DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

ESKER®

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

2020

Le présent document d'enregistrement universel a été déposé le 12 mai 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF"), en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être aux fins d'une offre public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel.

L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Des exemplaires du présent document d'enregistrement universel sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site internet Esker : www.esker.fr/investisseurs.

En application de l'article 19 du Règlement Européen (EU) n°2017/1129, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent

document d'enregistrement universel :

- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels que présentés aux pages 71 à 87 et les comptes sociaux de la société et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels que présentés aux pages 91 à 104 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mai 2020 sous le n° D.20-0497,
- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels que présentés aux pages 34 à 52 et les comptes sociaux de la société et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels que présentés aux pages 53 à 67 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 mai 2019 sous le n° D.19-0502,

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document d'enregistrement universel.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, www.esker.fr/investisseurs.

TABLE DES MATIÈRES

1

PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES 6

1.1. Indicateurs et chiffres clés 7
1.2. Histoire et évolution 8
- 1.2.1. Informations juridiques sur Esker S.A. 8
- 1.2.2. Historique du Groupe 8
- 1.2.3. Organigramme 10

1.3. Analyse de la situation financière et de l'activité du Groupe 11
- 1.3.1. Analyse du chiffre d'affaires du groupe 11
- 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences 13
- 1.3.3. Investissements 14
- 1.3.4. Propriétés immobilières, usines et équipements 15

1.4. Analyse et commentaires sur les activités de l'exercice 16
- 1.4.1. Information sur les activités de la société 16
- 1.4.2. Contrats importants 23
- 1.4.3. Situation financière du Groupe 23
- 1.4.4. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice 24
- 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux 24
- 1.4.6. Proposition d'affectation du résultat à l'Assemblée générale 25
- 1.4.7. Information sur les dividendes 25

2

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 26

2.1. Organes d'administration et de direction de la société 27
- 2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société 27
- 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêt 28
- 2.1.3. Comités spécialisés 29
- 2.1.4. Equipe dirigeante 29

2.2. Rémunération et avantages des dirigeants et administrateurs 31
2.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées 34
2.4. Evolution du capital au cours des cinq dernières années 35
2.5. Principaux actionnaires 36
2.6. Actes constitutifs et statuts 36
2.7. Information sur le capital faisant l'objet d'une option 38

3

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.) 40

1. Agir de manière éthique et responsable 53
2. Valoriser le capital humain. 62
3. Protéger la planète 73
Détails du rapport. 80
Attestation D.P.E.F. 93

4

INFORMATION SUR LES RISQUES 96

4.1. Risques technologiques 97
- 4.1.1. Risques liés à la défaillance de la plateforme de production 97
- 4.1.2. Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs 97

4.2. Risques liés au marché sur lequel intervient le Groupe 97
- 4.2.1. Perte de compétitivité 97
- 4.2.2. Dépendance vis-à-vis des tiers 98

4.3. Risques juridiques et réglementaires 98
4.4. Risques liés aux ressources humaines 98
4.5. Risques financiers 99
4.6. Assurance et couvertures de risques 99

5

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 100

5.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020 101
5.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 119

6

COMPTES SOCIAUX 122

6.1. Comptes sociaux exercice clos le 31 décembre 2020 123
6.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 137

7

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 140

7.1. Responsable du document d'enregistrement universel 141
7.2. Contrôleur légaux des comptes 141
7.3. Documents accessibles au public 142
7.4. Informations sur les participations 142
7.5. Table de concordance avec le règlement (UE) 2019/980 du 14 mars 2019 142
7.6. Table de concordance avec le rapport de gestion 145
7.7. Table de concordance avec le rapport sur le gouvernement d'entreprise 145
7.8. Table de concordance avec les informations requises dans la D.P.E.F. 146
Annexe 1. Calendrier des publications et autres évènements financiers du Groupe Esker en 2020 148
Annexe 2. Glossaire 148

1

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires (en K€)

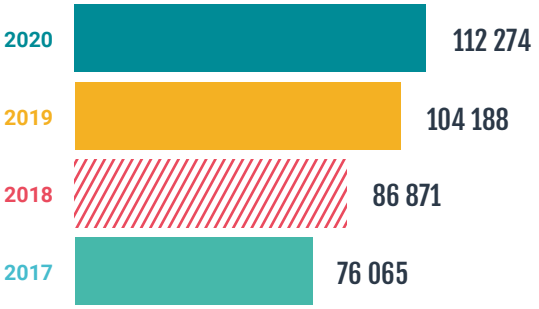

Résultat d'exploitation (en K€)

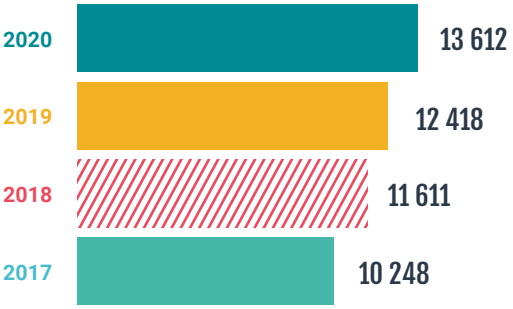

Résultat net (K€)

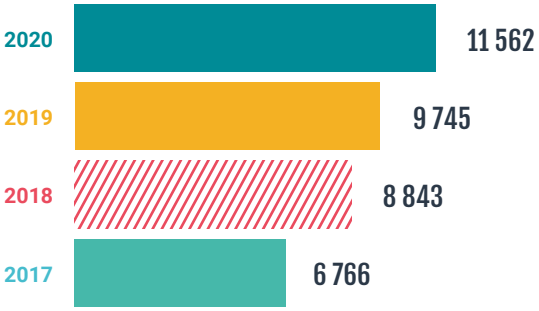

Résultat par action (€)

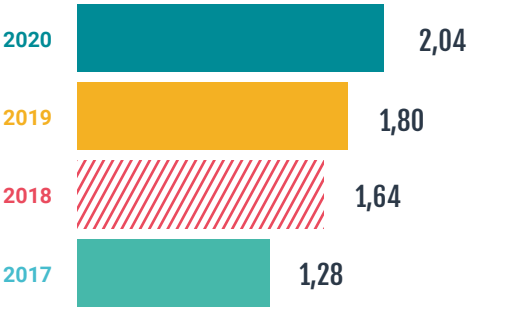

(en milliers d'euros)	2020	2019
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	20 844	17 633
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	1 003	-477
Flux net de trésorerie généré par l'activité	23 475	17 313
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-11 191	-14 025
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7 667	-5 145
VARIATION DE TRÉSORERIE	**19 951**	**-1 857**

(en milliers d'euros)	2020	2019
Actif immobilisé	48 986	47 201
Actif circulant	72 918	52 022
CAPITAUX PROPRES	**65 412**	**56 647**
Provisions pour risques et charges	2 698	1 760
Dettes financières	15 144	6 516
Autres dettes	38 650	34 300

1.2. HISTOIRE ET ÉVOLUTION

1.2.1 INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

Dénomination sociale

Esker

Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Numéro RCS : la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

Code APE : 5829 C

Date de constitution et durée de vie

Date de constitution : 7 février 1985

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

Siège social et forme juridique

Siège Social : 113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69100 Villeurbanne – France - 04 72 83 46 46

Forme juridique : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

Pays d'origine : France

1.2.2. HISTORIQUE DU GROUPE

1985 – Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.

1989 – Lancement de Tun, logiciel d'émulation de terminaux qui permet de connecter des PC avec des serveurs centraux fonctionnant sous Unix. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels international et ouvrent son capital à des investisseurs privés.

1991 – Ouverture de filiales au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, en Italie et aux USA.

1995 – Ouverture du capital à deux sociétés de capital-risque.

1997 – Introduction en Bourse sur le Nouveau Marché de Paris pour accélérer son développement sur le marché nord-américain et diversifier son portefeuille produits. - Acquisition d'un distributeur en Australie.

1998 – Acquisition de la société Teubner aux Etats-Unis (Stillwater, Oklahoma) spécialisée dans les serveurs de fax.

1999 – Acquisition de la société Persoft aux Etats-Unis (Madison, Wisconsin) spécialisée dans les logiciels d'émulation de terminaux.

2000 – Repositionnement de l'entreprise sur les technologies de dématérialisation.

2001

Acquisition de la société VSI aux Etats-Unis spécialisée dans les serveurs de fax.

Lancement du premier produit de dématérialisation : DeliveryWare.

2003

Lancement des premières solutions de dématérialisation pour le Cloud (courrier et fax à la demande).

2007

Transfert de toutes les solutions de dématérialisation sur le Cloud (Esker on Demand).

2008

Ouverture à l'Asie avec la création d'un bureau à Singapour et à Kuala-Lumpur (Malaisie).

2010

Transfert de la cotation sur Alternext (désormais EuroNext Growth).

2011

Adoption de la méthode de développement Agile pour la R&D afin de développer des solutions logicielles en continu tout en restant en phase avec les demandes des clients et les évolutions du marché.

2013

Intégration des méthodes de Design Thinking (UX : User eXperience) afin d'améliorer l'adoption des solutions logicielles par les utilisateurs finaux.

2015

Acquisition des sociétés TermSync (solution de recouvrement) aux Etats-Unis et CalvaEDI (échange de messages EDI) en France.

2017

Acquisition de la société Esker EDI Services à Ratingen en Allemagne afin de consolider le positionnement de la société sur le marché de l'EDI. - Bien-être au travail et entrée dans le classement "Great Place to Work".

Obtention des certifications ISO 9001 (mise en place d'un système de management de la qualité) et 27001 (mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information) pour sa plateforme Cloud.

2018

Esker poursuit sa croissance avec une activité en hausse de 14%. Le groupe poursuit ses investissements de croissance avec un effectif moyen en progression de +13,5% pour atteindre 580 personnes à fin décembre et l'ouverture d'une nouvelle filiale à Hong-Kong.

2019

Alors que la croissance de ses ventes accélère à nouveau pour atteindre 20%, Esker investit massivement dans l'Intelligence artificielle pour perfectionner ses solutions. La société opère un virage vers les ventes indirectes en signant des partenariats avec les sociétés Fuji-Xerox et KPMG aux Pays-Bas.

2020

Esker fait son entrée dans le Magic Quadrant 2020 de Gartner pour ses solutions Procure-to-Pay. Esker a lancé de nouvelles solutions dans ses suites P2P et O2C : Supplier Management, Credit Management et Cash Application.

1.2.3. ORGANIGRAMME

Structure juridique du Groupe Esker au 31 décembre 2020

ESKER SA

Siège social monde
Lyon, France

Direction Générale et Financière, R&D, Marketing, Informatique

Ventes France, Suisse, Belgique et Afrique francophone

100 %	ESKER Inc.	**Madison, Wisconsin (siège social USA)** Ventes USA et Amérique du Sud **TermSync** 100%
100 %	ESKER UK Ltd	**Derby, Royaume Uni** Ventes Royaume Uni, Irlande, Benélux et Scandinavie
100 %	ESKER GmbH	**Munich, Allemagne** Ventes Allemagne, Autriche et pays de l'Est
100 %	ESKER Italia Srl	**Milan, Italie** Ventes Italie
100 %	ESKER Iberica Sl	**Madrid, Espagne** Ventes Espagne et Portugal
100 %	ESKER Australia Pty Ltd.	**Sydney, Australie** Ventes Australie et Nouvelle Zélande
100 %	Esker Document Automation Asia Pte Ldt	**Singapour** Ventes Asie et Chine
100 %	Esker Solution Canada Inc.	**Montreal, Canada** Ventes Canada
100 %	Esker Document Automation (M) Sdn. Bhd.	**Malaisie** Ventes Malaisie
100 %	CalvaEDI	**Paris, France** Ventes pour CalvaEDI
100 %	Esker EDI Services	**Düsseldorf, Allemagne** Ventes pour Esker EDI Services
100 %	Esker Document Automation (HK) Ltd	**Hong Kong** Ventes Hong Kong

Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA.

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2020 établie par le Conseil de surveillance. Les facturations Groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2020, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 13 444 K€ (12 894 K€ en 2019) à l'ensemble de ses filiales.

Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 2 165 K€ (2 210 K€ en 2019). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre les sociétés du Groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au *paragraphe 6.2* du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la *note 1* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 5.1* de ce document et l'information sur les parties liées est présentée dans la *note 21* de cette même annexe.

1.3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE

1.3.1. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

Chiffre d'affaires par activité

	2020		2019	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation en mode SaaS	104 051	93%	93 683	90%
Dématérialisation en mode licence et maintenance	5 570	5%	6 577	6%
Produits historiques	2 653	2%	3 927	4%
TOTAL	**112 274**	**100%**	**104 188**	**100%**

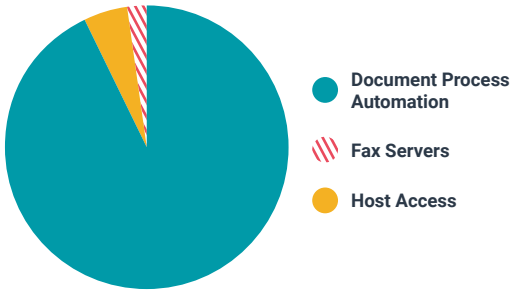

Malgrè une situation sanitaire et économique particulièrement difficle, Esker réalise la meilleure année de son histoire en terme d'activité et franchit largement les 110 M€ de chiffre d'affaires pour l'année 2020.Le chiffre d'affaires s'établit à 112,3 M€ en croissance de +9% (+8% à taux de change et périmètre constants).

Cette performance résulte essentiellement de l'accélération du succès des solutions de dématérialisation Cloud qui représentent en 104 M€ en 2020 (93% de l'activité), en croissance de 11% par rapport à 2019.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licence) sont en repli de 15% à 5,6M€ (5% du chiffre d'affaires) et les produits historiques ne pèsent plus que 2% de l'activité.

Chiffre d'affaires par type de revenu

	2020		2019	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
Licences	1 340	1%	2 446	2%
Maintenance	6 184	6%	6 920	7%
Hardware	238	0%	414	0%
Traffic	84 857	76%	75 520	72%
Service	19 655	18%	18 888	18%
TOTAL	**112 274**	**100%**	**104 188**	**100%**

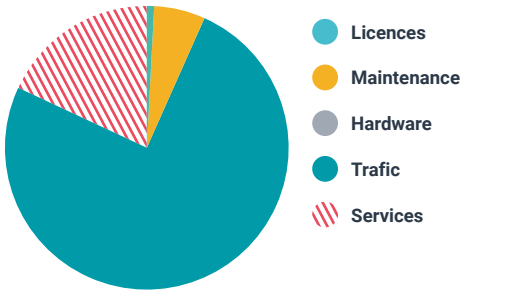

Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires traffic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

Chiffre d'affaires par pays

	2020		2019	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
France	43 849	39%	42 933	41%
Royaume-Uni	6 019	5%	4 859	5%
Allemagne	6 629	6%	5 723	5%
Italie	1 752	2%	1 750	2%
Espagne	4 245	4%	3 930	4%
Australie	3 805	3%	3 131	3%
Asie	2 939	3%	2 386	2%
Americas	43 036	38%	39 476	38%
TOTAL	112 274	100%	104 188	100%

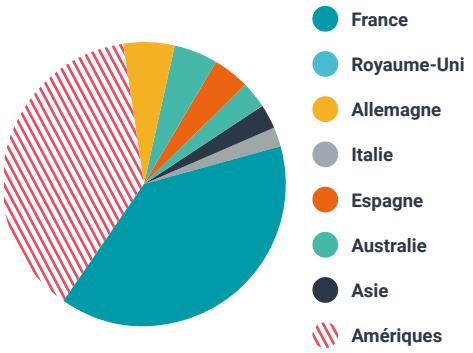

Les ventes réalisées hors de France représentent 61% de l'activité dont les Amériques qui à elles seules représentent 38%.

La concurrence sur le marché de la dématérialisation

Esker on Demand

Les concurrents identifiés sur le marché des solutions Esker on Demand sont les suivants :

Sociétés	CA 2020 (1)
Coupa	320 M€
Basware	152 M€
OPEN TEXT	2 557 M€
ITESoft	21 M€

(1) : Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

D'autres concurrents plus petits ou plus spécialisés peuvent être aussi mentionnés même s'ils n'opèrent pas exactement sur les mêmes marchés qu'Esker. Il s'agit des sociétés : OMPrompt, SAP Concur, HyLand, Connexiom ou Kofax.

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à couvrir simultanément les deux cycles Procure-to-Pay et Order-to-Cash ce qui permet d'offrir une solution unique avec une seule et même interface pour l'ensemble des processus administratifs et financiers qui ont besoin d'être automatisés.

Esker considère également être très en avance sur ses concurrents dans l'intégration de technologies d'Intelligence Artificielle au sein de ses solutions. Le "Deep-Learning" lui permet d'améliorer significativement la reconnaissance des documents non structurés et d'apporter de nouvelles fonctionnalités telles que la détection d'anomalie ou de fraude.

FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du Groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications d'entreprise que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

Eléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le paragraphe *paragraphe "La concurrence sur le marché de la dématérialisation"* ci-avant.

La stratégie du Groupe

La stratégie d'Esker se concentre sur le développement et la commercialisation d'une plateforme logicielle en mode cloud visant à automatiser les process back offices des entreprises. Spécifiquement, les solutions Esker adressent à la fois les cycles Order to Cash (de la commande client à la facturation et au recouvrement) et Procure to Pay (de la sélection des fournisseurs jusqu'au paiement des factures).

L'entreprise se concentre sur l'accélération de sa croissance organique au travers d'une force de vente essentiellement directe. Depuis 2018, l'initiation d'un réseau de partenaires est lancée pour venir compléter les ressources propres de l'entreprise, tant en vente qu'en consulting (mise en œuvre des logiciels auprès des clients). Des partenariats significatifs ont été signés comme avec Fuji Xerox sur la zone Asie Pacifique, KPMG pour les Pays-Bas, Cegid en France, etc. A l'inverse, le partenariat signé avec Quadient (ex Neopost) représente pour la période environ 10% des revenus d'Esker. Ce partenariat est néanmoins

essentiellement axé sur la fourniture de solutions simples de courrier hybride (courrier internet rematérialisé et remis en poste) à destination des PME, activité qui a représenté historiquement une part importante de l'activité du groupe mais qui est amenée à migrer vers des flux purement électroniques dans les 5 à 10 ans à venir.

Esker investit régulièrement en recherche / développement, en marketing, vente et consulting afin de pérenniser sa croissance sur le moyen terme. Les cycles de ventes étant de 12 à 18 mois, les investissements pénalisent la rentabilité court terme de la société. Esker pilote sa croissance afin de générer régulièrement un résultat opérationnel positif de l'ordre de 12 à 14% du chiffre d'affaires.

Réglementation

L'environnement réglementaire des solutions commercialisées par Esker est en continuelle évolution. Ceci est particulièrement le cas pour ce qui concerne les activités de facturation inter-entreprises (B To B).

Par exemple, la France a décidé par la Loi de Finance n° 2019-1479 pour 2020 de rendre obligatoire la facturation électronique entre entreprises au plus tard au 1er janvier 2025. Cela représente un changement de fonctionnement important pour les entreprises. Des évolutions similaires ont déjà eu lieu dans différents pays (Italie, Espagne, …). Ces changements sont traditionnellement un facteur d'accélération de la transition digitale en entreprise, ce qui est favorable à l'activité d'Esker.

1.3.2. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Dépenses de recherche et développement

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2020, ces dépenses ont représenté presque 11% du chiffre d'affaires total du Groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2020, dans les locaux de Villeurbanne, une équipe de 133 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. Le service R&D comporte également une équipe basée à Madison (USA) de 13 ingénieurs qui développe la solution TermSync et AR et une équipe basée à Ratigen (Allemagne) de 6 ingénieurs qui développe la solution Esker EDI Services. Le support technique de deuxième niveau est assuré par 36 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (les *notes 2* et *14* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 5.1* du présent document fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dépenses de R&D de la période	-12 633	-10 478	-9 331
Frais de développement immobilisés	7 822	6 281	5 742
Amortissements des frais de développement immobilisés	-5 351	-4 738	-4 137
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	**-10 162**	**-8 935**	**-7 726**

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. Les frais de développement immobilisés en 2020 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

Brevets

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développées par Esker, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United States Patent and Trademark Office).

Il s'agit des brevets suivants :

- US 6,906,817 B1 : Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8,094,976 B2 : One-screen reconciliation of business document image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8,108,764 B2 : Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8,396,854 B2 : Digital document management system
- US 8,577,826 B2 : Automated document separation

Marques

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde

- CalvaEDI
- FaxGate
- Smarterm
- Tun
- Quit Paper
- FlyDoc
- Green Doc
- Smartmouse
- Persona
- VSI-Fax
- TermSync

Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esker sont essentiellement fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esker. En revanche, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisées qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esker Fax est souvent commercialisé avec une carte fax intelligente.

1.3.3. INVESTISSEMENTS

La plupart des investissements du Groupe (R&D, matériel informatique) sont autofinancés. Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.
Les gros investissements matériels réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand sont généralement financés par crédit-bail (machine de mise en recommandé, imprimantes, serveur, stockage, ...).
Les acquisitions sont financées par la trésorerie de l'entreprise ou les titres détenus en autocontrôle en complément d'emprunts bancaires.

Principaux investissements réalisés en 2019 et 2020

(en milliers d'euros)	2020	2019
Esker On Demand	7 823	7 416
Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisation	*0*	*1 135*
Bâtiments	0	400
Autres immobilisations	2 344	3 179
TOTAL	**10 167**	**10 995**

Les investissements de la société sont principalement consacrés au développement de nos solutions en mode SaaS (Esker on Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les *notes 3* et *4* de l'annexe des comptes consolidés présentée en *section 5* du présent document d'enregistrement universel.

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants,
- créer de nouvelles usines courrier,
- améliorer les solutions de dématérialisation en mode SasS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au *paragraphe 1.4.5.* de ce document.

Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction

Néant.

1.3.4. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Immobilisations corporelles importantes

En France, Esker SA est propriétaire des locaux qui abritent l'usine de Production à Décines Charpieu. Les autres locaux, dont le siège social d'Esker SA situé à Villeurbanne font l'objet de contrats de location.

Hormis Esker Italie, qui a acheté ses locaux à Milan en avril 2019, les autres sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location. Les caractéristiques de ces contrats sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Villeurbanne - France	Juin 2023	5795 m2
CalvaEdi	Paris - France	Février 2025	207 m2
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2024	477 m2
Esker EDI Services	Ratingen - Allemagne	Janvier 2021	667 m2
Esker Ibérica	Madrid - Espagne	Janvier 2021	180 m2
Esker Ibérica Production	Madrid - Espagne	Juillet 2022	169 m2
Esker Ltd	Derbyshire - Royaume-Uni	Janvier 2030	692 m2
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2021	229 m2
Esker Inc	Madison - Etats-Unis	Avril 2026	3 008 m2
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2023	172 m2
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Janvier 2022	220 m2

Au 31 décembre 2020, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 9 630 K€ (11 823 K€ en 2019).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du Groupe sont principalement constituées :

- **de matériel informatique** (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- **du matériel nécessaire à la production "on Demand"** : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La *note 4* de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en section 5 du présent document d'enregistrement universel présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

1.4. ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

1.4.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Esker est une plateforme cloud mondiale qui valorise les métiers de la finance, du service clienth+ et renforce la coopération interentreprises en automatisant les cycles de gestion.
Esker a pour vocation de construire les leviers d'une croissance à somme positive : plus de productivité, plus de sens au travail, plus de confiance entre les organisations. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet (Saas : Software as a Service). 90% du chiffre d'affaires d'Esker en 2020 sont constitués de services à la demande. Le reste correspond à des ventes de licences et de contrats de support et de mise à jour qui y sont associés.

Cash Conversion Cycle

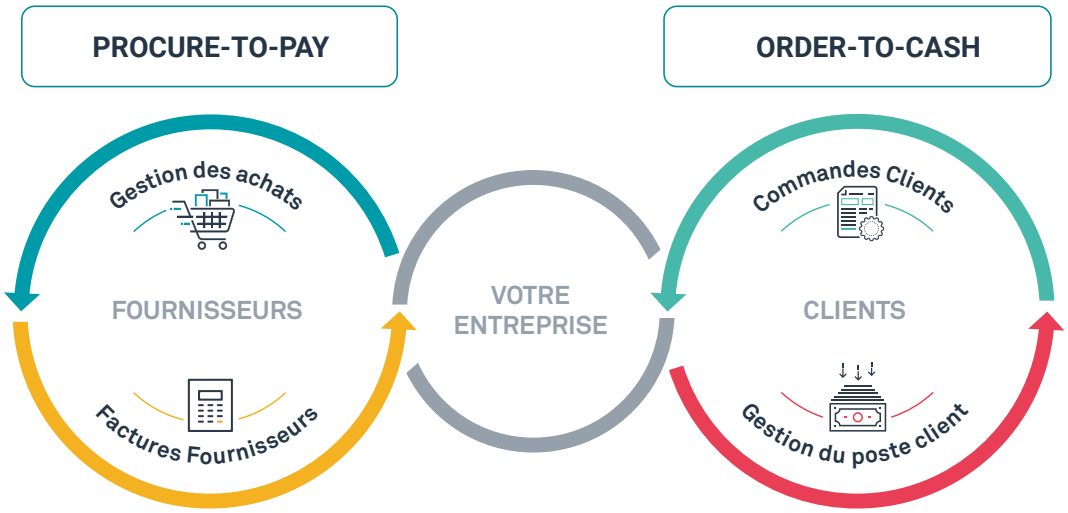

Les solutions Esker couvrent l'ensemble des cycles clients et fournisseurs. Elles permettent d'accélérer les cycles de gestion et de les rendre plus fluides en dématérialisant les documents de gestion qui y sont associés. Elles permettent également d'améliorer significativement les relations clients et fournisseurs tout en libérant le personnel administratif des tâches les plus fastidieuses en le rendant plus productif.

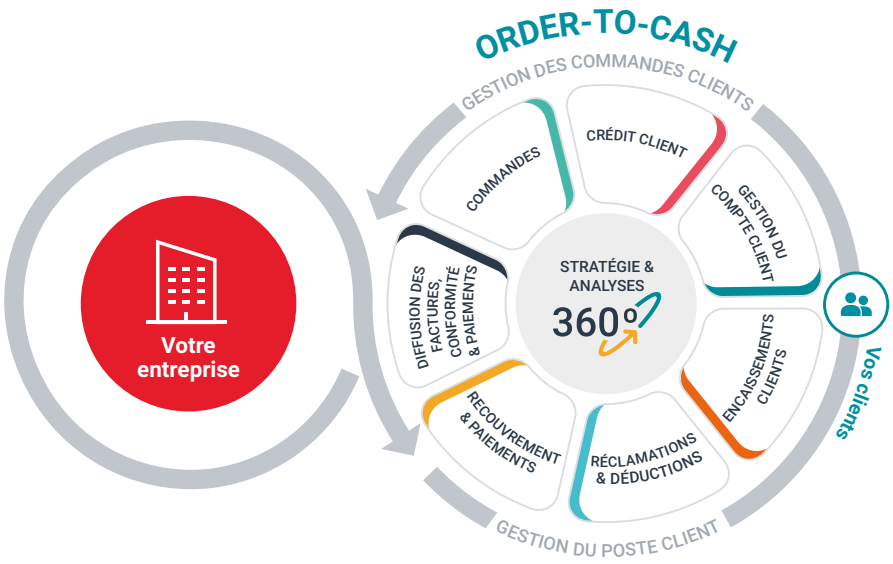

Pour le cycle client (Order-to-Cash), la solution Esker accélère l'ensemble des processus associés tels que la prise de commande (Order Management) ou la facturation (Accounts Receivable) dans le but de servir les clients plus rapidement et d'accélérer les encaissements.

La solution Order-to-Cash permet d'adresser les process suivants :

- Gérer la création des nouveaux clients ainsi que leur note de crédit (Customer Information Management).
- Supprimer la saisie manuelle de données, en traitant électroniquement toutes les commandes clients et en extrayant automatiquement toutes les informations qui y figurent (Order Management).
- Assurer la diffusion multicanale des factures et favoriser la transition vers la facture électronique (Invoice Delivery).
- Offrir la possibilité pour les clients d'effectuer des paiements en ligne et ainsi de diminuer le taux d'impayés (Payment).
- Réconcilier les paiements clients avec les factures (Cash Application).
- Réduire le DSO grâce à des outils d'assistance au recouvrement (Cash Collection).
- Suivre les réclamations et les déductions et améliorer continuellement le processus grâce à l'analyse des causes (Claims & Deductions).
- Assurer une vue globale des comportements clients, de la réception des commandes au paiement des factures clients.

La solution de gestion des commandes clients permet de:

- Traiter avec précision et rapidité l'ensemble du flux des commandes clients quel que soit le canal de transmission (email, fax, EDI, scan).
- Eliminer les retards ou les pertes de commandes.
- Doubler la productivité du service client grâce à la lecture et aux vérifications automatiques.
- Libérer du temps pour réaliser des ventes additionnelles ou plus simplement pour améliorer la relation client.
- Créer un environnement de travail plus serein pour les personnels du service administration des ventes.

La solution de gestion du poste client offre quant à elle :

- Un accompagnement naturel vers la dématérialisation des factures.
- La diminution des délais de paiement.
- Un meilleur suivi du risque client.
- Une plus grande réactivité en cas de retard de paiement.
- Une identification et une résolution rapide des litiges.
- La diminution du papier et des coûts associés grâce à la facturation électronique.
- Optimiser le processus de gestion des encaissements

EXEMPLE : TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE ET FACTURATION

Aujourd'hui : L'entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par courrier électronique ou par fax. Ceux-ci sont imprimés et le personnel de l'administration des ventes saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans différents classeurs.

Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture sont réalisées à des fins d'archivage.

Les règlements des clients qui figurent sur les relevés de banque sont rapprochés manuellement des factures (lettrage). Les écarts potentiels sont gérés dans le même temps.

Les clients en retard de règlement sont avisés par des courriers de relance. Les interactions téléphoniques avec les clients retardataires sont enregistrées dans un fichier Excel et les rappels sont notés sur des post-It jusqu'à l'obtention du paiement final.

AVEC LA SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION D'ESKER : LE LOGICIEL REÇOIT ÉLECTRONIQUEMENT LES BONS DE COMMANDE DES CLIENTS QUI LUI SONT TRANSMIS PAR EMAIL, PAR EDI OU PAR TÉLÉCOPIE.

L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion (ERP). Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients.

Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'administration des ventes demande la génération d'une facture qui est transmise au service "Esker on Demand" pour être expédiée au format électronique ou parfois matérialisée sous forme d'un courrier remis en poste. Une copie de cette facture est conservée électroniquement. Une copie de la facture est systématiquement mise à la disposition du client dans son espace personnalisé sur le portail de l'entreprise.

Le client peut régler directement sur le portail à l'aide de sa carte bleue ou d'un mandat SEPA.

Le lettrage est effectué automatiquement à partir des relevés de banque à l'aide d'une intelligence artificielle qui présente les résultats les plus probables en calculant les écarts potentiels.

Les lettres de relance sont expédiées électroniquement comme les factures. Les clients en retard de règlement sont suivis en temps réels. Leurs interactions avec le service comptable sont mémorisées dans le logiciel ce qui permet de partager à plusieurs le suivi du client.

Dans cet exemple avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier et les tâches fastidieuses ont été éliminées même si le client continue de faxer manuellement et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

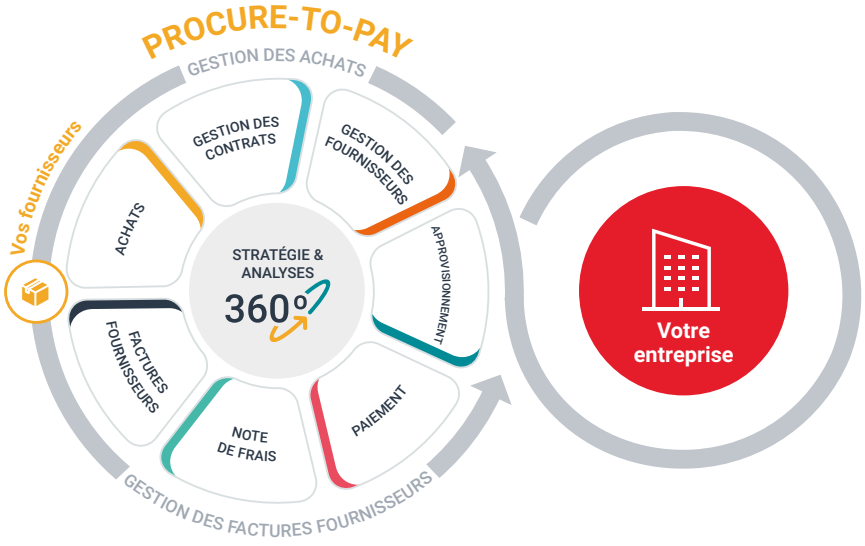

Pour le cycle fournisseurs (Procure-to-Pay), la solution Esker permet aux directions financières de contrôler et d'anticiper les engagements tout en améliorant la productivité du personnel comptable et les ressources financières de l'entreprise.

La solution Procure-to-Pay permet d'adresser les process suivants :

- Gérer les fournisseurs ainsi que les documents administratifs associés tels que les extraits K-BIS, les attestations d'assurance ou les Relevés d'Identité Bancaires (Supplier Information Management).
- Etablir une demande d'achat en choisissant les articles dans un catalogue électronique interne ou en y associant un devis ou un contrat et obtenir l'approbation des managers avant l'envoi d'une commande fournisseur (Purchasing).
- Gérer les réceptions de biens ou de services.
- Supprimer la saisie manuelle de données, en traitant électroniquement toutes les factures et en extrayant automatiquement toutes les informations qu'elles contiennent (Accounts Payable).
- Réconcilier les factures fournisseurs avec les bons de commande préalablement émis et/ou lancer un workflow d'approbation auprès des acheteurs ou des managers du centre de coûts.
- Mettre les factures à la disposition des fournisseurs afin qu'ils puissent consulter leurs statuts à tout moment.
- Préparer les paiements et informer les fournisseurs des règlements effectués (Payment).
- Demander des remises en échange d'un paiement avancé ou permettre à un tiers de réaliser un règlement anticipé des factures en échange d'intérêts (Supply Chain Financing).
- Fournir une vision globale du processus achat, de la demande d'achat au règlement final.

Concrètement, la solution Procure-to-Pay accompagne les entreprises vers la dématérialisation et procure les avantages suivants :

- Meilleur contrôle et anticipation des engagements.
- Réduction des achats hors processus.
- Doublement de la productivité des équipes comptables.
- Diminution des risques de fraude et de non-conformité.
- Réduction du nombre d'appels des fournisseurs pour connaître le statut de leurs factures.
- Respect des échéances de paiement.
- Optimisation de la trésorerie.
- Elimination du papier et des tâches manuelles associées.

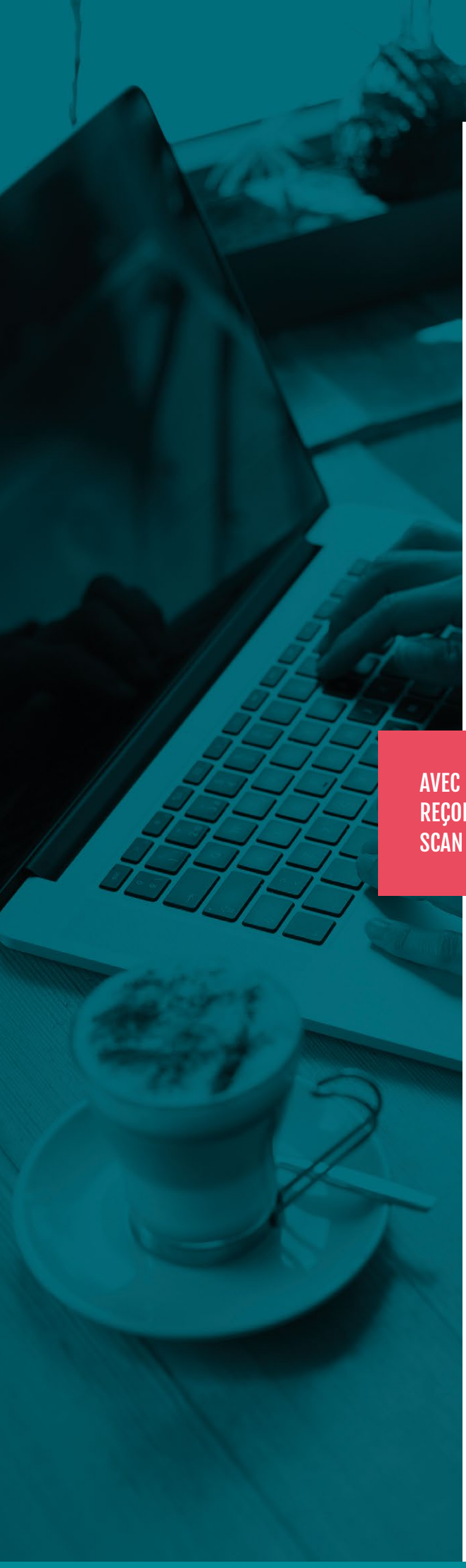

EXEMPLE : LE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS

Aujourd'hui : L'entreprise reçoit les factures de ses fournisseurs par courrier. Celles-ci sont rassemblées et le personnel comptable saisit manuellement les informations qu'elles contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP).

Les factures sont photocopiées afin d'être archivées et pour être transmises aux responsables de l'entreprise afin d'obtenir leurs approbations de paiement.

Le processus d'approbation peut être particulièrement long en fonction de la complexité du circuit et de la répartition géographique de l'entreprise. Pendant ce temps, les fournisseurs appellent fréquemment le service comptable pour connaitre le statut de leurs factures ainsi que la date prévisionnelle du règlement. Ils n'obtiennent pas toujours une réponse claire.

Un règlement est préparé lorsqu'un certain nombre de factures deviennent bonnes à payer. Un parapheur de paiement est constitué qui doit être approuvé par le directeur financier.

Le règlement est effectué.

Dans le meilleur des cas, il est en général trop tard pour tirer parti des escomptes qui peuvent être offerts par les fournisseurs en échange d'un paiement rapide. Dans le pire des cas, l'entreprise s'expose au paiement d'intérêts de retard et/ou à la rupture de sa chaine d'approvisionnement.

AVEC LA SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION D'ESKER : LE LOGICIEL REÇOIT ÉLECTRONIQUEMENT LES FACTURES FOURNISSEURS PAR SCAN DES FACTURES PAPIER, PAR EMAIL PDF OU PAR EDI.

L'information contenue sur les factures est automatiquement extraite pour être présentée à un comptable pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être directement intégrée dans l'application de gestion (ERP).

Si un bon de commande existe et qu'il correspond aux détails de la facture, la facture devient automatiquement bonne à payer. Sinon, une image de la facture avec les informations clés est transmise aux responsables des centres de coûts pour approbation. Ces derniers peuvent donner leur accord ou leur désaccord directement à partir de leur poste de travail ou à l'aide de leur smartphone.

Une copie de la facture et de son statut (reçue, en cours d'approbation, bonne à payer, payée, rejetée) est systématiquement mise à la disposition du fournisseur dans son espace personnalisé sur le portail de l'entreprise afin qu'il puisse la consulter à tout moment. Si la facture est bonne à payer le fournisseur peut demander un règlement anticipé en échange d'un discount sur le pied de facture.

Les factures bonnes à payer sont rassemblées périodiquement dans un parapheur électronique afin d'être approuvées par le Directeur financier.

Le règlement est effectué et le fournisseur en est informé en temps réel.

Dans ce contexte d'automatisation, l'équipe comptable a supprimé toutes les tâches manuelles de saisie et a retrouvé une vraie dimension de contrôle ainsi qu'une revalorisation de ses métiers.

TECHNOLOGIES

Plateforme Cloud

La plateforme en mode Cloud d'Esker offre de nombreux avantages pour optimiser les processus métier : Une accessibilité 24h/24-7J/7, un niveau de sécurité élevé (ISO 27001, HIPAA), une personnalisation complète pour chaque utilisateur ou chaque entreprise ainsi qu'une intégration simultanée avec de nombreux ERP et Middleware.

Intelligence

Les technologies d'Intelligence Artificielle (IA) développées par Esker sont conçues pour imiter l'intelligence humaine, en combinant le Machine Learning et le Deep Learning, afin de gérer et d'analyser les données structurées et non structurées des processus métiers les plus complexes.

L'expertise d'Esker repose principalement sur la reconnaissance de documents et d'images, la reconnaissance de contenus et les outils d'analyse et de reporting.

Le Machine Learning est un type de technologie d'IA qui utilise des algorithmes pour apprendre à un ordinateur à faire ce qui est naturel pour l'homme. Il "apprend" comment gérer les commandes, traiter les factures et faire face à des exceptions, tout en améliorant en continu sa compréhension des données pour devenir plus précis et plus efficace.

Le Deep Learning est basé sur des algorithmes qui permettent à un logiciel de s'entraîner à effectuer des tâches via des réseaux de neurones exposés à de grandes quantités de données. Esker utilise cette technologie pour la reconnaissance et la classification de documents ainsi que pour l'analyse prédictive et normative.

Mobilité avec Esker Anywhere

Une grande partie des interfaces utilisateurs des solutions Esker sont disponibles sur téléphone mobile (Smartphone) afin d'offrir aux managers ou aux utilisateurs un moyen d'accéder aux documents de l'entreprise même lorsqu'ils sont en déplacement. L'application mobile Esker Anywhere est utilisée principalement pour prendre des commandes chez les clients, approuver des factures ou des demandes d'achat, consulter des indicateurs ou des statistiques ou encore enregistrer ses frais de déplacement.

EDI

La plateforme Esker en mode Cloud permet de configurer rapidement les solutions O2C et P2P et de les lier à d'autres applications informatiques sans modifier les infrastructures existantes. Cette technologie est à destination des grosses entreprises et des gouvernements. Elle nécessite une certaine fréquence dans les échanges car le temps d'ajustement pour la rendre efficace est important.

PRODUITS

EoD

Plateforme de dématérialisation "à la demande" qui permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes).

Esker DeliveryWare

Logiciel offrant les mêmes fonctionnalités que le service "Esker on Demand" et se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax). Ce produit n'est plus commercialisé depuis septembre 2019.

FlyDoc

Service en ligne sur Internet qui permet d'envoyer un document par courrier ou par fax.

CalvaEDI

Service SaaS destiné aux donneurs d'ordres de transport – industriels, chargeurs, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger automatiquement des ordres de transport en temps réel au format EDI (échange de données informatisées).

Esker EDI Services

Service SaaS destiné aux industriels pour échanger différents documents d'entreprise (commandes, confirmations de commandes, bons de livraison, factures, avis de paiements, rapports d'inventaires, bordereaux d'expédition, etc…) au format EDI (EDIFACT, X12, EANCOM, TRADACOMS,EDITEC, OASIS UBL, PEPPOL BIS, etc…) avec leurs partenaires.

TermSync - Cash Collection

Service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement des factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce.

Esker Fax

Serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows et se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

VSI-Fax

Serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers.

Tun PLUS

Émulateur de terminal qui permet de reproduire les écrans des grands systèmes dans une fenêtre sous Windows. Il permet de remplacer les terminaux passifs et de faire communiquer les grandes applications historiques de l'entreprise avec les utilisateurs disposant d'un poste de travail de type PC. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour).

SmarTerm

Émulateur de terminal qui se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM Mai Frame (3270).

1.4.2. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

1.4.3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat Groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au *paragraphe 5.1.* du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en *section 1.4.3* et par l'annexe des comptes consolidés présentée au *paragraphe 5.1.*

Analyse du chiffre d'affaires du Groupe

Malgré une situation saniaire et économique particulièrement difficile, Esker réalise la meilleure année de son histoire en terme d'activité et franchit largement les 110 M€ de chiffre d'affaires pour l'année 2020.

Le chiffre d'affaires s'établit à 112,3 M€ en croissance de +9% (+8% à taux de change et périmètre constants).

Cette performance résulte essentiellement de l'accélération du succès des solutions de dématérialisation Cloud qui représentent 104 M€ en 2020 (93% de l'activité), en croissance de 11% par rapport à 2019.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licence) sont en repli de 15% à 5,6M€ (5% du chiffre d'affaires) et les produits historiques ne pèsent plus que 2% de l'activité.

Niveau record de signatures et poursuite des investissements de croissance

Esker a enregistré de très nombreuses signatures au cours des derniers mois de l'année 2020. Après une période d'attentisme liée aux premières mesures de confinement, les entreprises se sont vivement intéressées aux solutions de digitalisation des services administratifs et financiers qui leur apportent des gains de productivité significatifs et leur permettent de continuer d'opérer quand les collaborateurs sont en télétravail.

La valeur cumulée des nouveaux contrats signés en 2020 progresse de 17% par rapport à l'année 2019 pour atteindre 34 M€. Sur le dernier trimestre 2020, la valeur totale des nouvelles signatures s'établit 30% au dessus du dernier trimestre 2019 qui detenait jusqu'alors le record, laissant augurer une forte activité au cours de la première partie de l'année 2021.

Au cours de l'exercice 2020, l'effectif moyen du Groupe a progressé de 13% pour atteindre 764 personnes à fin décembre. Malgrè la situation, Esker a pour l'essentiel maintenu ses plans de recrutements pour 2020. Les efforts ont particulièrement portés sur les fonctions techniques, notamment R&D (+16%) et les consultants (+11%). Les équipes de "Customers Experience", dédiées au suivi de l'amélioration de la satisfaction des clients, jugées essentielles en période de tension économique, ont, par conséquent, été significativement renforcées (+24%). Les embauches dans les départements commerciaux et marketing ont été maintenues à un niveau cohérent avec la hausse du chiffre d'affaires.

Progression de la rentabilité d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe progresse de 10% pour atteindre 13,6M€ en 2020, contre 12,4 M€ en 2019. La rentabilité opérationnelle augmente donc légèrement passant de 11,9% en 2019 à 12,1% en 2020 dans un contexte de croissance inférieure aux attentes initiales du Groupe. Esker démontre ainsi sa capacité à gérer les aléas conjoncturels sans renoncer à ses objectifs moyen et long terme, comme en temoigne la progression des effectifs sur 2020.Les investissements réalisés en R&D, en Consulting et en relation clients sont compensés par la modération des dépenses marketing et commerciales (+2%). L'adoption du travail à distance et la réorientation vers des opérations marketing dématérialisées ont permis de maintenir un haut niveau de performance opérationnelle tout en contrôlant les dépenses.

Forte hausse du résultat net

Comme communiqué à l'occasion des résultats semestriels 2020, Esker a décidé de bénéficier en France de la récente extension aux activités logicielles du régime favorable d'imposition des profits dérivés de l'exploitation des brevets (dit IP Box). Le Groupe bénéficie ainsi de son engagement constant pour le maintien en France de la grande majorité de ses investissements en matière de développement logiciel. L'effet net de cette adoption sur la charge d'impôt des exercices antérieurs a été comptabilisé en résultat exceptionnel. Concernant 2020, l'effet conduit à une réduction d'environ 5 points du taux effectif d'impôt sur les bénéfices consolidés du Groupe. La charge d'impôt baisse ainsi de 13% par rapport à 2019.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net du Groupe s'inscrit à 11,6% en 2020, en forte progression de 19% par rapport à 2019.

1.4.4. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, toute la croissance organique du groupe viendra de la plateforme Cloud. L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elle procure aux clients la rend très attractives. Esker entend jouer un rôle de leader sur le marché de l'automatisation des processus administratifs et financiers en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée importante. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes (Order-to-Cash et Procure-to-Pay) tout en intégrant des technologies d'intelligence artificielle. A plus long terme, Esker mutualisera certaines données (indicateurs, clients, fournisseurs) et certains services (financement, achats groupés) entre tous les clients de manière à favoriser la performance et la résilience de tous ses clients.

Pour dynamiser sa croissance, Esker travaille avec des entreprises partenaires susceptibles de l'aider à commercialiser et à intégrer ses solutions sur d'autres segments de clientèle. Esker travaille actuellement à la réussite de ces partenariats ainsi qu'à l'élargissement de son réseau de distribution , grâce à une force commerciale dédiée.

Après une année 2020 dont la performance a été atténuée par la pandémie, la proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (81%) ainsi que la hausse des prises de commandes (+17%) permettent à l'entreprise d'aborder l'année 2021 sereinement. Toutefois, la baisse des volumes de transactions liée à la crise du coronavirus continuera de peser sur le chiffre d'affaires du Groupe et particulièrement au cours du premier trimestre 2021. En conséquence, la croissance organique en 2021 est attendue aux alentours de 15%.

Esker renforce à nouveau ses équipes commerciales, sa R&D, ainsi que ses consultants en proportion de sa croissance et sans impacter la profitabilité qui devrait s'afficher à un niveau proche de celle enregistré en 2020.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2021, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Sécuriser et augmenter les capacités de la plateforme Cloud tout en conservant la certification ISO27001,
- Continuer à iIntégrer des technologies d'intelligence artificielle à l'ensemble de ses solutions pour procurer un meilleur taux d'automatisation,
- Trouver de nouveaux partenaires revendeurs et intégrateurs dans les principaux pays du Groupe tout en développant ceux qui travaillent déjà avec Esker,
- Entamer une reflexion et des expérimentations sur la mutualisation de données et de services entre les clients volontaires.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

En date du 3 mars 2021, notre partenaire Quadient nous a averti d'une potentielle surfacturation des redevances facturées par Esker depuis 2016.

Esker facture à Quadient une redevance mensuelle calculée sur la base de rapports réalisés par Quadient. D'après Quadient ces rapports sont érronés, la facturation réalisée par Esker serai surévaluées sur les années 2016 à aujourd'hui.

Esker a engagé des discussions pour contester cette demande. Cependant nous avons comptabilisé une provision pour risque en exploitation au titre de la surfacturation 2020 et en exceptionnel pour la surfacturation des exercices 2016 à 2019.

1.4.5. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au *paragraphe 5.1*. *"Etats financiers consolidés"*.

Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au *paragraphe 5.1.*

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en *section 1.4.3.* ci-dessus.

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Royaume-Uni vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la *section 1.4.3.* ci-dessus et dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au *paragraphe 5.1.* du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 15 144 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- dette financière de 921 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous pli utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunts bancaires pour 14 223 K€ dont 11 500 K€ de prêts garantis par l'Etat en France.

Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

Sources de financement attendues

Néant.

1.4.6. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 8.389.113,95 € de la manière suivante :

▪ la somme de 15.620,60 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.150.443,60 euros à 1.166.064,20 euros, ci	15.620,60 euros
▪ la somme de 2.915.160,05 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci	2.915.160,05 euros
▪ le solde, soit la somme de 5.458.333,30 euros, serait affecté au compte "Autres Réserves", qui serait ainsi porté à la somme de 126.178,06 euros à 5.584.511,36 euros ci	5.458.333,30 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	8.389.113,95 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée Générale et dans les délais légaux, à raison de 0,50 euro par action.

Conformément à l'article 26 des statuts, les actions inscrites sous la forme nominative depuis le 31 décembre 2014 et qui seront restées inscrites sans interruption sous cette forme au nom du même actionnaire jusqu'à la date de mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2020, bénéficieront d'une majoration maximale de 10% du dividende.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant du dividende majoré à 0,55 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende majoré.

1.4.7. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Le Directoire proposera un dividende de 0,50 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2021.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2019	0,33	19%
2018	0,41	25%
2017	0,32	26%

2

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article 225-102 alinéa 3 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des mandats exercés.

		MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					
Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker S.A.	Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Présidente du Conseil de surveillance	2001	2024	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne, France
		Wellesley Montessori School	Américaine	Administratrice	2019	N/A	79 Denton Road, Wellesley, MA 02482, USA
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Vice Président du Conseil de surveillance	1999	2020	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Membre du Conseil de surveillance	1999	2022	Esker Inc. 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562, USA
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Membre du Conseil de surveillance	2017	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne, France
		Femmes Business Angels	Française	Administrateur	2018	2021	23-25 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 Paris, France
J.P. Lac	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	Française	Membre du Conseil de surveillance	2020	2025	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne, France
		SIPAREX Associés	Française	Administrateur et Président du Comité d'Audit	2007	2022	9 rue Servient, 69003 Lyon, France
		Le Progrès	Française	Administrateur	2012	2022	4 rue Paul Montrocher, 69002 Lyon, France
		Fondation pour l'Université de Lyon	Française	Président du Comité d'Audit	2017	N/A	50 rue de Marseille, 69007 Lyon, France
		WAOUP	Française	Membre du Comité Stratégique	2019	N/A	70 quai Perrache, 69002 Lyon, France
J.M. Bérard	Président du Directoire	Esker Inc.	Américaine	Directeur	2001	N/A	1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562, USA
		Esker UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Unit 1 Stoney Cross Industrial Estate Station Road, Spondon, Derby, DE21 7RX, United Kingdom
		Esker Software GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dornacher Str. 3a D-85622 Feldkirchen Deutschland
		Esker Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Guido Gozzano, 45 21052 Busto Arsizio (VA) Italia
		Esker Ibérica SL	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Calle Chile 8, oficina 206 28290 Las Rozas de Madrid, España
		Esker Autralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	Suite 1502, Level 15 227 Elizabeth Street Sydney NSW 2000, Australia
		Esker Document Automation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	Unit #11-01, 101 Thomson Road United Square Singapore 307591
		Esker Document Automation (HK) Limited	Hongkongaise	Directeur	2018	N/A	66th Floor, The Center 99 Queen's Road Central Central, Hong Kong
		Esker Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	16-12 Q Sentral Jalan Stesen Sentral 2 50470 Kuala Lumpur Malaysia
		Esker Solution Canada Inc.	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	630 René-Lévesque Blvd West Suite 2800 Montréal, Québec Canada H3B 1S6
		CalvaEDI	Française	Président	2015	N/A	58/A rue du Dessous des Berges - 75013 Paris, France
		TermSync	Américaine	Directeur	2015	N/A	1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562, USA
		Esker EDI services	Allemande	Président	2017	N/A	Calor-Emag-Straße 3 40878 Ratingen, Deutschland
E. Olivier	Membre du Directoire	Esker SA	Française	Membre du Directoire	2003	2020	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne, France

- **Marie-Claude Bernal** est présidente du Conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflize et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de (ce fond) Wellington, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice d'une société américaine privée et d'une société française publique.
- **Kléber Beauvillain** est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du Conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le Groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- **Nicole Pelletier-Perez,** membre du Conseil de surveillance de la société depuis 2017et Vice-présidente du Conseil de surveillance depuis l'Assemblée Générale du 18 juin 2020 suite à la démission de M. Kléber Beauvillain. Elle a débuté sa carrière chez Digital Equipment comme ingénieur système puis manager d'équipes techniques. Elle rejoint Oracle France en 1898 pour créer la division secteur publique puis prend la direction d'Oracle application. En 1994 elle est nommée à la direction générale de SAP France. Fin 1996, elle rejoint Wincap Software comme Vice-Présidente Vente Europe et Japon et en 1999 elle est recrutée par IBM Europe. En 2011 elle rejoint la division hardware d'IBM France. Elle est actuellement administratrice d'Actif DPS depuis 2015 et membre de Femmes Business Angels depuis 2016.
- **Tom Wolfe,** membre du Conseil de surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc, société acquise par Esker en 1999.
- **Jean-Pierre Lac**, membre du Conseil de surveillance, débute sa carrière au sein de Rhône Poulenc en 1975. Il rejoint le Groupe Philips en 1991 comme Directeur Financier France puis comme Trésorier Mondial. Il revient chez Rhône Poulenc en 1997 comme Directeur Général Finance de la division Agrochimie. Il rejoint le Groupe SEB en 2001 en tant que Directeur Général Finance jusqu'à son départ à la retraite en 2014. Il occupe diverses fonctions associatives comme Président de Lyon Place Financière et Tertiaire de 2013 à 2019 puis comme Coordinateur national des Places Financières Régionales. Il est par ailleurs conseiller au Conseil Économique Social Environnemental de la Région Auvergne Rhône-Alpes et administrateur de diverses sociétés industrielles ou tertiaires.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au *paragraphe 2.1.4*. du présent document.

2.1.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2020, le Directoire s'est réuni 4 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

A notre connaissance :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de surveillance au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des cinq dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel BERARD** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, 16 juin 2015, 22 juin 2017 et 20 juin 2019,
- **Emmanuel OLIVIER**, nommé par le Conseil de surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, 16 juin 2015, 22 juin 2017 et 20 juin 2019.

Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1 a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du Conseil de Surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité d'audit, de rémunération et de nomination et ESG

Le comité d'audit est composé de 3 membres du Conseil de surveillance : Mme Bernal, Mme Pelletier-Perez et M. Lac. Il s'est réuni 1 fois au cours de l'exercice 2020, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération nommée dorénavant comité des rémunérations et des nominations est composé des membres du Conseil de surveillance.

Le comité ESG, créé lors du Conseil de surveillance du 16 décembre 2020 est composé de deux membres, Mme Pelletier-Perez et M. Lac. Il se réunira pour la première fois en 2021.

2.1.4. EQUIPE DIRIGEANTE

L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :

Jean-Michel Bérard
59 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du Groupe (R&D, Marketing, RH et Informatique). En 2000, Jean- Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.

Emmanuel Olivier
53 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert- comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.

Jean-Jacques Bérard
54 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.

Eric Bussy
45 ans, Vice-Président Marketing & Product Management et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.

Steve Smith
59 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.

Eric Thomas,
54 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.

Anne Grand-Clément
51 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

2.2. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations des membres du Conseil de surveillance

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de surveillance en date du 15 octobre 2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en Assemblée Générale annuelle et réparti par le Conseil de surveillance entre ses membres.

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2020 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2020			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Rémunérations allouées *
M-C. Bernal	Pdt du Conseil de surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	12 000 €	7 500 €			4 500 €
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
J-P. Lac	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	8 000 €				8 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker Inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			**101 000 €**	**67 500 €**	**0 €**	**0 €**	**33 500 €**

* anciennement jetons de présence

A titre d'information, voici une présentation comparative des rémunérations versées au titre de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2019 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2019			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000 €
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker Inc.	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			**105 000 €**	**75 000 €**	**0 €**	**0 €**	**30 000 €**

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Une fois par an, en fin d'année, le comité des rémunérations se réunit pour faire le point sur les rémunérations du Directoire.

Le tableau récapitulatif des rémunérations du Président du Directoire et du Directeur Général se présente comme suit :

	2020		2019	
En €	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	235 037	235 037	238 620	208 620
Rémunération variable	112 452	159 750	159 750	148 018
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 336	7 336	6 936	6 936
TOTAL	**354 825**	**402 123**	**405 306**	**363 574**
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire				
Rémunération fixe	191 668	191 668	187 971	187 971
Rémunération variable	70 000	125 000	125 000	105 190
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 488	7 488	7 488	7 488
TOTAL	**269 156**	**324 156**	**320 459**	**300 649**

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites en 2018. Ainsi en 2019, les quantités attribuées aux membres du Directoire ont été exceptionnellement doublées.

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 19 mars 2020.

Depuis 2007, la rémunération versée à Monsieur Jean-Michel Bérard, Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2020.

La rémunération versée à Monsieur Emmanuel Olivier en 2020 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2020. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2020.

Depuis 2017, Monsieur Emmanuel Olivier perçoit une rémunération au titre de son mandat social de membre du Directoire en plus de celle reçue de son contrat de travail.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

Les membres du Directoire sont éligibles au plan d'attribution gratuites d'actions. Ces actions ne sont pas assujetties à des conditions de performance.

Le tableau de synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante:

En €	2020	2019
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	354 825	405 306
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	808 000	1 347 200
TOTAL	**1 162 825**	**1 752 506**
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	269 156	320 459
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	646 400	1 077 760
TOTAL	**915 556**	**1 398 219**

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Au titre de l'exercices clos le 31 décembre 2020, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée, à titre gratuit ou onéreux, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, respectivement 8 000 et 6 400 actions gratuites ont été attribuées à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2020, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 9 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 7 200 actions pour M. Emmanuel Olivier.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les membres du Conseil de surveillance ne détiennent plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, ne détient plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Les dix premiers salariés non mandataires sociaux n'ont levé aucune option en 2020.

Aucune option de souscription ou achats d'actions n'a été consenties à ces 10 premiers salariés non mandataires sociaux.

En 2020, le Directoire a décidé lors de la réunion du 4 mai d'attribuer 28 750 options de souscription d'actions de la société.

Le Directoire a également décidé d'attribuer gratuitement lors de la réunion du 4 mai 50 850 actions de la société.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 18 juin 2020 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 40 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

La société a contracté deux engagements au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions.

Le versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Le versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Emmanuel Oliver, en cas de prise de contrôle hostile, décidé leur du Comité des rémunérations du 10 décembre 2020.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Au cours de l'exercice, M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire a acheté 1 000 titres et vendu 20 000 titres.

M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire a quant à lui, vendu 25 250 titres.

2.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles, ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions autorisées et concolues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIÉS
Arnauld de GASQUET

2.4. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Le capital social est fixé à ONZE MILLIONS SIX CENT SOIXANTE MILLE SIX CENT QUARANTE DEUX EUROS (11 660 642 €) et divisé en CINQ MILLIONS HUIT CENT TRENTE MILLE TROIS CENT VINGT ET UNE (5 830 321) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

Date	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		Nominal	Prime			
2015	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	211 950	370 708	10 496 230	5 248 115	2 €
02/04/2016	Augmentation de capital par incorporation de réserve	108 000		10 604 230	5 302 115	2 €
2016	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	184 486	486 963	10 788 716	5 394 358	2 €
20/06/2017	Augmentation de capital par incorporation de réserve	85 500		10 874 216	5 437 108	2 €
13/10/2017	Augmentation de capital par incorporation de réserve	3 600		10 877 816	5 438 908	2 €
2017	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	82 916	304 671	10 960 732	5 480 366	2 €
01/07/2018	Augmentation de capital par incorporation de réserve	125 200		11 085 932	5 542 966	2 €
2018	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	131 998	403 619	11 217 930	5 608 965	2 €
04/05/2019	Augmentation de capital par incorporation de réserve	97 800		11 315 730	5 657 865	2 €
2019	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	188 706	743 141	11 504 436	5 752 218	2 €
24/06/2020	Augmentation de capital par incorporation de réserve	92 400		11 596 836	5 798 418	2 €
2020	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	63 806	778 176	11 660 642	5 830 321	2 €
2020				**11 660 642**	**5 830 321**	**2 €**

2.5. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2020, le capital se répartissait comme suit :

Actionnaires	au 31/12/20			au 31/12/19		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	382 797	6,6%	11,2%	394 797	6,8%	11,1%
Thomas Wolfe	0	0,0%	0,0%	270 895	4,6%	7,8%
Marie-Claude Bernal	17 000	0,3%	0,5%	18 000	0,3%	0,5%
Emmanuel Olivier	60 550	1,0%	1,7%	63 822	1,7%	1,7%
Kleber Beauvillain	0	0,0%	0,0%	7 100	0,1%	0,2%
TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE	**460 347**	**7,9%**	**13,4%**	**754 614**	**13,1%**	**21,3%**
Auto détention	148 477	2,5%		150 242	2,6%	
Autres nominatifs	795 923	13,7%	20,6%	1 298 444	22,3%	27,8%
Public	4 425 574	75,9%	66,0%	3 548 918	60,9%	50,9%
TOTAL	**5 830 321**	**100,0%**	**100,0%**	**5 752 218**	**100,0%**	**100,0%**

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2020.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2020

Par email datant du 31 janvier 2020, la société Montanaro Asset Management Ltd (53 Threadneedle Street, London EC2R 8AR, GB) , a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% du capital et des droits de vote de la société ESKER.

Par courrier datant du 28 février 2020, la société Allianz IARD (1 cours Michelet, 92 076 Paris La Défense Cedex), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 5% du capital ou des droits de vote de la société ESKER le 25 février 2020.

Par courrier datant du 12 juin 2020, la société LFDE (53 avenue d'Iéna 75116 Paris), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 3% du capital ou des droits de vote de la société ESKER le 8 juin 2020.

Par courrier datant du 26 février 2021, la société Caisse des Dépôts (44 rue de la Villette, 69003 Lyon), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% des droits de vote de la société ESKER le 6 août 2020 puis le 9 septembre le seuil statutaire de 1% du capital.

Par courrier datant du 19 janvier 2021, la société Candriam Luxembourg (19-21 Route d'Arlon, 8009 Strassen, Luxembourg) a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% du capital et des droits de votes de la société ESKER le 19 novembre 2020.

2.6. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2020 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de surveillance adopté lors du Conseil de surveillance du 4 février 2021 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence.

Cependant, sauf dérogation légale exceptionnelle ou évolution législative en la matière, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions relatives à la vérification et aux contrôles des comptes annuels et consolidés et, le cas échéant, dans les cas exclus par les statuts.

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

Assemblées Générales

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

Franchissement de seuil

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, des dix-neuf vingtièmes ou de un pourcent du capital social ou des droits de vote, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, des dix-neuf vingtièmes ou de un pourcent, doit informer la société du nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède, dans les cinq (5) jours de bourse à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les cinq (5) jours de bourse, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

Conditions de modifications du capital

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

2.7. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 5.1.* du présent document. Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en Annexe 2 de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2020, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 5.1. du présent document et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en Annexe 2 de ce document d'enregistrement universel.

Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	123 123	0	102 950	226 073
Dilution potentielle du capital	**2,11%**	**0,00%**	**1,77%**	**3,88%**

3

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

INFORMATIONS PROSPECTIVES

La présente Déclaration de Performance Extra-Financière contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Elles sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Les informations prospectives mentionnées dans le présent document sont données uniquement à sa date de rédaction. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait, le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent document, afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquelles sont fondées les informations prospectives contenues dans le présent document. Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant en outre rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

A propos d'Esker

NOTRE MÉTIER

La présentation du métier d'Esker est disponible au chapitre 1.4 du document d'enregistrement universel.

Esker est une plateforme cloud unique d'automatisation des processus administratifs et financiers, permettant de renforcer les relations entre les entreprises, leurs fournisseurs, leurs clients et leurs collaborateurs. Les solutions Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet (Saas : Software as a Service), représentants 90% du chiffre d'affaires d'Esker en 2020. Le reste correspond à des ventes de licences et de contrats de support et de mises à jour qui y sont associées.

Cash-conversion cycle

En développant des technologies d'Intelligence Artificielle et en dématérialisant les documents de gestion liés à la commande et à la facturation, Esker permet d'accélérer les cycles de gestion Procure-to-Pay et Order-to-Cash et de les rendre plus fluides.

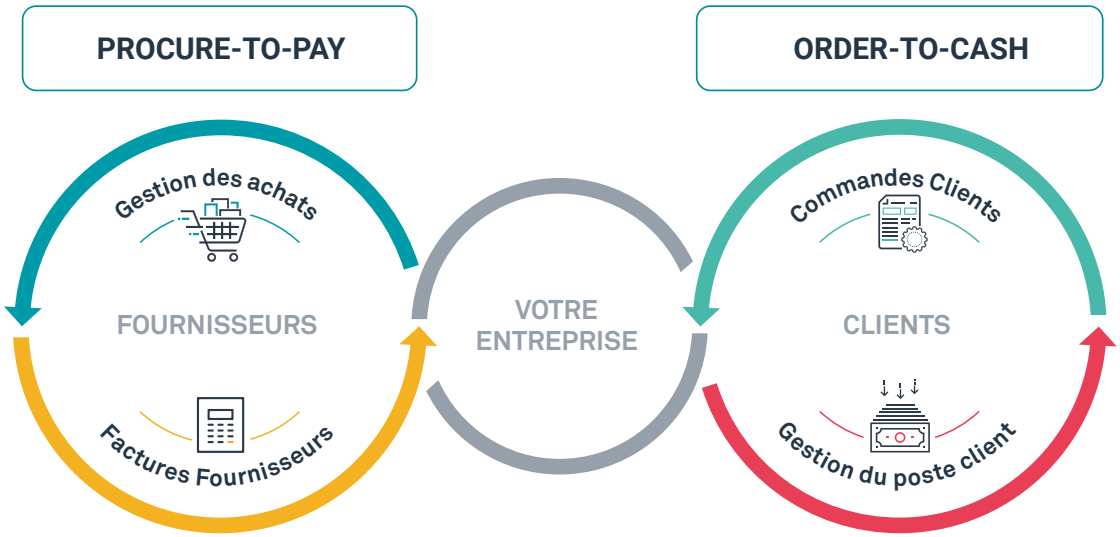

Esker valorise les fonctions administratives, financières et services clients des entreprises en les libérant de tâches fastidieuses et chronophages, en accroissant leur efficacité et en leur permettant de développer de nouvelles compétences à travers des activités à plus grande valeur ajoutée.

Esker a pour vocation de construire les leviers d'une croissance à somme positive : plus de productivité, plus de sens au travail, plus de confiance entre les organisations. Dans un contexte de plus en plus incertain, renforcer les liens au sein des écosystèmes des entreprises est un enjeu vital pour construire une croissance harmonieuse et durable.

ETI française dont le siège social est situé à Lyon, Esker compte près de 800 salariés implantés dans 14 pays en Europe, en Amérique et en Asie/Pacifique. L'entreprise a réalisé 112 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020, dont plus de 70% à l'international.

NOS VALEURS

Notre culture d'entreprise est façonnée par nos valeurs : collaborer au niveau global, fonder nos relations sur la confiance et le respect de chacun, innover pour progresser, créer un environnement de travail sain et positif et se mobiliser pour la satisfaction de tous. Ces valeurs guident notre comportement au quotidien, notre manière de travailler et inspirent nos 800 collaborateurs à travers le monde à construire ensemble des solutions performantes et innovantes.

ONE TEAM BEYOND BOUNDARIES

Nous encourageons la collaboration entre les services et les filiales. Travailler tous ensemble et partager nos idées nous permet de grandir et de réussir.

MORE GRATITUDE, LESS ATTITUDE

Nous pensons qu'une organisation performante repose sur le respect et la confiance. Se montrer reconnaissant et communiquer sincèrement créent un environnement où l'on se sent réellement appréciés.

PARTIES PRENANTES ET ÉCOSYSTÈMES

Par nature, le métier d'éditeur de logiciels conduit Esker à interagir avec plusieurs types de parties prenantes au sein de son écosystème : collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires, investisseurs et analystes, organismes publics, communautés, et l'environnement. La qualité des relations et l'éthique avec lequel elles s'opèrent au sein de cet écosystème sont les fondements des valeurs du groupe Esker.

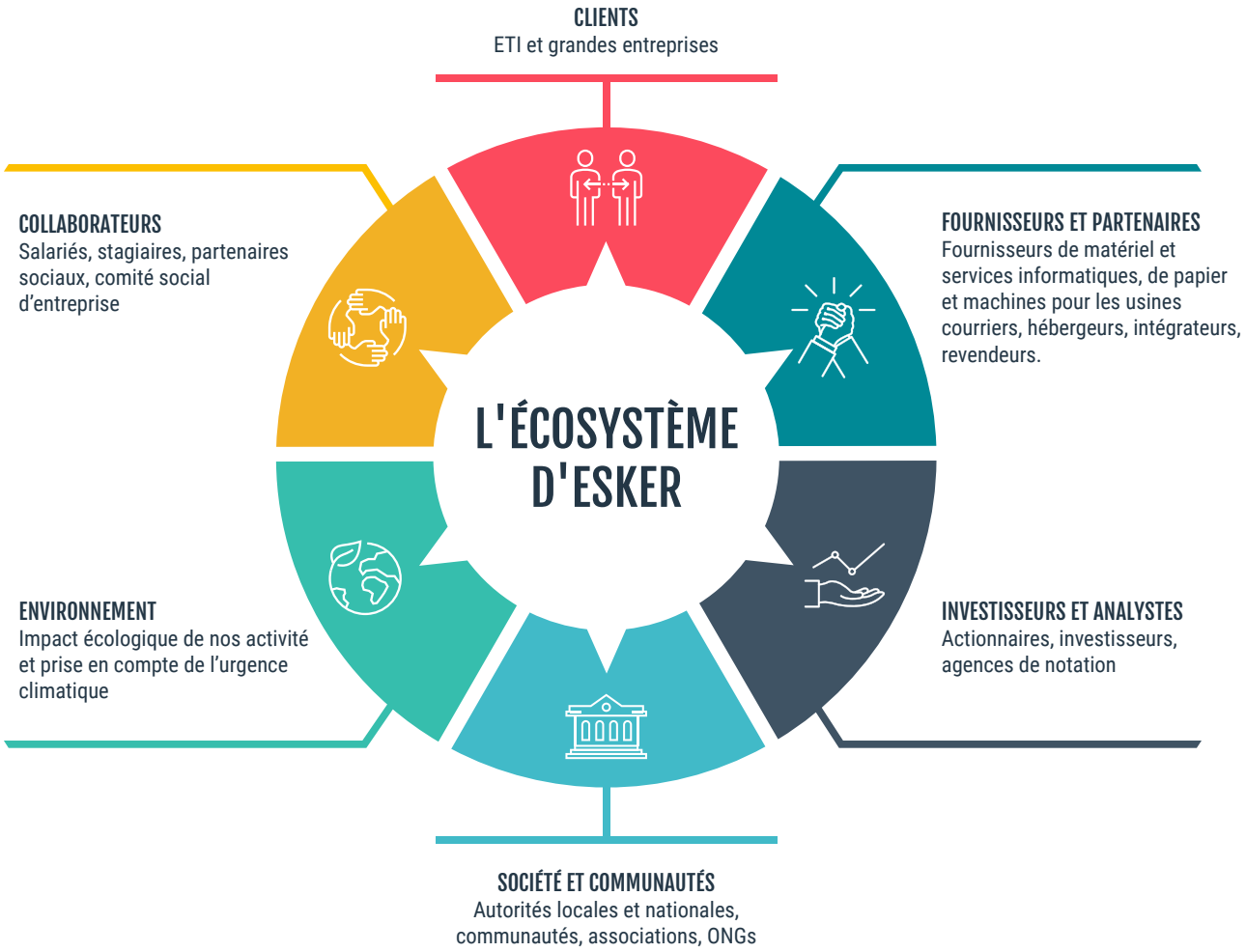

DARE TO *INNOVATE*, INITIATE AND ITERATE

Savoir réfléchir autrement et sortir des sentiers battus sont des compétences auxquelles nous attachons beaucoup d'importance. Nous commençons modestement et nous adaptons au fur et à mesure pour atteindre des objectifs ambitieux – une story à la fois.

GOOD VIBES ONLY

Un environnement de travail positif favorise de meilleurs résultats. Nous veillons à ce que chacun trouve son juste équilibre en respectant les besoins individuels.

ALL ACTIONS TOWARD *SATISFACTION*

Pour nos clients et nos collaborateurs, la satisfaction n'est pas seulement un objectif, c'est notre mission. Notre expérience et notre persévérance nous permettent de surmonter les épreuves et de créer de la valeur.

MODÈLE D'AFFAIRES

RESSOURCES & ENJEUX

CAPITAL FINANCIER ET INDUSTRIEL

- **Profil financier solide** - *Endettement: 15 144 K€ ; Trésorerie: 40 421 K€, soit une trésorerie nette groupe de 25 M€ au 31/12/20*
- **Confiance des marchés** - *Capitalisation boursière de 1 Milliards d'Euros au 31/12/2020*
- **Robustesse de l'infrastructure de la plateforme Esker On Demand et excellence opérationnelle** : *qualité, sécurité et fiabilité - Certification ISO 27001*

CAPITAL HUMAIN ET INTELLECTUEL

- **Recrutement et rétention de talents**, développement des collaborateurs - *765 salariés répartis dans 14 pays*
- **Investissements en R&D**, innovation, partenariats et anticipation des évolutions technologiques - *Dépenses de R&D sur 2020: 12 633 M€*

CAPITAL SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- **Solutions leader sur leurs marchés**, répondants aux besoins clients et aux évolutions sociétales des entreprises - *6000 clients Esker on Demand (dont 1200 exclusivement sur l'automatisation des processus)*
- **Respect de l'éthique** et de la règlementation - *0 plaintes reçues pour non-respect du RGPD*
- **Utilisation des ressources naturelles** - *émissions de GES en 2020: 3399t CO2 e*

NOTRE ACTIVITE

MISSION

Dans un monde de plus en plus incertain, les entreprises doivent établir des relations plus solides au sein de leurs écosystèmes pour générer de la croissance à somme positive.
Esker renforce les relations entre les fournisseurs, clients et salariés des entreprises grâce à une plateforme cloud unique qui automatise les processus des fonctions finance et service client.

CULTURE

- 5 valeurs Esker
- Méthodologie Agile
- Engagement pour le développement durable

PRODUITS

- *Chiffre d'affaire 2020: 112 M€*
- Plateforme cloud Esker on Demand - *600 000 utilisateurs sur la plateforme EOD*
- Solutions Order-to-Cash et Procure-to-Pay - *1 milliard de transactions annuelles sur EOD*

ATOUTS

- Plateforme Cloud unique pour l'ensemble des cycles de gestion
- Présence mondiale
- Adaptation et intégration aux systèmes existants
- Innovation et investissements dynamiques
- Conformité et sécurité
- Pionnier du Cloud & Intelligence Artificielle

CREATION DE VALEUR

COLLABORATEURS

- Taux de satisfaction salariés: 97%
- Montant investi pour la formation: 185 K€

CLIENTS

- Satisfaction client - NPS transactionnel: 60,84%
- Disponibilité des services: 99,878%

FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

- Code de conduite fournisseurs
- Partenariats technologiques

INVESTISSEURS ET ANALYSTES

- Récurrence des revenus
- +7,8% de croissance organique en 2020 (contre 20% en 2019)
- 19,6% de profitabilité (EBE) en 2020 (contre 20,1% en 2019)

ENVIRONNEMENT

- Eco-efficacité des bureaux et data centers
- Politique environnementale des usines courrier - *Usine courrier France certifiée ISO 14001*
- Programme de reforestation - *6250 arbres plantés en 2020*

SOCIÉTÉ ET COMMUNAUTÉS

- Promotion des droits de l'homme
- Diminution des risques de fraude
- Mécénat: *170K€ (France uniquement)*

La stratégie RSE d'Esker

Le tableau ci-dessous illustre la manière dont sont articulés les trois piliers de la stratégie RSE de l'entreprise. Ces priorités ont été définies en tenant compte des principaux risques extra-financiers globaux auxquels l'entreprise est confrontée ainsi que des résultats de l'analyse de matérialité, et ont un impact sur l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes.

- **ETHIQUE & GOUVERNANCE : Agir de manière éthique et responsable**, depuis notre gouvernance, en passant par la confiance de nos clients et la sécurité de leurs données, leur satisfaction grâce à des solutions innovantes et une haute disponibilité des services, jusqu'à nos relations commerciales et notre impact sur l'économie et les communautés.
- **SOCIAL : Valoriser le capital humain**, en promouvant le travail intelligent à travers nos solutions, grâce à une culture d'entreprise bienveillante et engagée qui soutient la diversité et le bien-être, en favorisant la formation et la mobilité de nos équipes.
- **ENVIRONNEMENT : Protéger la planète** en maîtrisant nos consommations énergétiques, en réduisant et valorisant nos déchets, en favorisant les modes de transport doux pour minimiser notre impact sur l'environnement.

Enjeux RSE	Risques	Politiques et objectifs	Indicateurs clés	Page
Agir de manière éthique et responsable	Faillites et fraude	Permettre aux entreprises de promouvoir un écosystème vertueux avec leurs clients et fournisseurs et de réduire les risques de faillite et de fraude.	• Conformité règlementaire • Gestion électronique des workflows de validation et gestion des droits des utilisateurs	p.17
	Ethique, transparence et conformité	Promouvoir une culture d'intégrité et de conduite éthique à tous les niveaux de l'organisation.	• 2 réunions de présentation des résultats par an • 12,8K visiteurs uniques sur le site investisseurs • 10 réunions avec les représentants du personnel - *France uniquement* • 2 femmes sur 4 membres au Conseil de surveillance • 100% d'administrateurs indépendants au Conseil de surveillance • 100% de participation aux réunions du Conseil de surveillance • Ratio du salaire du PDG par rapport au salaire médian monde inférieur à 10	p.18
	Sécurité et protection des données	Protéger les données clients contre les menaces internes et externes.	• Certification ISO 27001 pour les activités de la plateforme cloud Esker on Demand • 0 plaintes pour non-respect de la réglementation en vigueur (RGPD) • 100 % des salariés ont suivi une formation de sensibilisation à la sécurité et la protection des données avec succès	p.20
	Confiance et satisfaction des clients	Offrir une très haute disponibilité des services et assurer l'adoption et la meilleure utilisation des solutions Esker par ses clients.	• Taux moyen de disponibilité de la plateforme cloud Esker on Demand : 99,878% • NPS transactionnel (compris entre -100 et 100) : 60,84%	p.21
	Achats responsables & conduite des affaires	S'engager avec des partenaires et des fournisseurs qui adhèrent à des standards éthiques et responsables et lutter contre la corruption.	• Code de conduite fournisseurs d'Esker validé par 4 fournisseurs principaux sur 8	p.23
	Engagement auprès des communautés	Apporter un soutien financier et humain aux communautés et associations locales.	• 120 K€ pour soutenir des établissements scolaires et l'éducation plus globalement • 50 K€ pour soutenir le monde de la culture • 47 heures utilisées par les salariés sur leur temps de travail pour des actions associatives	p.24

Enjeux RSE	Risques	Politiques et objectifs	Indicateurs clés	Page
Valoriser le capital humain	Transition numérique et travail intelligent	Accompagner les entreprises dans leur transition numérique en permettant le développement de nouvelles compétences dans leurs équipes.	• Témoignages clients	p.26
	Culture d'entreprise et intégration des salariés	Assurer l'intégration des nouveaux salariés et leur bonne adaptation à la culture de l'entreprise.	• 765 salariés Esker au 31/12 • 99,21% de salariés permanents • Taux de rotation du personnel : 9,1% • La culture Esker est approuvée à 87,6% par les salariés	p.27
	Formation et mobilité interne	Permettre à tous les collaborateurs d'être acteur de leur développement personnel et de leur carrière et leur donner les moyens d'évoluer au sein de l'entreprise.	• 815 salariés ont suivi une formation interne en 2020, 283 une formation externe. • 13 862 heures de formation dispensées • 180 383 € dédiés à la formation • 75 évolutions internes en 2020	p.29
	Bien-être au travail et rétention des salariés	Offrir des conditions de travail optimales aux salariés et les impliquer dans les succès de l'entreprise en révélant leur potentiel pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.	• 97% des salariés ont répondu "Esker est une entreprise où il fait bon travailler" à l'enquête annuelle • 6,8 ans d'ancienneté moyenne • 4,8% de salariés à temps partiel • 1 signalement de harcèlement en 2020 • 67 départs en 2020 - démission : 5,54% - licenciement : 0,83% - autres motifs de rupture : 2,22% - fin de contrat à durée déterminée : 0,69%	p.30
	Santé et sécurité au travail	Garantir un environnement de travail sain en favorisant la prévention des risques.	• Taux de fréquence : 3,68 • Taux de sévérité : 0,08 • Taux d'absentéisme : 2,8% • 14,2% de salariés formés au secourisme - *France uniquement* • COVID-19 : 22 K€ alloués à la protection des salariés (masques, gel, visières) - *France uniquement* • COVID-19 : 93% des salariés ont bénéficié du télétravail en 2020	p.31
	Attraction des talents & des nouvelles générations	S'engager auprès des jeunes générations pour leur proposer des expériences enrichissantes et des perspectives de carrières.	• 154 nouveaux salariés, dont : - 95% de contrats permanents - 31,17% de femmes - 37,7% de jeunes de -28 ans - 21 salariés cooptés • 8178 abonnés à la page LinkedIn France (+65% par rapport à 2019) • Age moyen des collaborateurs : 37,9 ans • 14 stagiaires accueillis en 2020 • 29% de stagiaires embauchés à la fin de leur stage	p.33
	Diversité et inclusion	Promouvoir une culture de la diversité et de l'inclusion, représentative de la philosophie d'Esker en matière d'égalité des chances.	• 30,59% de femmes / 69,41% d'hommes • 31,53% de femmes managers / 68,47% d'hommes managers • 31,17% de femmes dans les embauches • Index égalité femmes-hommes : 91/100 • 17 nationalités différentes parmi les effectifs monde • 0,5% de salariés handicapés dans les effectifs	p.35

Enjeux RSE	Risques	Politiques et objectifs	Indicateurs clés	Page
Protéger la planète	Usage du papier	Réduire l'usage du papier dans les entreprises et permettre le travail depuis n'importe où avec une simple connexion internet.	• Témoignages clients	p.37
	Changement climatique	Limiter l'impact écologique de l'entreprise en diminuant ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre.	• 2 sites certifiés ISO 14001 en France • Quantité total d'émission de CO2 : 3 399 t.CO2e - par document facturé sur Esker on Demand : 7,43g - par salarié : 4,69 t.CO2e • Quantité de CO2 émis par source : - bureaux et usines : 2 696,8 t.CO2e - déplacements professionnels : 343,1 t.CO2e - déplacements domicile-travail : 348,7 t.CO2e • Quantité de CO2 émis par scope : - Emissions directes (Scope 1) : 381 t.CO2e - Emissions indirectes (Scope 2) : 629 t.CO2e - Autres émissions indirectes (Scope 3) : 2 390 tCO2e • Consommation d'électricité : 1 756 855 kWh	p.38
	Transport et pollution	Limiter les déplacements professionnels et promouvoir les transports doux auprès des salariés.	• 23 véhicules hybrides ou électriques sur 74 dans la flotte automobile de l'entreprise • 176 salariés bénéficient de la prime transport, pour un montant total de 34 490 € - *France uniquement* • 81 salariés bénéficient de l'Indemnité Kilométrique Vélo, pour un montant total de 13 563 € - *France uniquement*	p.40
	Gestion des déchets et économie circulaire	Maximiser les quantités de déchets valorisés et encourager les principes de l'économie circulaire dans les activités de l'entreprise afin de réduire son empreinte environnementale.	• 131,89 tonnes de déchets recyclés dans nos usines courriers US et France • 100% de recyclage des rebuts papier, enveloppes et encre de l'usine courrier France • 1821kg de déchets recyclés pour 20 kg de déchets non recyclés dans les bureaux France • 167 kg de DEEE valorisés - *France uniquement*	p.41
	Impact écologique du numérique	Choisir des hébergeurs de datacenters transparents sur leur empreinte écologique et engagés pour la cause environnementale.	• Part des clients hébergés sur Microsoft Azure : 12,68% du CA Esker on Demand (contre 6,46% en 2019) • Power Usage Effectiveness (PUE) des datacenters: - Microsoft Azure: 1,125 - CDW: 1,23 - Equinix: 1,29 - 1,40 - Colt: 1,55	p.42
	Déforestation	Participer à des projets de reforestation pour réduire l'empreinte carbone de l'entreprise.	• Principal fournisseur de papier classé dans le Top 1% mondial des entreprises les plus performantes pour le développement durable selon EcoVadis • 6 250 arbres plantés sur un projet de reforestation en Tanzanie	p.43

Risques et enjeux extra-financiers

L'ensemble des risques auxquels est confronté Esker est présenté au chapitre 4 du document d'enregistrement universel.

Esker a inscrit sa stratégie RSE au cœur de ses activités. Les piliers de la stratégie du Groupe sont fondés à la fois sur les enjeux majeurs pour ses parties prenantes et sur une analyse de matérialité permettant de hiérarchiser les actions du Groupe face aux principaux risques de gouvernance, sociaux, environnementaux ou sociétaux pertinents au regard de son activité.

IDENTIFICATION DES RISQUES AVEC LES PARTIES PRENANTES

Pour identifier ses risques extra-financiers, Esker a mené une enquête en 2018 auprès de l'ensemble des salariés Esker pour connaître les enjeux auxquels ils sont les plus sensibles et afin de s'assurer de la cohérence de la démarche RSE de l'entreprise avec les valeurs de ses salariés. Cette démarche fait partie d'un processus et d'une méthode plus globale au sein du Groupe qui consiste à impliquer les individus dans les prises de décisions pour favoriser leur adhésion et leur motivation aux actions mises en œuvre par la suite.

Les parties prenantes externes ont été impliquées à travers les différents directeurs de la société, par leur expérience terrain et par l'intermédiaires de leurs équipes respectives: les clients à travers la Directrice Consulting & Support Monde et le Directeur Product Management et Marketing Monde, les collaborateurs à travers la DRH, les fournisseurs et partenaires à travers la DAF, l'environnement à travers le DSI, les investisseurs à travers le Directeur Général et la société et les communautés locales à travers le Président du Directoire.

CONSOLIDATION ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Un travail d'analyse a ensuite été réalisé par le groupe de travail RSE (mentionné dans la section *La Gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise*, ci-après) ainsi que plusieurs directeurs de l'entreprise, qui ont cherché à identifier l'importance de ces enjeux pour les parties prenantes et leur impact sur l'entreprise, au-delà des facteurs de risques présentés au *chapitre 4* du document d'enregistrement universel et des enjeux plébiscités par les résultats du sondage mené auprès des salariés.

Les résultats de cette analyse ont été présentés aux Président du Directoire et Directeur Général de l'entreprise, qui ont permis d'ajuster et de valider des enjeux majeurs et prioritaires. *L'Importance pour les parties prenantes* en ordonnée reflète l'intérêt des parties prenantes pour la question et *l'Impact sur Esker* en abscisse montre l'impact de la question sur le Groupe. Ces enjeux ont été formalisés dans la matrice de matérialité suivante :

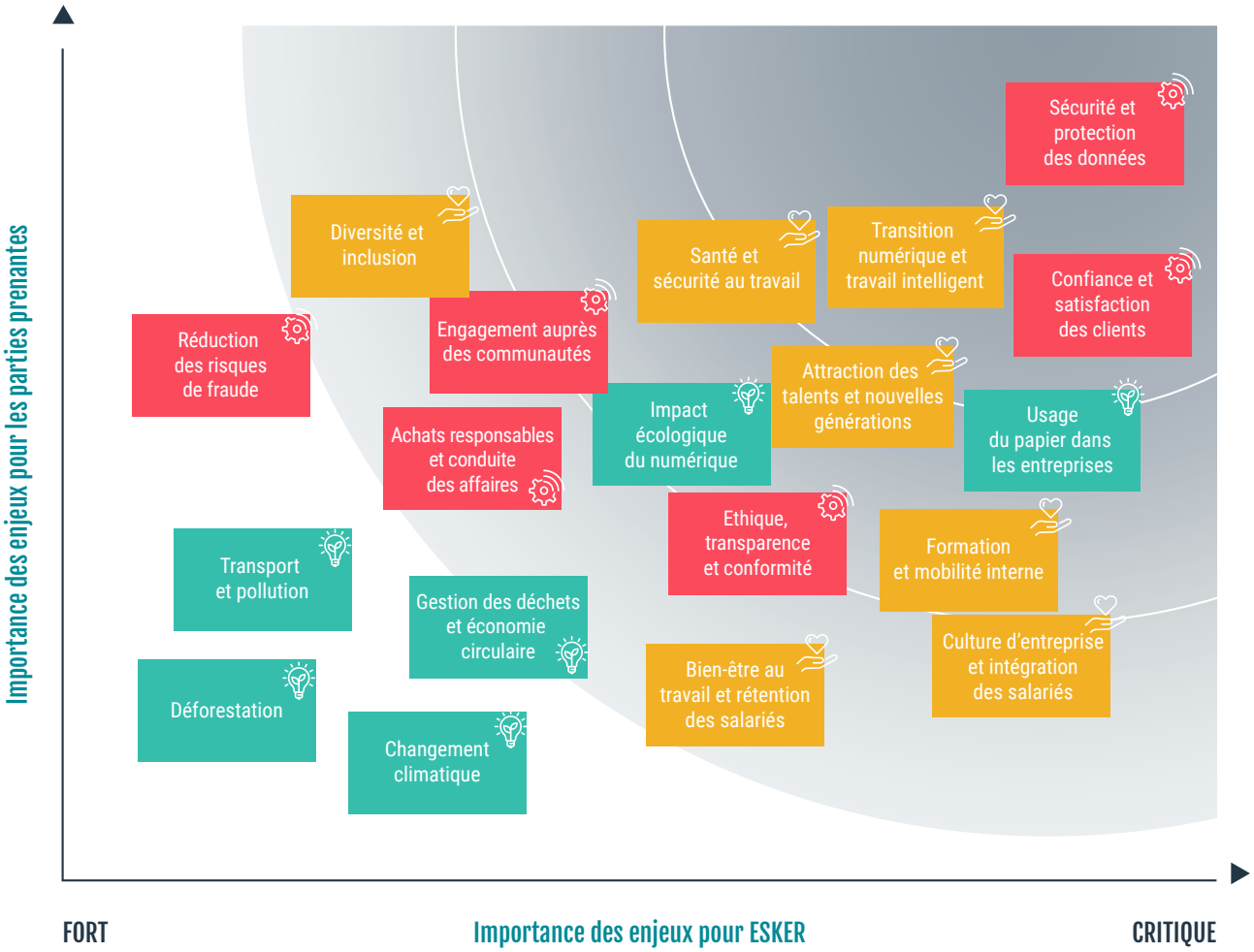

CARTOGRAPHIE DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

La cartographie des risques extra-financiers a été établie selon la même méthodologie et les mêmes critères que celle présentée au chapitre 4 du document d'enregistrement universel. Les risques significatifs ont été évalués selon leur probabilité d'occurrence et leurs éventuelles conséquences pour Esker. Une échelle de vraisemblance (Faible, Modérée, Elevée), une échelle de magnitude (Peu significatif, Significatif, Critique) et des poids ont été utilisés pour réaliser cet exercice, dont le résultat apparaît dans le graphique ci-dessous :

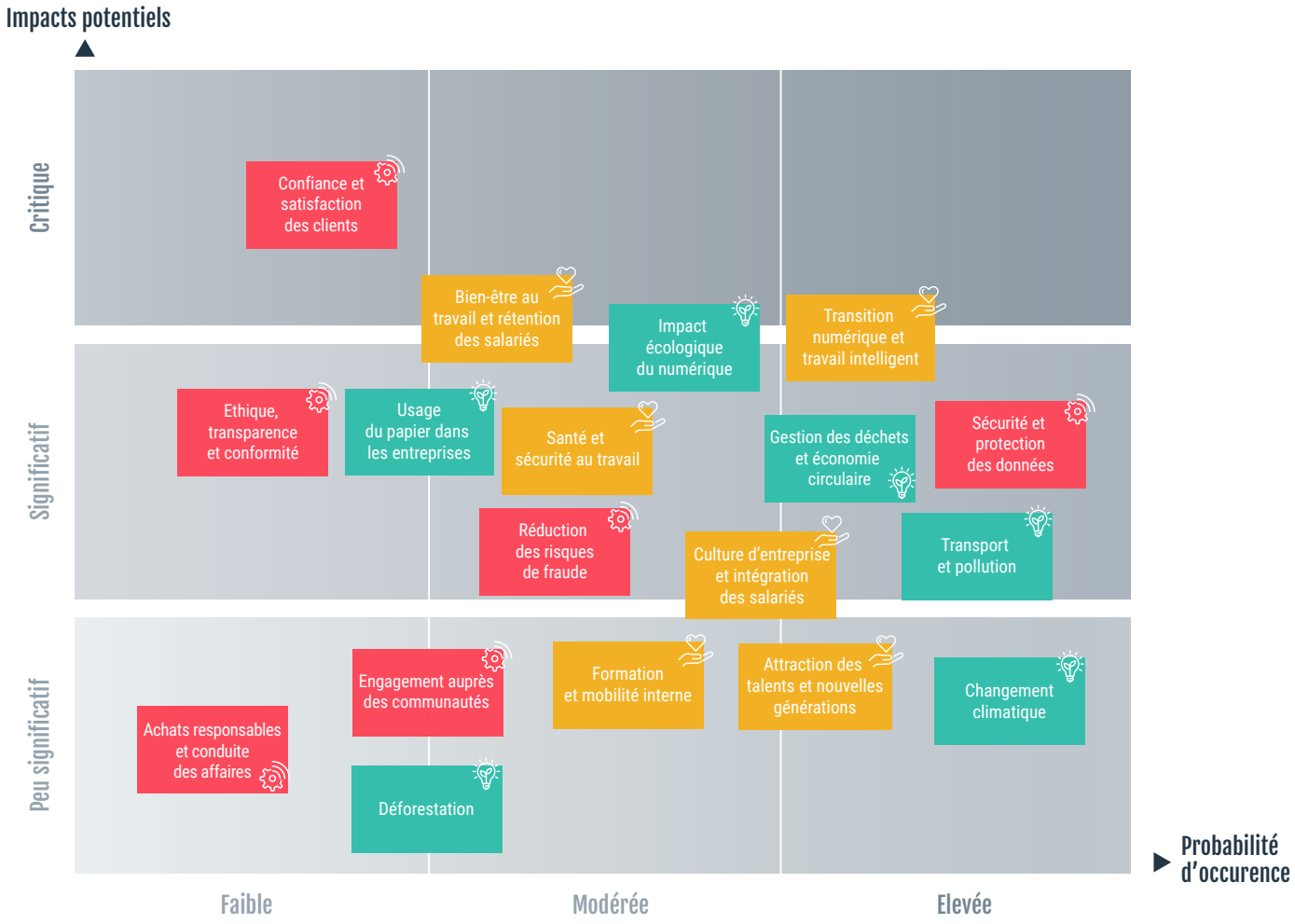

Gouvernance de la RSE

COMITÉ RSE

Un comité RSE constitué de directeurs opérationnels (DSI, DAF, DRH) et d'un membre du Comité de Direction (Directrice des Services Consulting & Support Monde) et coordonné par une Responsable Performance RSE (qui travaille en parallèle à d'autres fonctions dans l'entreprise), se réunit une fois par mois au siège lyonnais du Groupe et couvre les responsabilités suivantes :

- Examiner la stratégie RSE du Groupe et le déploiement des initiatives dans ce domaine ;
- Examiner les engagements du Groupe en matière de RSE en fonction des enjeux propres à l'activité et aux objectifs du Groupe ;
- Evaluer les risques et les opportunités en matière de performance sociale et environnementale ;
- Revoir les politiques sociales et environnementales en tenant compte de leur impact en terme de performance économique ;
- Examiner la déclaration annuelle sur la performance extra-financière ; et
- Examiner la synthèse des notations attribuées au Groupe par les agences de notation extra-financière.

En 2021, afin d'assurer l'alignement et l'intégration des objectifs de développement durable avec la stratégie globale du Groupe, le Directeur Général et Président du Directoire rejoindront le comité RSE et en seront responsables. Un Comité Social et Environnemental sera également créé au niveau du Conseil de surveillance.

COMITÉ ACTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

Au siège, un comité d'action environnementale et sociale, composé du Responsable Services Généraux, de la Responsable Performance RSE et d'une dizaine de salariés volontaires et motivés, propose et met en place des actions concrètes pour sensibiliser les collaborateurs et diminuer l'impact d'Esker sur l'environnement tout en ayant une politique sociale cohérente.

CORRESPONDANTS FILIALES

Enfin, des correspondants RSE, incarnés par le responsable administratif et le responsable marketing, sont présents dans les filiales du Groupe, permettant la collecte d'informations au niveau global et la mobilisation de l'ensemble des entités autour des engagements de l'entreprise.

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Esker a renouvelé son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et s'engage à respecter ses dix principes en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Le Global Compact France est mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français.

Site internet : *https://www.unglobalcompact.org/*

En cohérence avec les priorités identifiées, son modèle d'affaires et les engagements du Groupe, les axes de création de valeur d'Esker, en lien avec les Objectifs de Développement Durable dont le référentiel est mondialement reconnu et partagé par de nombreuses entreprises et institutions, sont présentés ci-dessous. Au regard de ses activités, Esker concentre ses efforts sur les 8 ODD les plus pertinents sur lesquels l'entreprise a un impact majeur et pour lesquels elle peut optimiser sa contribution :

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	**3 - Bonne santé et bien-être** ▪ Promotion du bien-être au travail ▪ Initiatives sociales et associatives ▪ Santé et sécurité des salariés ▪ Flexibilité au travail

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	**4 - Education de qualité** ▪ Initiatives auprès d'établissements scolaires ▪ Plan de formation des collaborateurs ▪ Plateforme Esker University
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	**5 - Egalité entre les sexes** ▪ Promotion de l'égalité hommes-femmes ▪ Lutte contre les discriminations
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	**8 - Travail décent et croissance économique** ▪ Esker valorise les fonctions support en augmentant la productivité et la qualité de leurs services administratifs ▪ Esker génère de la croissance et évite les délocalisations vers des pays à bas coût avec des solutions qui rendent les processus documentaires des entreprises plus fluides et moins chronophages ▪ Esker améliore l'expérience et la fidélité des clients et fournisseurs.
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	**9 - Industrie, innovation, infrastructure** ▪ Esker favorise la transformation numérique des entreprises et leur intégration dans la chaîne de valeur et sur le marché, en permettant la digitalisation et l'automatisation de leurs processus documentaires.
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	**12 - Consommation et production responsables** ▪ Esker permet aux entreprises de réduire leur consommation de papier grâce à la dématérialisation et de limiter les déplacements grâce à un accès en ligne à sa plateforme. ▪ Chaine d'approvisionnement durable ▪ Evaluation des fournisseurs ▪ Politique en faveur des transports doux ▪ Valorisation des déchets
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	**13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** ▪ Réduction de l'empreinte carbone des activités de l'entreprise ▪ Soutien à des programmes de reforestation
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	**16 - Paix, justice et institutions efficaces** ▪ Esker permet de réduire le risque de fraude ▪ Politique en matière de protection des données personnelles ▪ Ethique de la chaîne d'approvisionnement

Evaluation par des tiers indépendants

En 2020, Esker a marqué une forte progression sur sa performance RSE, comme asserté par 2 principales agences de notation extra-financière : EcoVadis et Gaïa Index.

ECOVADIS

Comme chaque année, la performance d'Esker en matière de responsabilité sociétale d'entreprise a été évaluée par la plateforme EcoVadis, pour favoriser la transparence et la confiance avec ses clients et partenaires commerciaux. Après avoir obtenu la médaille d'argent en 2019, Esker a cette année obtenu la médaille d'or, avec un score de 68/100 (contre 58/100 en 2019), plaçant l'entreprise dans le top 4% des entreprises évaluées par la plateforme.

Site internet : *https://ecovadis.com/*

Indicateur	2018	2019	2020
Score Global	51/100	58/100	68/100
Environnement	50/100	80/100	70/100
Social et Droits de l'Homme	60/100	60/100	70/100
Ethique	40/100	50/100	70/100
Achats Responsables	40/100	40/100	50/100

GAÏA INDEX

La qualité de la politique ESG d'Esker est reconnue par la communauté financière et plus particulièrement par les investisseurs I.S.R. (Investissement Socialement Responsable), à travers l'indice Gaïa-rating, réalisé en toute indépendance par EthiFinance. Esker a ainsi obtenu la note de 69/100 en 2020 (contre 57/100 en 2019).

Site internet : *http://www.gaia-rating.com*

Indicateur	2018	2019	2020
Score Global	46/100	57/100	69/100
Gouvernance	38/100	47/100	68/100
Social	82/100	67/100	75/100
Environnement	15/100	71/100	75/100
Parties Prenantes Externes	23/100	46/100	54/100

1 AGIR DE MANIÈRE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Réduction des risques de fraude – *grâce aux solutions Esker*

Les services Esker ont été développés à travers un réseau mondial de centres de production et de data centers placés stratégiquement. Cette infrastructure à la fois physique et virtuelle offre des niveaux de sécurité, de flexibilité et de performance très élevés, permettant ainsi aux entreprises de protéger leurs informations confidentielles. La sécurité des données est assurée grâce à un identifiant unique pour chaque document et à plusieurs niveaux de sécurité. Esker garantit un accès aux données aux utilisateurs appropriés. Pour renforcer la sécurité, la confidentialité et la protection des données, Esker crypte toutes les transmissions de données entrantes et sortantes. Les données stockées sur la plateforme sont également encodées.

Esker permet de réduire les risques de fraude grâce notamment à la gestion électronique des workflows de validation et la gestion de droits des utilisateurs : les documents sont envoyés automatiquement pour approbation selon des règles définies par l'entreprise. Côté gestion du poste fournisseurs, des fonctionnalités de vérification des informations bancaires permettent de lutter contre la fraude au RIB et les conversions de facture sans bon de commande en facture avec commande préapprouvées limitent les risques de fraude. Côté gestion du poste client, l'intégration avec des agences de notation permet de récupérer les données de crédit clients et de s'assurer de leur solvabilité, limitant ainsi les risques de faillite et de fraude.

Ethique, transparence et conformité

Au-delà de la conformité aux lois et réglementations, Esker intègre dans sa gouvernance des bonnes pratiques dans des domaines financiers et extra-financiers pour améliorer sa performance et consolider la confiance donnée à la société tant par ses parties prenantes internes qu'externes et ainsi contribuer à la pérennité de l'entreprise.

INDICATEURS CLÉS

- 2 réunions de présentation des résultats par an
- 12,8K visiteurs uniques sur le site investisseurs
- 10 réunions avec les représentants du personnel - *France uniquement*
- 2 femmes sur 4 membres au Conseil de surveillance
- 100% d'administrateurs indépendants au Conseil de surveillance
- 100% de participation aux réunions du Conseil de surveillance
- Ratio du salaire du PDG par rapport au salaire médian monde inférieur à 10

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération variable brute annuelle de Jean-Michel Bérard, PDG d'Esker, peut atteindre un maximum de 240 000 euros calculée en fonction de la progression de deux indicateurs : la croissance du chiffre d'affaires et un objectif de marge avec une clé de répartition de 60% pour l'indicateur du chiffre d'affaires et 40% pour l'indicateur de marge. Le minimum de rémunération variable brute annuelle est de 15 000€. Aucune rémunération variable n'est versée en cas de marge opérationnelle négative. En 2021, 10% de la rémunération variable du PDG seront basés sur un critère RSE.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance d'Esker est composé de 4 membres indépendants, dont 2 femmes. 5 réunions du Conseil de surveillance sont organisées chaque année et l'assiduité moyenne est de 100%.

IMPLICATION DES DIRECTEURS ET PLAN DE SUCCESSION

5 réunions du comité de direction ont lieu chaque année, et DRH, DAF et DSI y sont régulièrement invités afin de présenter l'avancée de leurs projets respectifs et permettre d'assurer l'alignement des équipes opérationnelles avec la stratégie globale de l'entreprise.

Chaque année, le Conseil de surveillance interroge le Directoire sur leur plan de succession ainsi que ceux de leurs subordonnés directs. Des plans de successions sont également établis au niveau du comité de direction.

DIALOGUE SOCIAL

Chaque entité du Groupe dispose de sa propre représentation du personnel au travers des instances définies par la loi. Outre le respect du cadre légal et des réunions organisées régulièrement, le Groupe donne une place importante au dialogue social qui contribue à sa performance économique. C'est dans ce contexte que les représentants du personnel peuvent être consultés pour des sujets ne figurant pas dans les points obligatoires.

Les résultats de l'entreprise donnent lieu à des échanges avec les représentants du personnel, avant d'être présentés à l'ensemble des salariés sous forme de *Company Meeting*. Ces présentations sont également disponibles en anglais, pour permettre à l'ensemble des salariés monde de se tenir au courant des réalisations du trimestre et des projets à venir.

En France, le CSE et la Direction se réunissent régulièrement pour négocier des accords d'entreprise, tels que les accords spécifiques signés suivants : Egalité hommes/femmes, Télétravail, Charte du droit à la déconnexion, Convention d'assurance maladie complémentaire, Accords de participation aux bénéfices.

RELATIONS INVESTISSEURS

Pour renforcer le dialogue avec les actionnaires et promouvoir un engagement sur le long terme, Esker maintient un contact régulier avec les investisseurs. Les résultats de l'entreprise sont présentés chaque semestre, en français et en anglais, à une audience composée d'investisseurs, d'analystes, et de toutes les personnes intéressées par l'activité de la société. Des informations sur le chiffre d'affaires trimestriel sont communiquées aux parties prenantes. La Direction de la société participe également à des salons d'investisseurs professionnels et un site internet dédié permet à toute personne intéressée de consulter les dernières présentations et de prendre contact avec la direction de l'entreprise pour organiser un rendez-vous ou obtenir plus d'informations.

RESPECT DES DROITS HUMAINS

Esker s'engage à respecter les droits humains dans tous les pays dans lesquels la société opère. Dans ce cadre, l'entreprise soutient le Global Compact des Nations Unies dont elle est membre et encourage ses partenaires commerciaux à respecter les principes relatifs à l'environnement, aux droits humains, comprenant la prévention de la discrimination, du travail des enfants, du travail forcé ou obligatoire, ainsi que le respect des lois relatives aux salaires et la préservation d'un environnement de travail sûr et sain.

ACTIONS

- Organisation des élections du CSE avec les taux de participation suivants : ETAM titulaires : 67,35% ; ETAM suppléants : 67,35% ; Cadres titulaires : 55,25% ; Cadres suppléants : 54,94% - *France uniquement*
- Organisation de réunions 10 réunions par an avec les membres du CSE - *France uniquement*
- Création de nouvelles commissions au CSE : Commission d'Information et d'Aide au Logement, Commission de l'Egalité Professionnelle, Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, Commission de la Formation - *France uniquement*
- Mise à disposition d'informations financières régulières en anglais et en français sur les sites investisseurs : *https://www.esker.fr/investisseurs* et *https://www.esker.com/investors*
- Présentations semestrielles des résultats de l'entreprise, en anglais et en français
- Participation à des salons investisseurs professionnels
- Organisation d'une centaine de rendez-vous avec les analystes et investisseurs
- Renouvellement de l'adhésion au Global Compact des Nations Unies

OBJECTIFS

- Maintenir l'indépendance du Conseil de surveillance avec 100% de membres indépendants.
- Créer un comité RSE au sein du Conseil de surveillance pour une plus grande transparence des initiatives de l'entreprise.

Sécurité et protection des données

De plus en plus sophistiquée ces dernières années, la cybercriminalité menace la sécurité, la fiabilité et la continuité des systèmes d'information et le secteur du numérique fait face à des défis toujours plus importants en matière de protection des données personnelles. Avec une plateforme Cloud disponible 24/7 partout dans le monde, la sécurité informatique est un enjeu majeur pour Esker. La crise sanitaire causée par le COVID-19 n'a fait qu'amplifier cette menace.

INDICATEURS CLÉS

- Certification ISO 27001 pour les activités de la plateforme cloud Esker on Demand
- 0 plaintes pour non-respect de la réglementation en vigueur (RGPD)
- 100 % des salariés ont suivi une formation de sensibilisation à la sécurité et la protection des données avec succès

RESSOURCES ALLOUÉES

Des équipes spécifiques sont dédiées à la sûreté et à la sécurité de l'infrastructure de la plateforme et leurs effectifs ont été renforcés. Un Délégué à la protection des données (DPO) ainsi qu'un Responsable de la sécurité des systèmes d'informations (RSSI) veillent d'autre part à la bonne application des règles définies en matière de sécurité des données personnelles. Une surveillance et des rapports techniques sont en place pour agir de manière proactive sur les anomalies de sécurité : test d'intrusion réalisé une fois par an par un prestataire externe indépendant et scans de vulnérabilité automatisés trimestriels.

CERTIFICATION ISO 27001

Esker est doté d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) audité et certifié ISO 27001 pour sa plateforme cloud Esker on Demand. La norme ISO 27001 est la plus reconnue en ce qui concerne les exigences relatives à un système de management de la sécurité de l'information. En outre, Esker exige de ses fournisseurs liés à la plateforme Esker On Demand de remplir un questionnaire de maturité sécurité et de fournir des rapports d'audit, attestations ou certificats ISO27001, SSAE 18, SOC1.

FORMATION ET SENSIBILISATION DES SALARIÉS

L'ensemble des collaborateurs monde suit chaque année une formation à la sécurité et à la protection des données, sanctionnée par un test pour valider cette formation. En effet, Esker considère que l'ensemble des salariés du Groupe constitue un maillon de la défense de l'entreprise, et il est essentiel que chaque salarié comprenne et adhère aux politiques de sécurité d'Esker.

ACTIONS

- Formation en ligne de sensibilisation aux risques et aux politiques de sécurité informatique et protection des données, renouvelée annuellement
- Test d'intrusion réalisé une fois par an par un prestataire externe indépendant
- Scans de vulnérabilité automatisés trimestriels
- Sélection et surveillance des fournisseurs critiques de la plateforme Esker on Demand
- Renforcement de l'effectif de l'équipe sécurité
- COVID-19 : mise en place des mesures nécessaires pour protéger la sécurité de l'information et assurer la continuité des activités, suite aux mesures sanitaires mises en place par les différents gouvernements et le recours au télétravail généralisé.

OBJECTIFS

- Conserver les certifications ISO27001, SSAE 18, SOC 1.
- Définir et suivre de nouveaux indicateurs de sécurité opérationnelle

Confiance et satisfaction des clients

Esker accorde une attention particulière à la satisfaction de ses clients et à la confiance qu'ils portent à la plateforme Esker on Demand pour leurs activités. Afin de garantir à ses clients une très grande disponibilité de ses services et maintenir un haut niveau de confiance, Esker a mis en œuvre des procédures de continuité des activités et renforcé ses équipes de relation clients.

INDICATEURS CLÉS

- Taux moyen de disponibilité de la plateforme cloud Esker on Demand : 99,878%
- NPS transactionnel (compris entre -100 et 100) : 60,84%

TRUSTESKER ET DISPONIBILITÉ DE LA PLATEFORME

La plateforme Esker on Demand est sous contrôle 24h/24 et 7j/7 pour assurer la continuité opérationnelle et s'appuie sur des redondances pour pallier toute défaillance matérielle possible et garantir un service de haute disponibilité. Parce que la confiance commence par la transparence, Esker met à disposition de ses client un site dédié *TrustEsker.com* accessible à tout moment et à tous les clients, affichant le taux de disponibilité de la plateforme du mois précédent, les maintenances prévues, ainsi que des informations en temps réel sur la performance et la sécurité du système.

SUPPORT CLIENT

Des équipes support multilingues centralisées au siège du Groupe et couvrant l'ensemble des entités du groupe permettent de répondre aux demandes des clients sur tous les fuseaux horaires et de respecter les engagements de service en termes de temps de réponse et de résolution des tickets. Les équipes support participent également à la prévention d'incidents de production, grâce à un suivi de l'activité des clients et à une identification proactive des risques.

PROGRAMME CUSTOMER EXPERIENCE (CX)

La création de valeur d'Esker repose sur sa capacité à garantir que ses produits et services répondent aux besoins de ses clients et sont utilisés dans tout leur potentiel. Le programme CX (Customer Experience) d'Esker est conçu pour s'assurer que les clients d'Esker utilisent leurs solutions de manière optimale et sont pleinement satisfaits, tout au long de leur cycle de vie. Des équipes Customer Experience ont été créées et renforcées dans toutes les filiales du Groupe ces dernières années et représentent un total de 30 personnes en 2020. A travers des actions de formation et de coaching et un suivi personnalisé des clients, le programme CX permet d'améliorer l'adoption et l'engagement des utilisateurs de la plateforme Esker on Demand, de s'assurer de la meilleure utilisation des solutions par les clients et d'améliorer les solutions proposées grâce aux retours utilisateurs, dans une démarche d'amélioration continue.

La devise des équipes Customer Experience d'Esker: Valued – Understood - Engaged

Valued : Nous serons honnêtes et respectueux de votre temps et ferons ce que nous promettons. Nous allons collaborer ensemble comme une seule équipe.

Understood: Nous vous écouterons, en tenant compte de vos besoins et de vos attentes, et nous nous efforcerons de reconnaitre ce qui est vraiment important pour vous.

Engaged : Nous établirons des liens personnels en étant proactifs, en fournissant des informations et en apprenant toujours plus.

SATISFACTION CLIENT VIA LE NET PROMOTER SCORE

Le score NPS d'Esker est transactionnel et établi grâce à des enquêtes envoyées aux utilisateurs Esker on Demand suite aux actions des équipes Consulting, Support et Customer eXperience. Le Net Promoter Score est une note donnée par les clients d'Esker en réponse à une question unique : "Quelle est la probabilité que vous recommandiez Esker à un de vos proches ?" Les réponses possibles vont de 0 (pas du tout probable) à 10 (très probable) et la note attribuée par le client détermine la catégorie dans laquelle il sera classé : Promoteurs (note de 9 à 10), Passifs (note de 7 à 8) ou Détracteurs (note de 0 à 6). Le score NPS se situe dans une fourchette de -100 à 100 et se calcule en écartant les réponses de la catégorie "Passifs" et en convertissant le nombre de répondants des deux autres segments en pourcentage. Le pourcentage de détracteurs est soustrait au pourcentage de promoteurs pour obtenir le nombre final correspondant au score NPS. Des enquêtes de satisfaction aléatoires et spontanées seront mise en place dès 2021 pour pouvoir établir un NPS relationnel global.

MÉTHODOLOGIE AGILE ET INNOVATION

Esker a adopté depuis de nombreuses années la méthodologie de développement Agile, permettant un développement plus rapide et réguliers de nouvelles fonctionnalités et d'offrir des solutions au plus près des attentes des clients. Cette méthode de travail, initialement réservée au développement logiciel est aujourd'hui adoptée par l'ensemble des équipes de la société, même non-techniques.

Des Tech Days sont régulièrement organisés, réunissant l'ensemble des équipes R&D pour permettre aux collaborateurs de participer à des ateliers et présentations sur différents sujets (innovation, sécurité, hackaton, etc.). Ces événements favorisent le partage de connaissances et l'innovation au sein des équipes de développement.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Esker développe un réseau de partenaires notamment pour l'accompagnement des clients pour les aider dans l'intégration des solutions, la formation des utilisateurs et la conduite du changement. Grâce à des projets de partenariats stratégiques, Esker permet à ses partenaires d'élargir leur portefeuille de solutions tout en augmentant sa couverture géographique.

ACTIONS

- Renforcement des équipes Customer Experience dans les filiales du groupe

OBJECTIFS

- Maintenir un taux de disponibilité de la plateforme Esker on Demand > 99,5%
- Maintenir un taux de satisfaction client suite aux actions des équipes Consulting, Support et Customer eXperience > 60%
- Renforcement des Disaster Recovery Plans pour répondre aux risques physiques et logiques

Achats responsables et conduite des affaires

La politique de mise en conformité à la loi Sapin II est implémentée par la Direction Administrative et Financière. Cette mise en conformité est une opportunité d'accompagner le projet de transformation d'Esker dans le renforcement d'une culture d'entreprise éthique et exemplaire déployée sous l'égide de la Direction Générale.

INDICATEURS CLÉS

- Code de conduite fournisseurs d'Esker validé par 4 fournisseurs principaux sur 8

CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS

Pour s'assurer de l'engagement de ses fournisseurs à respecter des règles détaillées relatives à l'environnement, aux droits humains, comprenant la prévention de la discrimination, du travail des enfants, du travail forcé ou obligatoire, ainsi que le respect des lois relatives aux salaires et la préservation d'un environnement de travail sûr et sain, Esker communique à ses principaux fournisseurs un code de conduite auquel ces derniers doivent adhérer. Une clause *Ethique et lutte contre la corruption* est également intégrée dans les contrats avec les fournisseurs.

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Des interviews des principaux acheteurs de la société ont été menées en fin d'année 2020, pour permettre d'établir un état des lieux des pratiques d'achats d'Esker. L'analyse de ces pratiques permettra la rédaction d'une politique d'achats responsables cohérente avec les activités et ambitions de l'entreprise, et permettre une plus grande maîtrise des risques sociaux, environnementaux et économique liés aux fournisseurs d'Esker.

CONDUITE DES AFFAIRES

Dans le cadre de la conduite responsable de ses affaires, un code de bonne conduite interne a été rédigé et un dispositif d'alerte interne mis en place pour prévenir et détecter les faits de corruption et de trafic d'influence. Esker a établi une cartographie des risques de corruption pour permettre de suivre de plus près les filiales dans lesquelles ces risques sont les plus élevés (Singapour, Malaisie, Hong Kong). Dans la filiale américaine, un code de conduite local est régulièrement révisé et les salariés doivent en prendre connaissance et en respecter les règles. Enfin, Esker veille au respect des règles applicables dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe est implanté, y compris les règles visant à lutter contre l'évasion fiscale. A ce jour, aucune entité du Groupe ne fait l'objet d'un redressement fiscal.

ACTIONS

- Soumission du code de conduite aux 8 principaux fournisseurs pour validation
- Lancement du projet de mise en place d'une politique d'achats responsables

OBJECTIFS

- Etendre l'envoi du code de conduite fournisseurs à l'ensemble des fournisseurs principaux.
- Mettre en place une politique d'achats responsables au siège du groupe.

Engagement auprès des communautés

Si les entreprises contribuent au développement du tissu économique local en créant des emplois et de la valeur, leur impact peut être démultiplié en s'associant à d'autres acteurs locaux pour favoriser les synergies et l'innovation.

INDICATEURS CLÉS

- 120 K€ pour soutenir des établissements scolaires et l'éducation plus globalement
- 50 K€ pour soutenir le monde de la culture
- 47 heures utilisées par les salariés sur leur temps de travail pour des actions associatives

STRATÉGIE DE MÉCÉNAT

La stratégie de mécénat d'Esker, définie en concertation avec les salariés, s'articule autour de 3 axes:

- **l'environnement**, parce que c'est une question actuelle de société, qui touche particulièrement ses collaborateurs.
- **l'éducation**, parce que s'engager auprès des jeunes et leur donner accès à des métiers d'avenir leur donneront de meilleures perspectives d'emploi.
- **le rayonnement du son territoire local**, parce qu'Esker tient à rester ancrée dans sa région d'origine et impliquée avec ses communautés locales.

L'accès à la culture et à l'éducation est clé pour construire une société bienveillante et inclusive. Une éducation de qualité permet d'assurer l'employabilité des futures générations tandis que l'accès à la culture offre la chance à tous de s'ouvrir à d'autres horizons, de développer son sens critique et sa compréhension du monde. Esker tient également à mettre en avant les atouts de sa région d'origine qui a permis sa croissance, et à ses différents territoires locaux le rayonnement qu'ils méritent.

TISSU ÉCONOMIQUE

L'engagement de la Direction d'Esker au sein d'associations économiques locales, notamment auprès de Digital League depuis 2014, participe à favoriser l'innovation au sein des entreprises de la région ainsi qu'à leur développement économique. Digital League est une association régionale regroupant plus de 500 membres de sociétés de service de l'industrie numérique et permet de fédérer les actions et de partager l'expertise des participants en favorisant l'échange des bonnes pratiques entre entrepreneurs, écoles, laboratoires, investisseurs et institutionnels pour faire naître des synergies gagnantes.

PROMOTION DE LA CULTURE

Esker est engagée depuis 2015 auprès de la Biennale de Lyon, qui fait appel à de nombreux acteurs locaux pour ses créations artistiques et leur mise en œuvre. En s'associant à la Biennale de Lyon, Esker contribue à soutenir l'émergence et l'accès à la culture pour tous en faisant le choix de l'excellence internationale et du professionnalisme. L'impact de la Biennale est à la fois international et local, avec les visiteurs, journalistes et artistes venant du monde entier, mais aussi des entreprises locales auxquelles la Biennale et les artistes font appel dans la mise en œuvre de leurs créations artistiques.

SOUTIEN AU MONDE ÉDUCATIF

Esker a participé à la création d'une chaire de recherche à l'INSEEC, sur le sujet de l'Intelligence Artificielle, et contribue activement à ses activités en apportant son expertise terrain. Esker soutient également plusieurs écoles de la région lyonnaises pour aider à leur développement. Un engagement financier et humain, puisque les salariés sont impliqués en intervenant auprès d'écoles pour présenter leur métier aux futures générations. Des visites d'Esker sont organisées pour les jeunes, pour leur permettre de découvrir le monde de l'entreprise. Ce soutien aux écoles favorise l'accès au marché du travail aux étudiants, tout en augmentant l'offre de profils techniques disponibles sur le marché du travail et la notoriété d'Esker auprès de ce public.

JOURNÉE RSE

Les Eskériens sont encouragés à participer à des actions sociétales ou environnementales, et une journée par an leur est offerte sur leur temps de travail (en France et aux Etats-Unis) pour donner de leur énergie et de leurs compétences aux associations locales de leur choix, dans le cadre de la démarche RSE de l'entreprise.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF LOCAL

Chaque trimestre, la filiale américaine envoie une dizaine de volontaires à Second Harvest, une banque alimentaire servant le sud du Wisconsin, pour une demi-journée de bénévolat, et les soutient également lors de collecte de fonds (campagne *Share Your Holiday*) avec des volontaires. Les salariés de la filiale américaine peuvent faire des dons jusqu'à 100 USD à l'association de leur choix et leur contribution est abondée à 100% par Esker - à hauteur de 5,200 USD en 2020. La filiale a également fait don de $4,000 au Boys and Girls Club, $1,000 au We the Protesters (luttant contre le racisme) et $10,000 à l'Armée du Salut.

En Europe, la filiale allemande d'Esker donne 600€ chaque année à *WorldVision*, et a également versé 600€ à *Regenbogenland*, un hospice pour enfants à Düsseldorf. L'Italie a versé 1500 € à *Associazione Bianca Garavaglia*, une association de recherche et de soin des tumeurs pédiatriques. Esker Singapour a fait don d"équipements wifi à *WWF Singapore*, pour une valeur de 760 SGD. L'Espagne est engagée pour l'environnement en soutenant les associations *Paisaje Limpio*, *Proyecto Libera et Asociacion Deverde*.

COVID-19 ET CRISE SANITAIRE

Cette année, une cagnotte COVID-19 à l'initiative de salariés et abondée à 100% par Esker a été créé pour soutenir les hôpitaux de la région lyonnaise pendant cette crise sanitaire, et près de 5000 € ont été versés aux HCL et à la Fondation Mérieux. La filiale américaine du groupe a versé le montant du budget alloué à la soirée de fin d'année des salariés à *Second Harvest*. Les équipes d'Esker Ibérica ont apporté leur soutien aux banques alimentaires de Madrid, dont les bénéficiaires ont beaucoup augmenté en conséquence de la crise sanitaire.

ACTIONS

- Participation active du PDG d'Esker à l'association Digital League en tant que coprésident
- 50 K€ dédié à l'école 42 Lyon
- 10 K€ pour le parrainage d'une promotion de l'école INSA IF à Lyon
- Interventions pédagogiques de collaborateurs dans les écoles, simulations d'entretiens, forums écoles…
- 60 K€ pour soutenir les activités de la chaire de recherche de l'INSEEC
- 50 K€ apporté à la Biennale de Lyon (reportée sur 2021)
- Engagement associatif local
- COVID-19 : Cagnotte COVID en France abondée à 100% par Esker France,
- COVID-19 : Versement du budget alloué à la soirée de fin d'année de la filiale américaine à l'association *Second Harvest*
- COVID-19 : Mobilisation des salariés de la filiale espagnole auprès des banques alimentaires de Madrid

OBJECTIFS

- Continuer d'apporter un soutien localement aux associations et organisations proches des entités du groupe.

2

VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

Transition numérique et travail intelligent - *grâce aux solutions Esker*

La transformation numérique représente un axe désormais majeur de développement des entreprises. Le groupe Esker, au travers de sa proposition de solutions de dématérialisation et d'automatisation des processus documentaires, participe directement à la transformation pérenne de ces dernières et de leurs collaborateurs.

Esker se positionne en partenaire de confiance en proposant des solutions digitales pour optimiser les processus et dynamiser les départements administratif et financier et les services clients des entreprises. Au-delà d'une compétitivité accrue en externe, ses solutions permettent en interne de valoriser des fonctions de l'entreprise souvent négligées et d'augmenter la rétention des salariés et leur satisfaction au travail.

L'utilisation des solutions Esker permet également de créer un environnement de travail plus serein, de libérer du temps pour des tâches à plus grande valeur ajoutée nécessitant plus d'expertise et une utilisation pertinente des nouvelles technologies, augmentant ainsi l'employabilité des salariés.

Les compétences sont relocalisées en interne dans des centres de services partagés, permettent aux entreprises de développer et de soutenir un écosystème vertueux, de maintenir une proximité client et d'améliorer la relation fournisseur et la satisfaction client.

Nos clients témoignent

La solution Esker a eu un effet très bénéfique sur le quotidien des comptables. Les fiches de postes ont été redéfinies avec les responsabilités par fournisseur et non plus par tâche, une nouvelle manière de travailler ensemble et non plus à côté pour remettre l'humain au coeur de notre métier."

ALEXANDRA VLATKOVI, RESPONSABLE COMPTABLE ADJOINT DU GROUPE FEU VERT

Nous avons fait le choix de la dématérialisation pour supprimer le volume exponentiel de papier qui s'amassait. Plus que la saisie, notre besoin était essentiellement sur l'assignation des commandes à la bonne personne et sur la traçabilité. Avec la solution Esker, nous n'avons plus besoin d'avoir une personne qui trie les fax et les distribue un par un aux personnes concernées."

THIERRY FOURNIER, DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET OPÉRATIONS DE LA FILIALE FRANÇAISE DU GROUPE VAILLANT

Au lieu de se concentrer sur la saisie de données, notre personnel est en mesure de travailler sur des tâches telles que les appels sortants proactifs afin de garantir une expérience client positive et d'augmenter les revenus."

KATHY WIGGINTON - DIRECTRICE DU SERVICE CLIENT | AMEROCK HARDWARE

Les utilisateurs gagnent en efficacité, ce qui leur permet de consacrer plus de temps à des tâches à plus forte valeur ajoutée pour le client et l'entreprise."

CRISTINA CAMPENY | DIRECTRICE DU SERVICE COMMERCIAL ET DU SERVICE CLIENTS | FRIT RAVICH

Culture d'entreprise et intégration des salariés

INDICATEURS CLÉS

- 765 salariés Esker au 31/12
- 99,21% de salariés permanents
- Taux de rotation du personnel : 9,1%
- La culture Esker est approuvée à 87,6% par les salariés

CAPITAL HUMAIN

Au 31 décembre 2020, l'effectif du Groupe Esker est de 765 collaborateurs. L'âge moyen et l'ancienneté moyenne sont respectivement de 37,9 et 6,8 ans. Les effectifs sont composés à 30,59% de femmes et 69,41% d'hommes. Il y a 17 nationalités parmi l'effectif.

ACCUEIL ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX SALARIÉS

Des sessions de formation *New Hire* sont organisées chaque début de mois par des formateurs internes, pour chaque promotion de nouveaux salariés. Cette formation a lieu dans une salle dédiée et modulable pour permettre différents formats de formation. Les salariés y découvrent l'histoire de la société, les outils RH, informatiques ainsi que les solutions Esker. Cette formation est organisée sur une semaine : une première journée complète, puis des demi-journées sur les autres jours, le reste du temps étant passé avec l'équipe. Cette semaine de formation est aussi l'occasion pour les nouveaux de différents services de se connaître puisqu'elle inclut les nouveaux arrivants de tous les services.

GUIDE DE L'ESKÉRIEN

Un document en ligne, appelé *Guide de l'Eskérien* est disponible sur l'intranet de l'entreprise. Les salariés peuvent ainsi avoir facilement accès à toutes les informations nécessaires à leur carrière et à leur vie chez Esker: les plans des locaux, les outils informatiques, les congés et absences, les avantages, la mutuelle, les adresses autour d'Esker, les contacts clés, etc.

MANAGEMENT BIENVEILLANT

L'ensemble des managers d'Esker sont formé à la bienveillance au travail afin de renforcer leur prise de conscience sur les axes valorisation et reconnaissance auprès de leurs équipes.

Les salariés ont également été sensibilisés pour que chacun puisse appliquer les différents principes abordés lors de cette formation dans leur travail quotidien.

Un *Guide du Management Eskérien* rappelle les principes de la formation et sert de rappel aux managers.

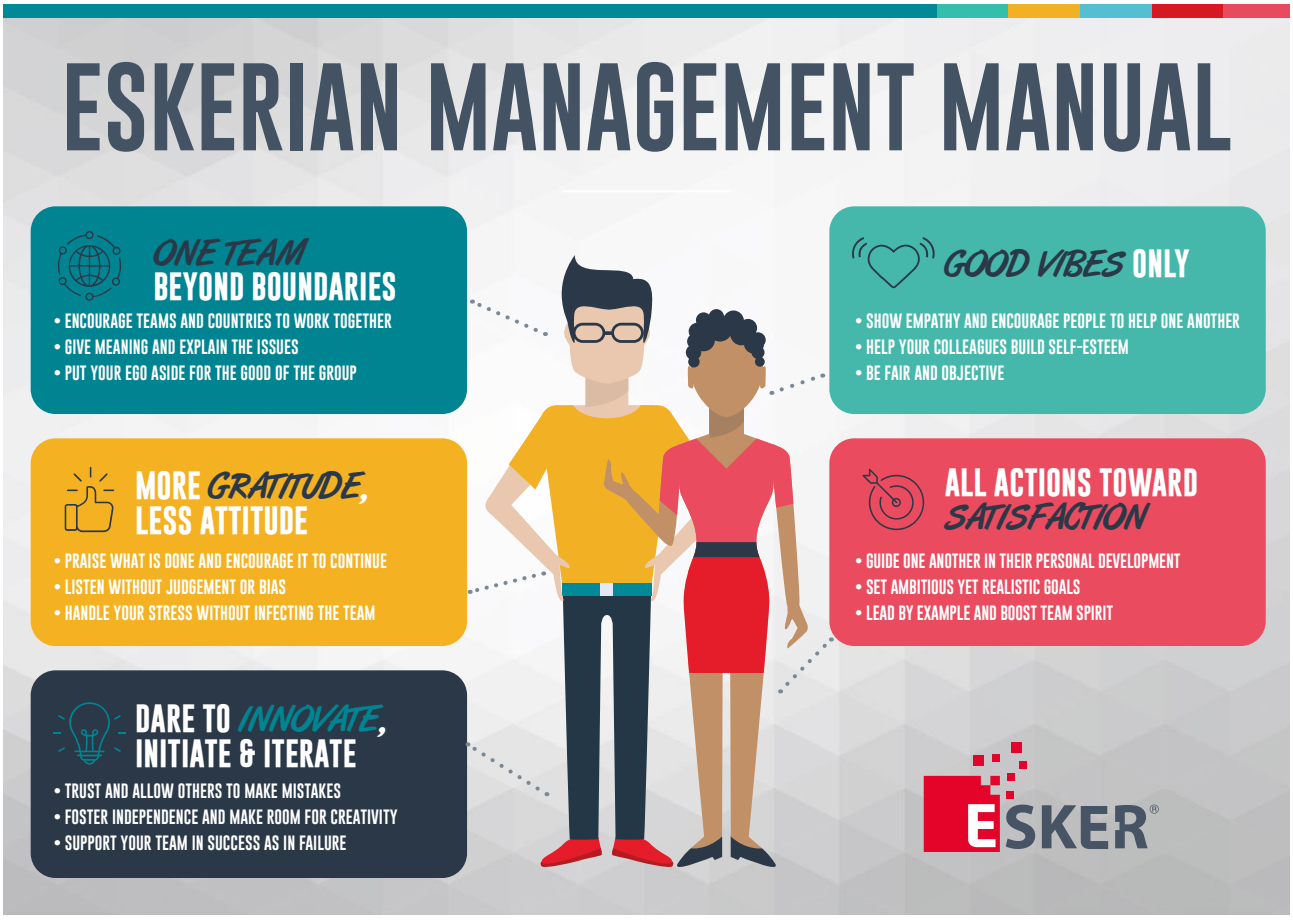

LA CULTURE D'ENTREPRISE

Les valeurs de la culture Esker sont présentées dans la section A propos d'Esker, Nos valeurs.

La culture Esker est le fruit de près de 12 mois de travail. Des ateliers ont d'abord été menés dans toutes les filiales avec plus d'une centaine de salariés volontaires pour partager des anecdotes vécues au sein d'Esker, qui distinguent l'entreprise des autres sociétés. Ces histoires ont mis en évidence les comportements types des salariés et les valeurs qui les guident au quotidien dans leur travail. Une enquête a ensuite été envoyée par le PDG à l'ensemble des salariés monde pour valider les premiers résultats, avec un taux de participation de 75%. Les valeurs plébiscitées par une majorité de salariés ont ensuite été retravaillées par le département marketing du siège et rendues visibles dans les locaux, sur des goodies distribués aux salariés, pour qu'ils puissent se les approprier. Approuvée à 87,6% par les salariés, la culture Esker est encore valide et vivante parmi les collaborateurs.

ACTIONS

- Sensibilisation des nouveaux salariés à la culture d'entreprise avec une présentation des valeurs d'Esker le premier jour de la formation *New Hire*

OBJECTIFS

- Maintenir un taux d'adhésion à la culture Esker >95% et un turnover <10%

Formation et mobilité interne

La réussite d'Esker repose essentiellement sur l'expérience et l'expertise de ses collaborateurs et l'accompagnement par la formation est crucial pour assurer l'employabilité des salariés tant dans leurs évolutions internes que dans la valorisation de leurs compétences en externe.

INDICATEURS CLÉS

- 815 salariés ont suivi une formation interne en 2020, 283 une formation externe.
- 13 862 heures de formation dispensées
- 180 383 € dédiés à la formation
- 75 évolutions internes en 2020

DÉFINITION DES BESOINS

La politique de formation est constituée d'axes stratégiques définis une fois par an par la Direction, de demandes de managers qui, suite à la mise en place de nouveaux outils ou méthodes de travail, ont besoin de former certains de leurs collaborateurs, et aussi de vœux de salariés qui souhaitent évoluer ou se reconvertir. Le budget formation tient compte de ces axes et de leur caractère prioritaire. Les besoins exprimés lors des entretiens professionnels sont étudiés et classés par ordre de priorité selon les axes ci-dessus. Les formations organisées par des prestataires externes font l'objet d'évaluation des acquis de la connaissance qui alimentent la gestion des compétences.

EQUIPE DE FORMATION DÉDIÉE ET *LEARNING CULTURE*

Une équipe de formation grandissante composée de 9 personnes réparties entre la France et les Etats-Unis gère la montée en compétence des équipes Esker, à leur arrivée dans l'entreprise ainsi que tout au long de leur carrière chez Esker. Son rôle est de promouvoir les actions de formation, s'adapter aux besoins des apprenants, leur proposer des solutions d'apprentissage efficaces et innovantes et booster leur engagement dans la formation. L'objectif global de cette équipe est de veiller au développement de la *Learning Culture* chez Esker, qui s'insère naturellement dans la culture Agile déjà présente au sein des équipes.

LA PLATEFORME ESKER UNIVERSITY

Esker dispose d'un centre de formation interne, Esker University, comprenant de nombreux modules en ligne accessibles à l'ensemble des salariés monde. Des sessions en présentiel sont organisées pour les nouveaux salariés recrutés - pendant la crise sanitaire, ces sessions ont été organisées en distanciel. La mise en œuvre opérationnelle se concrétise par la mise à disposition d'un calendrier d'actions de formations à destination des managers qui positionnent leurs collaborateurs.

GAMIFICATION DE LA FORMATION

Pour faciliter davantage la compréhension des produits Esker, l'équipe de formateurs internes a engagé un processus de gamification de la formation. Un jeu de rôle a été développé pour permettre aux nouveaux salariés d'appréhender plus facilement les solutions qu'Esker développe et commercialise, les cycles clients et fournisseurs en entreprise, de comprendre les challenges auxquels font face les clients et les bénéfices apportés par les solutions Esker. Les processus et difficultés rencontrés pendant le jeu sont ensuite reproduits et expliqués directement sur les solutions.

ECHANGE INTER-SERVICE ET INTER-FILIALE

Pour tisser du lien entre les différentes filiales et différents services, des échanges entre services sont organisés : entre Consulting et R&D, entre Finance et Sales, entre Support et R&D. Ces échanges, en plus d'un évident partage de connaissances, permettent aux salariés de faire l'expérience de moments privilégiés. Des développeurs sont ainsi amenés à rencontrer un client, permettant de donner du sens à leur travail et de voir la solution qu'ils ont développé en situation. Esker incite aussi tous les nouveaux développeurs à faire un stage chez les équipes Consulting ou Support après un an d'expérience chez Esker, pour faciliter la compréhension des métiers et challenges quotidiens de chacun.

ACTIONS

- Recrutement de 2 formateurs supplémentaires dans l'équipe formation, en France et aux Etats-Unis
- Mise à disposition de nouvelles formations non-techniques et au développement personnel

OBJECTIFS

- Permettre à l'ensemble des salariés monde de postuler n'importe où dans le Groupe
- Offrir une opportunité de formation à chaque salarié au moins une fois tous les 3 ans

Bien-être au travail et rétention des salariés

Dans une entreprise dont le capital humain est la ressource la plus importante, sa capacité à retenir ses talents est essentielle. Pour ce faire, Esker s'assure du bien-être de chaque collaborateur en répondant aux besoins collectifs et particuliers et en s'adaptant aux évolutions sociétales.

INDICATEURS CLÉS :

- 97% des salariés ont répondu "Esker est une entreprise où il fait bon travailler" à l'enquête annuelle
- 6,8 ans d'ancienneté moyenne
- 4,8% de salariés à temps partiel
- 1 signalement de harcèlement en 2020
- 67 départs en 2020
  - démission: 5,54%
  - licenciement: 0,83%
  - autres motifs de rupture: 2,22%
  - fin de contrat à durée déterminée: 0,69%

AMÉNAGEMENT DES BUREAUX

A l'écoute de ses salariés, Esker offre des conditions de travail au plus près de leurs attentes. L'aménagement des bureaux s'est fait en consultation avec les salariés et les représentants du personnel et de nombreux espaces ont ainsi été pensés pour répondre aux différents besoins des équipes. Esker s'efforce également de promouvoir une ambiance saine à travers une culture d'entreprise forte et positive et de faciliter un certain équilibre entre vie privée et vie professionnelle en permettant par exemple la pratique du sport au sein de ses locaux. Des boissons, machines à café et paniers de fruits sont également en libre-service dans les bureaux.

BONNE AMBIANCE ET ACTIVITÉS INTER-ÉQUIPES

En France et dans sa filiale américaine, des comités Fun@Work constitués d'une quinzaine de salariés volontaires organisent régulièrement des activités au sein des bureaux, pour favoriser la cohésion des équipes. Malgré l'impossibilité pour les salariés de se retrouver dans les locaux pendant les différents confinements, plusieurs événements ont été organisés en virtuels pour favoriser les contacts. Des concours photos, quiz et autres animations ont permis de maintenir une bonne ambiance, même de chez soi. Au sein de la filiale américaine, des événements et challenges ont été organisés en pleine nature, à défaut de pouvoir les organiser au bureau : randonnées, escalade et pêche à la mouche.

MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Début 2020, une expérimentation sur le télétravail a été lancée au siège, pour permettre aux salariés de travailler de chez eux à hauteur d'une journée par semaine en s'assurant du maintien de la cohésion et de l'efficacité des équipes. Cette expérimentation a été accélérée par l'arrivée du COVID-19 et a permis à Esker de s'adapter rapidement aux nouvelles règlementations imposées par la situation sanitaire. En France, du matériel supplémentaire ainsi qu'une prime pour couvrir les dépenses engendrées par le télétravail ont été mis en place pendant les différents confinements.

PARTAGE DE LA VISION DE L'ENTREPRISE

Parce que la quête de sens contribue au bien-être au travail, le partage de la vision et du rôle de chacun dans sa réalisation fait partie intégrante des missions des managers Eskériens. Chaque trimestre, le PDG de l'entreprise partage les réalisations des équipes et les projets à venir. Enfin, au moins une fois par an, la performance individuelle des salariés est évaluée et des objectifs sont définis pour permettre à chacun de comprendre son rôle dans la mission et la réalisation de la vision de l'entreprise.

ACTIONS

- Mise en place du télétravail et mise à disposition de matériel pour les salariés (écrans supplémentaires, rehausseurs)
- Désignation du référent harcèlement au sein du CSE et au sein de la DRH
- COVID-19 : versement d'une prime exceptionnelle pour couvrir les frais engagés par les salariés pendant les confinements - *France uniquement*

OBJECTIFS

- Maintenir un pourcentage > 95% à la question *"Esker est une entreprise où il fait bon travailler"*

Santé et sécurité au travail

INDICATEURS CLÉS

- Taux de fréquence: 3,68
- Taux de sévérité: 0,08
- Taux d'absentéisme: 2,8%
- 14,2% de salariés formés au secourisme - *France uniquement*
- COVID-19 : 22 K€ alloués à la protection des salariés (masques, gel, visières) - *France uniquement*
- COVID-19 : 93% des salariés ont bénéficié du télétravail en 2020

RESPECT ET PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, Esker s'engage à soutenir et à respecter la protection des Droits de l'Homme. Le Groupe s'assure de ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme, y compris de harcèlement, dans l'ensemble de ses filiales. La défense de la liberté d'association et d'expression et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective font partie d'enjeux essentiels pour le groupe, ainsi que le rejet de toutes les formes de travail forcé et obligatoire. Enfin, Esker soutient la convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant qui garantit l'abolition effective du travail des enfants.

PRÉVENTION DES RISQUES

Des actions de prévention sont menées chaque année en France dans différents domaines et sont reprises de manière détaillée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels. Par ailleurs, est désigné sur chaque site un responsable disposant d'une délégation de pouvoir et mettant en œuvre les actions concernant la politique de santé et de sécurité au travail des collaborateurs. Esker veille à la santé et à la sécurité des salariés en offrant un lieu de travail co-construit, agréable et fonctionnel et en mettant en place des mesures de prévention. L'ensemble des salariés des bureaux du siège et des Etats-Unis sont équipés de bureaux réglables en hauteur pour limiter le risque de troubles musculosquelettiques (TMS). Les salariés de l'usine courrier de Décines bénéficient, eux, d'équipements de sécurité adaptés à leur activité : chaussures de sécurité et bouchons auditifs. Aux Etats-Unis, les salariés sont sensibilisés au principe "Run, Hide, Fight" présentant les consignes à suivre en cas d'attaque ou face à un tireur.

PROMOTION DU SPORT

Dans l'ensemble des bureaux dans le monde, Esker met à disposition des salariés des salles de repos ou des espaces détente équipés de babyfoot et de consoles de jeu. Une salle polyvalente au siège permet d'organiser des séances de yoga et de gymnastique auxquelles les Eskériens peuvent participer sur leur pause déjeuner. En France, les salariés peuvent aussi bénéficier de massages organisés par le CSE et des corbeilles de fruits sont fournies une fois par semaine aux salariés pour une pause saine et vitaminée. En France et aux Etats-Unis, des sessions d'information sur la santé sont

organisées sous le format *Lunch'n'Learn* avec les partenaires assurance santé. Chaque salarié a la possibilité de se faire rembourser tout abonnement ou tout achat fait pour leur bien-être, comme leur abonnement à une salle de gym, l'achat d'un nouveau vélo ou de chaussures de sport.

DROIT À LA DÉCONNEXION

Avec la mise en place d'une charte unilatérale sur le droit à la déconnexion, Esker réaffirme l'importance du bon usage professionnel des outils numériques et de communication professionnelle et de la nécessaire régulation de leur utilisation pour assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle des salariés. Cette charte est annexée au règlement intérieur de l'entreprise.

SÉCURITÉ DES SALARIÉS DES USINES COURRIER

Esker a lancé la certification ISO 45001 du site de l'usine courrier de Décines. Cette norme internationale fournit un cadre pour identifier, contrôler et réduire les risques associés à la santé et à la sécurité au travail. Cette certification permet l'intégration des procédures avec le Système de Management de la Qualité et de l'Environnement selon ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015.

ACTIONS

- Formation des salariés volontaires au secourisme et à l'évacuation en cas d'incendie
- Promotion de la plateforme "Mes attitudes Santé" en partenariat avec Malakoff Médéric (mutuelle et prévoyance) - *France uniquement*
- Organisation d'une visite de l'usine courrier par le médecin du travail tous les 3 ans maximum et suivi de ses éventuelles recommandations
- Lancement de la certification ISO45001 pour le site de l'usine courrier France
- COVID-19 : mise à disposition d'une ligne téléphonique risques psycho-sociaux - *France uniquement*
- COVID-19 : distribution de masques et gel hydroalcoolique
- COVID-19 : mise en place du télétravail et sensibilisation à l'ergonomie du poste de travail

OBJECTIFS

- Atteindre un taux de 15% des salariés formés au secourisme (SST) - *France uniquement L'INRS recommande un effectif de 10 à 15% de salariés SST*.
- Maintenir un taux de salariés formés à l'évacuation en cas d'incendie >8%
- Obtenir la certification ISO 45001 de l'usine courrier France en 2021

Attraction de talents et des nouvelles générations

Pour assurer la pérennité et le développement des activités de l'entreprise, Esker a besoin de savoir attirer et fidéliser des collaborateurs d'expertises pointues et complémentaires, défi d'autant plus difficile dans le domaine compétitif des métiers du numérique où l'offre d'emploi dépasse largement la demande. Cela se traduit notamment par la mise à disposition d'un cadre humain, matériel et professionnel épanouissant qui les incite à exprimer leur talent au service de l'entreprise et à recommander Esker comme entreprise où il fait bon travailler. La cooptation, très fructueuse depuis plusieurs années, permet de réaliser près d'un quart des recrutements.

La pandémie de COVID-19 a légèrement ralenti le recrutement en 2020, notamment dans les filiales du groupe. Les prévisions pour 2021 sont optimistes et seront revues à la hausse pour continuer de nourrir la croissance du groupe.

INDICATEURS CLÉS

- 154 nouveaux salariés, dont :
  - 95% de contrats permanents
  - 31,17% de femmes
  - 37,7% de jeunes de -28 ans
  - 21 salariés cooptés
- 8178 abonnés à la page LinkedIn France (+65% par rapport à 2019)
- Age moyen des collaborateurs: 37,9 ans
- 14 stagiaires accueillis en 2020
- 29% de stagiaires embauchés à la fin de leur stage

PERSONNALITÉ ET CULTURE FIT

Au-delà des compétences techniques et de leur expérience professionnelle, Esker s'attarde sur la personnalité des candidats. Les chargés de recrutement cherchent notamment des profils qui acceptent le feedback et savent se remettre en question, n'hésitent pas à demander de l'aide, donnent leur avis et sont force de proposition, privilégient le travail en équipe, possèdent une curiosité informatique et intellectuelle, sont honnêtes et savent sortir de leur zone de confort. Le test PAPI (Personality and Preference Inventory) est systématiquement utilisé et une attention particulière est portée à la compatibilité de leur personnalité à la culture d'entreprise d'Esker et à la méthodologie de travail Agile. Enfin, les candidats passent du temps en entretien avec leur équipe et viennent lorsque c'est possible passer une demi-journée en immersion. Ils peuvent ainsi se faire une idée plus précise de ce qui les attend, de l'entreprise et de sa culture.

EQUIPE SCRUM RH

La politique de recrutement d'Esker, sur laquelle travaille notamment une équipe interne *Scrum RH* composée de chargées de recrutement, d'une cheffe de projet marketing et de Scrum Masters, s'articule autour de différents axes : le développement de la marque employeur d'Esker en mettant en avant la culture d'entreprise, les expertises et les axes de différenciation de l'entreprise, la valorisation des métiers et du travail des équipes en externe, la simplification du processus de recrutement et la diversification du sourcing pour faciliter les candidatures de profils différents, et la promotion d'un programme attractif de cooptation.

TRANSPARENCE ET VISIBILITÉ

En plus de la présentation des chiffres clés, des solutions et des technologies, la brochure RH destinée aux candidats présente le parcours d'un Eskérien depuis son intégration jusqu'à son évolution dans l'entreprise, les valeurs d'Esker, et les avantages proposés ; l'objectif étant d'être le plus transparent possible. Pour apporter davantage de contexte aux offres d'emplois, des vidéos témoignages de salariés, publiées sur le site carrières et les réseaux sociaux sont régulièrement produites, pour laisser la parole aux Eskériens et présenter l'entreprise de manière simple et fidèle.

RELATION ÉCOLES ET PROGRAMME "AMBASSADEUR ECOLE"

Esker développe ses relations avec les écoles afin de leur apporter un soutien pédagogique, de se faire connaître auprès des futurs diplômés et de recruter plus facilement des talents. Esker est ainsi parrain de la promotion 2021 du département informatique de l'INSA, et mécène de l'école de code lyonnaise 42. Un programme Ambassadeur École encourage des Eskériens volontaires à représenter Esker auprès de l'école dont ils sont issus, en participant aux salons de recrutement et à des présentations de leurs métiers aux étudiants. Ces partenariats engagent Esker sur le plan financier mais également humain, avec l'animation de conférences thématiques sur l'agilité ou l'intelligence artificielle, l'organisation de sessions de coaching pour la préparation aux entretiens d'embauche, un programme de mentorat au féminin, ainsi que des soirées rencontres entre Eskériens et étudiants.

PARTAGE DE L'HISTOIRE ET DE LA VISION DU PDG

Tous les trimestres, le PDG reçoit les nouveaux salariés pendant une réunion d'une heure pour leur raconter l'histoire d'Esker et sa vision pour l'entreprise. Ils ont ensuite l'opportunité d'échanger avec lui et de lui poser des questions s'ils en ont. C'est un moment très apprécié par les nouveaux Eskériens qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise et la proximité avec sa direction.

ACCOMPAGNEMENT DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Avec une majorité de jeunes diplômés dans ses embauches, Esker attache une importance particulière aux jeunes générations. Co-fondateur d'une chaire de recherche à l'INSEEC, marraine d'une promotion de l'école d'ingénieur INSA, partenaire de l'école 42 Lyon, Esker est impliquée dans le développement des générations futures, et les accompagne depuis leur école à travers notamment l'accueil de stagiaires, jusqu'à leur entrée dans le monde du travail.

ACTIONS

- Incitation à la cooptation avec une prime de 2000€
- Participation à un salon de recrutement (les autres ayant été annulés pour cause de COVID-19)
- Focus dédié à l'embauche de vétérans de l'armée, à travers le programme 'Skills Platoon' et contribution au podcast 'Veterans voices' dans la filiale américaine
- Animation d'ateliers dans les écoles sur l'IA et l'Agilité
- Parrainage d'une promotion de l'école INSA IF à Lyon
- Partenariat avec l'école 42 Lyon
- Participation aux projets de la chaire de recherche de l'INSEEC
- COVID-19 - Maintien de l'accueil des stagiaires malgré la crise sanitaire

OBJECTIFS

- Augmenter les effectifs de 12% en 2021
- Etendre les programmes de partenariat à d'autres écoles

Diversité et inclusion

INDICATEURS CLÉS

- 30,59% de femmes / 69,41% d'hommes
- 31,53% de femmes managers / 68,47% d'hommes managers
- 31,17% de femmes dans les embauches
- Index égalité femmes-hommes: 91/100
- 17 nationalités différentes parmi les effectifs monde
- 0,5% de salariés handicapés dans les effectifs

EGALITÉ DES GENRES

Esker veille à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et l'égalité d'accès au même niveau de responsabilité au sein de l'entreprise, et la mixité est encouragée partout où cela est possible, car elle favorise l'innovation, la créativité et la collaboration au sein des équipes.

REPRÉSENTATION DES FEMMES

Si les métiers de l'informatique attirent surtout les hommes, les effectifs d'Esker comptent 30,59% de femmes dans le monde et 31,53% de femmes parmi les managers, ce qui démontre d'une politique équitable de promotion entre hommes et femmes. Deux femmes sur 4 membres sont présentes au Conseil de surveillance, et 2 sur 8 au comité de direction.

POLITIQUE ANTI-DISCRIMINATION ET CODE DE CONDUITE

Des politiques et codes de conduite sont en place au sein des entités du groupe pour assurer un environnement de travail sain, garantir les mêmes chances à l'embauche et pour les promotions à l'ensemble des salariés, lutter contre le harcèlement sexuel et les discriminations. Pour faciliter le retour de congés maternité des femmes, une salle d'allaitement est mise à disposition des mères dans la filiale américaine. Enfin, pour répondre à la diversité des orientations sexuelles, les salariés ont la possibilité d'ajouter un pronom d'identification dans l'annuaire interne ainsi que dans leur signature d'email externe.

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Conçu pour faire progresser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes au sein des entreprises, l'Index d'égalité femmes-hommes permet aux entreprises de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression. Lorsque des disparités salariales sont constatées, des mesures de correction doivent être prises. L'Index, sur 100 points, se calcule à partir de 5 indicateurs: l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés), le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité, la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Esker a obtenu le score de 91/100 en 2020 pour la France, et les scores suivants pour chacun des indicateurs :

36	20	15	15	5
Écart de rémunérations	Écart de taux d'augmentation	Écart de taux de promotion	Retour de congés maternité	Hautes rémunérations

DIVERSITÉ CULTURELLE

La diversité culturelle est la garantie d'un développement homogène de l'organisation. Esker tire parti de sa diversité culturelle en favorisant les échanges pour apprendre à mieux travailler ensemble et en encourageant le développement des talents partout dans le monde. Les initiatives en faveur de la diversité se concentrent en particulier sur le recrutement et les évolutions à l'international.

Des échanges inter-filiales sont régulièrement organisés pour permettre le partage d'expérience et de bonnes pratiques au sein des équipes. Cela permet le développement d'une certaine sensibilité interculturelle par l'ensemble des collaborateurs d'Esker.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

A travers l'un de ses prestataires de tri, Esker favorise l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En interne, une action de sensibilisation a été organisée en 2020 avec l'intervention de Pete Stone, fondateur de Just Different et consultant en diversité et inclusion, sur un format de visio-conférence d'une heure auprès de l'ensemble des salariés France, sur le thème du handicap en entreprise.

ACTIONS

- Formation anti-discrimination à l'embauche des équipes RH siège
- Signature d'accord égalité professionnelle : étude des rémunérations, les embauches, articulation entre vie privée et professionnelle, promotion
- Participation de la DRH à des tables rondes sur la place des femmes dans le numérique
- Promotion de témoignages vidéos d'Eskériennes sur les réseaux pour promouvoir les femmes ingénieures dans l'informatique
- Nomination de 2 référents harcèlement sexuel au siège
- Revue régulière des rémunérations
- Formation anti-discrimination à l'embauche des équipes RH
- Favoriser les candidatures internes inter-filiales pour permettre des échanges et favoriser la diversité culturelle au sein des équipes
- Ajout du 10 juin (jour de l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis) sur la liste des jours fériés célébrés par les salariés de la filiale américaine
- Participation à des salons de recrutement spécialisés dans la promotion de la diversité
- Soutien au mouvement "We the Protesters" aux Etats-Unis
- Organisation d'une conférence sur le handicap animée par Pete Stone
- Choix de prestataire qui emploie des salariés en situation de handicap

OBJECTIFS

- Garantir un niveau de rémunération équivalent entre hommes et femmes
- Assurer une augmentation aux femmes au retour de congés maternité, au même titre que les autres salariés
- S'engager auprès d'associations et de mouvement telles que Women in Technology pour promouvoir les femmes dans le numérique
- Favoriser les échanges inter-filiales
- Accorder des jours de congés supplémentaires pour les démarches administratives des personnes handicapées
- Nommer un référent handicap au sein du siège
- Organiser des actions de sensibilisation annuelle auprès de l'ensemble des salariés

3

PROTÉGER LA PLANÈTE

Limiter l'usage du papier - *grâce aux solutions Esker*

L'utilisation des solutions Esker participe à la lutte contre la déforestation et la production de déchets avec des solutions numériques qui réduisent l'usage du papier. Esker permet en effet de dématérialiser l'ensemble des documents liés à la gestion de ses clients et fournisseurs : les factures, mais demandes d'achats, devis, avis de paiements, demandes d'ouverture de compte... En facilitant la dématérialisation des documents des entreprises, Esker contribue à diminuer l'usage du papier chez ses clients et indirectement à lutter contre la déforestation.

Esker a toutefois conscience de l'impact du numérique et des consommations énergétiques des datacenters sur l'environnement et met en place des indicateurs de suivi, pour permettre de limiter cet impact.

Nos clients témoignent

Grâce à Esker et à sa solution de dématérialisation des factures fournisseurs, le papier est aujourd'hui supprimé en grande partie "

HERVÉ BIGO, CHEF DE PROJETS FINANCIERS, ADÉO SERVICES

Nous encourageons nos fournisseurs à soumettre leurs factures directement et par voie électronique via notre portail fournisseurs. Nous avons ainsi pu réduire considérablement la gestion du papier et améliorer l'efficacité du traitement des factures ainsi que leur règlement. "

COMITÉ DE PROJET, CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS, IT SUNWAY

Grâce à la dématérialisation de nos commandes clients, nous avons pu réaliser d'importants gains de temps au sein de ce processus de gestion. Nous généralisons également la facturation électronique. Grâce à l'automatisation de ces deux processus stratégiques, nous nous dirigeons vers une gestion sans papier, plus efficace et plus écologique, qui contribue à sauver les forêts. "

ALBERTO BARBERO, DIRECTEUR DU SERVICE CLIENT, BEL ESPANA

En externalisant et en dématérialisant nos flux avec les solutions Esker, nous ciblons certes un gain de productivité, mais surtout le renforcement de notre expertise facturation tout en contribuant à la démarche environnementale par une réduction de notre consommation de papier. "

BRIGITTE ANDREOLIS-CLAVIER, DIRECTRICE FINANCIÈRE, STACI

Les solutions Esker nous permettent d'aller plus loin dans la qualité de service à nos clients. L'immédiateté et la transparence des échanges sont les deux clés qui nous permettront d'atteindre notre objectif de zéro papier dans le futur. "

ALAIN FAVRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, GÉCITECH

Changement climatique

INDICATEURS CLÉS

- 2 sites certifiés ISO 14001
- Quantité total d'émission de CO2 : 3 399 t.CO2e
  - par document facturé sur Esker on Demand : 7,43g
  - par salarié : 4,69 t.CO2e
- Quantité de CO2 émis par source :
  - bureaux et usines : 2 696,8 t.CO2e
  - déplacements professionnels : 343,1 t.CO2e
  - déplacements domicile-travail : 348,7 t.CO2e
- Quantité de CO2 émis par scope :
  - Emissions directs de GES (Scope 1) : 381 t.CO2e
  - Emissions indirectes de GES (Scope 2) : 629 t.CO2e
  - Autres émissions indirectes GES (Scope 3) : 2 390 t.CO2e
- Consommation d'électricité : 1 756 855 kWh

NORME ISO 14001

La norme ISO 14001 définit les critères d'un système de management environnemental et propose un cadre que les entreprises ou organisations peuvent appliquer pour mettre en place un système efficace de management environnemental.

Esker s'est engagée dans la certification de son usine courrier France en 2019, puis de ses bureaux France en 2020, permettant la mise en place régulièrement d'actions d'amélioration complémentaires pour réduire l'empreinte environnementale d'Esker.

BILAN CARBONE

Esker s'engage fortement dans la réduction de son empreinte environnementale, en investissant dans l'éco-efficacité de ses bureaux et usines courrier. Esker s'est engagée proactivement dans l'établissement de son bilan carbone qui est calculé depuis 2018 pour la France, et petit à petit élargi aux autres entités du groupe, permettant d'établir des points d'améliorations de la performance énergétique du Groupe.

En 2020, les émissions d'Esker couvrant les Scopes 1, 2 et 3 pour ses activités opérationnelles dans le monde entier se sont élevées à 3 399 tonnes de CO2e. Les déplacements professionnels et domicile-travail ayant très largement été impactés par la crise sanitaire, l'évolution de la performance environnementale d'Esker à travers son empreinte carbone par rapport à 2019 semble difficile à évaluer. Il peut néanmoins être souligné que la quantité de CO2 émis par document facturé sur la plateforme Esker on Demand a été divisé par 2 depuis 2018, passant de 10g de CO2 à 4,3g en 2020, pour la France uniquement.

AMÉNAGEMENT DURABLE DES BUREAUX

Dans l'ensemble de ses locaux, Esker choisit des options durables pour l'aménagement de ses bureaux : ampoules LED, et détecteurs de présence dans les parties communes. Esker optimise les ressources utilisées pour développer ses activités et suit de près le risque environnemental lié à l'activité de ses usines courrier. Les moyens de production sont optimisés dans un effort continu de réduire les consommations électriques. La politique d'achat et d'amortissement intègre également des critères écologiques pour le matériel informatique (achats de postes de travail et serveurs certifiés Epeat Bronze ou Gold et écrans certifiés Energy Star).

SENSIBILISATION DES SALARIÉS

Esker a mis en place plusieurs initiatives pour sensibiliser ses collaborateurs aux questions environnementales et les encourager à adopter activement des comportements écoresponsables qui contribuent à réduire l'impact environnemental de leur site. Des communications internes sont également effectuées régulièrement pour partager la stratégie, les engagements et les réalisations d'Esker en matière de développement durable par le biais de newsletters et d'événements.

ACTIONS

- Renouvellement des certifications ISO 14001 & ISO 9001 du site de l'usine courrier France
- Obtention de la certification ISO 14001 pour les bureaux France.
- Installation d'ampoules LED dans tous les nouveaux espaces
- Mise en place de détecteurs de présence dans les bureaux
- Fourniture d'écrans à basse consommation
- Application des bonnes pratiques environnementales en termes d'aménagement des bureaux pour le déménagement des filiales Italie, Royaume-Uni et Singapour.

OBJECTIFS

- Maintenir les certifications ISO 14001 actuelles en mettant en place des actions correctives nécessaires
- Etablir l'audit énergétique des bureaux et de l'usine courrier d'Esker France en 2021
- Etendre la politique environnementale du siège à l'ensemble des filiales pour l'aménagement des locaux

Transport et pollution

INDICATEURS CLÉS

- 23 véhicules hybrides ou électriques sur 74 dans la flotte automobile de l'entreprise
- 176 salariés bénéficient de la prime transport, pour un montant total de 34 490 € - *France uniquement*
- 81 salariés bénéficient de l'Indemnité Kilométrique Vélo, pour un montant total de 13 563 € - *France uniquement*

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Pour réduire ses émissions de CO2 et encourager l'utilisation de moyens de transport à faible émission de carbone, Esker développe différentes mesures incitatives pour promouvoir d'autres options de mobilité, par exemple, favoriser le train par rapport à l'avion chaque fois que cela est possible dans les déplacements professionnels ou promouvoir les véhicules à faible émission de carbone ou électriques dans son parc automobile.

FLOTTES DE VOITURES

Plus de 30% du parc automobile d'Esker est composé de véhicules hybrides ou électriques. La flotte de véhicules d'entreprise est progressivement remplacée par des véhicules hybrides ou électriques. Chaque nouvelle voiture de la flotte automobile est hybride ou électrique dans la filiale espagnole du Groupe.

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

En France, les salariés sont incités à utiliser les transports doux pour se rendre sur leur lieu de travail, avec le remboursement des abonnements TCL et l'indemnité kilométrique pour les salariés qui viennent à vélo, et en mettant à disposition des parcs à vélos dans nos locaux. Les salariés de la filiale américaine sont également incités à venir au bureau à vélo.

ACTIONS

- Mise à disposition d'un garage vélos avec borne de recharge - *France uniquement*
- Prime transport pour les salariés - *France uniquement*
- Indemnité kilométrique vélo - *France uniquement*
- Augmentation du nombre de véhicules hybrides ou électriques dans la flotte d'entreprise
- Préférence du train sur l'avion pour les déplacements professionnels

OBJECTIFS

- Atteindre 40% voitures hybrides ou électriques dans la flotte automobile d'Esker France d'ici fin 2021
- Faciliter la recharge des véhicules électriques ou hybrides avec l'installation de prises dans le parking des bureaux - *France uniquement*

Gestion des déchets et économie circulaire

Facteur de performance économique, l'économie des ressources contribue de façon importante à la protection de l'environnement et la valorisation des déchets au développement de l'économie circulaire.

INDICATEURS CLÉS

- 131,89 tonnes de déchets recyclés dans nos usines courriers US et France
- 100% de recyclage des rebuts papier, enveloppes et encre de l'usine courrier France
- 1821kg de déchets recyclés pour 20 kg de déchets non recyclés dans les bureaux France
- 167 kg de DEEE valorisés – *France uniquement*

RÉDUCTION DES REBUTS DES USINES COURRIERS

Esker vise à économiser les matières premières utilisées dans ses usines de production courrier, sa production de déchets étant essentiellement liée à cette activité. La réduction des déchets produits par la minimisation des rebuts grâce à la mise en place d'un système de management de la qualité ISO 9001 et l'augmentation du taux de valorisation de ces déchets constituent un objectif prioritaire.

TRI DES DÉCHETS

La sensibilisation des collaborateurs et la facilitation du tri de leurs déchets font également partie des actions qui permettent à Esker de maximiser la valorisation de ses déchets. Des poubelles de tri sont mises à disposition dans l'ensemble des locaux, et des ateliers sont régulièrement organisés pour inciter au tri, comme un quiz sur la durée de vie des déchets ou une initiation au concept du zéro déchet.

PROLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Esker s'efforce de prolonger autant que possible la durée de vie du parc informatique et des appareils électroniques de société, à travers un service de maintenance interne, le service après-vente de ses fournisseurs, ou le rachat par les salariés contre un don à l'association de leur choix. A défaut, différentes organisations locales sont chargées de la collecte, du démontage et de l'élimination professionnelle du matériel en fin de vie. Les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) ont représenté 167 kg en 2020.

ACTIONS

- Mise à disposition de bacs de tri dans les locaux
- Fourniture de vaisselle pour déjeuner, de mugs pour le café
- Organisation d'actions de sensibilisation au recyclage auprès des salariés, notamment des ateliers zéro déchets
- Réduction et valorisation des rebuts des usines courrier
- Rachat contre dons à une association du matériel informatique et téléphonique par les salariés - *France uniquement*

OBJECTIFS

- Augmenter le volume recyclé de déchets (rebuts d'encre, de papier et d'enveloppes) des usines courrier du Groupe
- Mettre en place une politique globale pour prolonger la durée de vie des appareils électroniques de société

Impact écologique du numérique

INDICATEURS CLÉS

- Part des clients hébergés sur Microsoft Azure : 12,68% du CA Esker on Demand (contre 6,46% en 2019)
- Power Usage Effectiveness (PUE) des datacenters:
  - Microsoft Azure: 1,125
  - CDW: 1,23
  - Equinix: 1,29 - 1,40
  - Colt: 1,55

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES DATACENTERS

La croissance exponentielle du numérique, avec le traitement et l'hébergement d'une quantité croissante de données, entraîne notamment une forte augmentation de la demande énergétique mondiale pour alimenter les data centers.

UTILISATION DE MICROSOFT AZURE

Afin de réduire son empreinte environnementale, Esker choisit lorsque cela est possible des fournisseurs engagés pour la cause environnementale. Ainsi, tous les nouveaux clients d'Esker sont hébergés par défaut sur Microsoft Azure, qui utilise une part importante d'énergie renouvelable pour ses data centers et dont le modèle de facturation en fonction de l'utilisation des ressources de serveurs – plus on utilise de serveurs, plus le prix est élevé – encourage à la modération.

Parmi les progrès concrets de Microsoft quant à la réduction de son impact sur l'environnement en 2020 :

- Une réduction des émissions carbone de Microsoft de 6%, soit environ 730 000 tonnes, en 1 an. D'ici 2030, leur objectif est de réduire leurs émissions de plus de moitié.
- Le financement de l'élimination de 1,3 million de tonnes de carbone de l'environnement auprès de 15 fournisseurs dans 26 projets à travers le monde.
- Une transparence à travers la soumission des données de leur rapport annuel de développement durable pour examen à une tierce partie (le cabinet comptable Deloitte). Signe de responsabilité, leurs objectifs de durabilité deviendront un facteur de détermination de la rémunération des dirigeants de Microsoft, à partir du prochain exercice.
- Plus d'informations sont disponible sur le *rapport de développement durable 2020 de Microsoft*.

DÉVELOPPEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Esker veille également à ce que ses équipes de développement soient attentives à l'empreinte numérique du fonctionnement des logiciels, pour optimiser les services et limiter les consommations énergétiques.

ACTIONS

- Implémentation par défaut des nouveaux clients Esker on Demand sur Microsoft Azure
- Sensibilisation des équipes de développement à l'optimisation des processus

OBJECTIFS

- Augmenter la part de chiffre d'affaires des clients hébergés sur Microsoft Azure

Déforestation

INDICATEURS CLÉS

- Principal fournisseur de papier classé dans le Top 1% mondial des entreprises les plus performantes pour le développement durable selon EcoVadis
- 6250 arbres plantés sur un projet de reforestation en Tanzanie

REFORESTATION

Planter des arbres d'essences variées pour reboiser les forêts de la planète est un enjeu vital pour lutter contre le changement climatique et restaurer la biodiversité. Esker s'associe à Reforest'Action pour soutenir des projets. Son engagement consiste à planter 6 arbres pour chaque bobine de papier consommée par son usine courrier France, la plus importante. En 2020, Esker a ainsi planté 6250 arbres en Tanzanie pour participer à la restauration d'écosystèmes dégradés, au développement économique des populations et à la préservation de la biodiversité.

Les salariés sont également impliqués chaque année dans des actions de plantation d'arbres, notamment en Espagne, dont la filiale soutient l'association Deverde.

CHOIX DES FOURNISSEURS

Le choix des fournisseurs de papier, respectueux de l'environnement, est prioritaire pour les usines courriers d'Esker. Le principal fournisseur de papier de l'usine courrier France, Stora Enso, est classé depuis 2017 parmi le top 1% des entreprises de son secteur évaluées par la plateforme de notation EcoVadis.

ACTIONS

- Sélection des fournisseurs de papier et enveloppes engagés dans le développement durable
- Augmentation du montant alloué aux projets de Reforest'Action avec 6250 arbres plantés sur un projet de reforestation en Tanzanie, (contre 5000 en 2019)
- Participation des salariés de la filiale espagnole à la plantation d'arbres avec l'association Deverde

OBJECTIFS

- Etendre les projets de reforestation pour couvrir l'ensemble des consommations papier des usines courrier d'Esker Groupe, soit une augmentation de près de 27%

DÉTAILS DU RAPPORT

Périmètre et méthodologie

La mise en œuvre d'un reporting extra-financier, couvrant un ensemble d'indicateurs RSE au niveau du Groupe a été initiée au cours de l'exercice 2019. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de progrès et s'est concrétisée par un élargissement progressif du périmètre des indicateurs et de leur diffusion à l'ensemble des filiales, ou aux 2 filiales principales du Groupe - France et Etats-Unis - lorsque les informations n'étaient pas disponibles pour les autres entités.

Le reporting RSE d'Esker est géré par le comité RSE et un réseau de contributeurs dans tous les pays et entités du Groupe. La majorité des données RSE sont collectées par le biais de discussions individuelles avec les correspondants dans les filiales, d'un outil de reporting RSE dédié et d'autres dispositifs de reporting internes. Les données fournies par les différents contributeurs sont ensuite consolidées au niveau mondial.

Le reporting couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des indicateurs, et le périmètre est le même que celui du reporting financier, c'est à dire l'ensemble des filiales du Groupe (sauf lorsque cela est signalé).

THÉMATIQUES EXCLUES DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Considérant la nature des activités d'Esker, telles que détaillées dans le présent document et plus particulièrement dans son modèle d'affaires, il apparaît que les implications de la loi sur l'alimentation durable (lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal, d'une alimentation responsable, équitable et durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire) semblent limitées pour l'entreprise.

PRÉCISIONS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Le processus de collecte des informations et indicateurs sera régulièrement actualisé, compte tenu notamment des variations de périmètre, avec une sensibilisation accrue réalisée auprès des contributeurs afin d'en renforcer la qualité et la pertinence.

L'établissement de rapports sur certains indicateurs peut présenter des limites en raison de :

- l'absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international;
- les estimations nécessaires, la représentativité des mesures effectuées ou la disponibilité limitée des données externes nécessaires aux calculs;
- les modalités pratiques de collecte et de saisie de ces informations.

C'est pourquoi, dans la mesure du possible, les définitions, les méthodologies et, le cas échéant les marges d'incertitude associées sont précisées pour les indicateurs concernés.

Détails et méthode de calcul des indicateurs clés

ETHIQUE & GOUVERNANCE

Enjeux	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	*GRI*
Ethique, transparence et conformité	Nombre de réunions de présentation des résultats	Groupe	2	2	2	
	Nombre de visiteurs sur le site Investisseurs	Groupe	-	3200 (FR) 4000 (EN)	4584 (FR) 8225 (EN)	
	Nombre de réunions avec les représentants du personnel	France	10	10	10	
	Représentation des femmes au Conseil de surveillance	Groupe	50 % (2 sur 4)	50 % (2 sur 4)	50 % (2 sur 4)	*GRI 102-22, 405-1*
	Nombre d'administrateurs indépendants au Conseil de surveillance	Groupe	3 sur 4	3 sur 4	3 sur 3	*GRI 102-22*
	Taux de participation aux réunions du Conseil de surveillance	Groupe	100%	100%	100%	
	Ratio du salaire du PDG par rapport au salaire médian monde	Groupe	9,31 fois le salaire médian	9,53 fois le salaire médian	9,59 fois le salaire médian	*GRI 102-38*
Sécurité et protection des données	Certification ISO27001 de la plateforme Esker on Demand	Groupe	Surveillée	Surveillée	Re-certifiée	
	Nombre de plaintes pour non-respect du RGPD	Groupe	0	0	0	*GRI 418-1*
	Taux de salariés ayant suivi une formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et à la protection des données avec succès	Groupe	100%	100%	100%	
Confiance et satisfaction des clients	Taux de disponibilité de la plateforme Esker on Demand	Groupe	99,888	99,853	99,878	
	Taux de satisfaction client suite aux actions des équipes Consulting, Support et Customer Experience	Groupe	64,55	59,08	60,84	
Achats responsables et conduite des affaires	Nombre de fournisseurs ayant signé le code de conduite fournisseurs Esker	Groupe	-	-	4	*GRI 205-2*
	Présence d'un code de bonne conduite interne	France	-	-	Oui	
	Présence d'une procédure d'alerte interne	France	-	-	Oui	
Engagement auprès des communautés	Montant versé pour soutenir l'éducation	France	90 000 €	90 000 €	120 000 €	
	Montant versé pour soutenir la culture	France	50 000 €	250 000 €	50 000 €	
	Nombre d'heures utilisées par les salariés sur leur temps de travail pour des actions associatives	France	291 h	271 h	34 h	
		Groupe	-	291 h	47 h	

ETHIQUE, TRANSPARENCE ET CONFORMITÉ

Nombre de réunions de présentation des résultats : des réunions semestrielles sont organisées par la Direction.

Nombre de visiteurs sur le site Investisseurs : visiteurs uniques tirés de l'outil d'analyse des données de nos sites web Google Analytics.

Nombre de réunions avec les représentants du personnel : pour la France uniquement, ces réunions réunissent les membres du CSE et la Direction de l'entreprise.

Représentation des femmes au Conseil de surveillance : le Conseil de Surveillance d'Esker est composé de Marie-Claude Bernal, Kléber Beauvillain, Nicole Pelletier-Perez et Tom Wolfe, soit 50% de femmes.

Nombre d'administrateurs indépendants : sont considérés comme indépendants les membres du Conseil libre d'intérêt et qui contribuent par leur compétence et leur liberté de jugement, à la capacité du Conseil à exercer ses missions.

Taux de participation aux réunions du Conseil de surveillance : représente l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil de surveillance.

Ratio du salaire du PDG : le ratio de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée de l'organisation par rapport à la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés monde.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Certification ISO 27001 de la plateforme Esker On Demand : certification obtenue pour les services Esker on Demand.

Nombre de plaintes pour non-respect du RGPD : est considérée comme plainte, une demande officielle auprès de la CNIL ou équivalent local.

Taux de salariés ayant suivi une formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et à la protection des données : via l'outil interne de formation, Esker University, permettant le suivi du nombre de salariés formés et ayant réussi la formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et la protection des données.

CONFIANCE & SATISFACTION DES CLIENTS

Taux de disponibilité de la plateforme Esker On Demand : disponible à tout moment sur le site Trust Esker, auquel ont accès les clients de la plateforme Esker On Demand.

NPS transactionnel: taux de satisfaction client suite aux actions des équipes Consulting (US), Support (US & Europe) et Customer Experience (US & Europe).

ACHATS RESPONSABLES ET CONDUITE DES AFFAIRES

Nombre de fournisseurs ayant signé le code de conduite fournisseurs Esker : le code de conduite des fournisseurs est disponible *sur ce lien*.

Présence d'un code de bonne conduite : conformément à la loi Sapin II, un Code de conduite "*définissant et illustrant les différents comportements à proscrire comme étant susceptible de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence*" a été rédigé et mis en place dans l'entreprise.

Procédure d'alerte : conformément à la loi Sapin II, une procédure permettant à un lanceur d'alerte de dénoncer une atteinte à la probité dont il a eu connaissance a été mis en place dans l'entreprise.

ENGAGEMENT AUPRÈS COMMUNAUTÉS

Montant investi pour l'éducation / la culture : les montants versés dans le cadre de convention de mécénat sont justifiés par les contrats signés avec les organisations soutenues par Esker.

Nombre d'heures utilisées par les salariés pour des actions associatives sur leur temps de travail : ces informations ont été recueillies auprès des salariés ayant participé à ces actions. Un suivi par l'outil de gestion des feuilles de présence sera mis en place à partir de 2021.

SOCIAL

Enjeux	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Standards GRI
Culture d'entreprise et intégration des salariés	Nombre de salariés Esker	Groupe	563	675	765	*GRI 102-7*
	Taux de salariés permanents	Groupe	97,69%	98,22%	99,21%	
	Taux de rotation du personnel	Groupe	8,6%	10,0%	9,1%	*GRI 401-1*
	Taux d'adhésion des Eskériens à la culture Esker	Groupe	-	-	87.60%	
	Classement Best Workplaces de l'institut GPTW	France	-	14ème	-	
Formation et mobilité interne	Nombre de salariés ayant suivi une formation interne au cours de l'année	France	-	400 (France)	815	
	Nombre de salariés ayant suivi une formation externe au cours de l'année	Groupe	-	-	283	
	Taux de salariés ayant suivi une formation interne au cours de l'année	Groupe	-	100%	100%	
	Nombre total d'heures de formation suivies par les salariés	Groupe	-	9472 (France uniquement)	13 862	
	- formation interne		-	-	8003	
	- formation externe		-	-	5859	
	Budget alloué à la formation	France	111 569	135 614	106 474	
		Groupe	-	-	180 383	
	Nombre d'évolutions internes	Groupe	5 (France uniquement)	34	75	
Bien-être au travail et rétention des salariés	Taux de salariés ayant répondu "Esker est une entreprise où il fait bon travailler" à l'enquête annuelle	Groupe	-	95% (France uniquement)	97%	
	Ancienneté moyenne	Groupe	6,8 ans	6,4 ans	6,8 ans	
	Taux de salariés à temps partiel	Groupe	5,86% (33)	5,0 % (34)	4,8% (37)	
	Nombre de signalements de harcèlement	France	-	0	1	*GRI 406-1*
	Nombre de départs	Groupe	36	49	67	
	- démission	Groupe	4,97% (27)	5,61% (36)	5,54% (40)	
	- licenciement	Groupe	0,37% (2)	0,15% (1)	0,83% (6)	
	- autres motifs de rupture	Groupe	1,29% (7)	1,87% (12)	2,22% (16)	
	- fin de contrats à durée déterminée	Groupe	-	-	0,69% (5)	

Enjeux	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	*Standards GRI*
Santé et sécurité au travail	Taux de fréquence	Groupe	14,4	7,05	3,68	*GRI 403-9*
	Taux de sévérité	France	0,14	0,41	0,08	*GRI 403-9*
	Taux d'absentéisme	Groupe	-	2,85%	2,8%	*GRI 403-9*
	Taux de salariés formés au secourisme	France		15%	14,2%	*GRI 403-5*
	COVID-19 : Budget alloué à la protection des salariés (masques, gel, visières)	France	-	-	22 K€	
	COVID-19 : taux de salariés ayant bénéficié du télétravail	Groupe	-	-	93%	
Attraction de talents et des nouvelles générations	Nombre de nouveaux salariés	Groupe	110	163	154	*GRI 401-1*
	Taux de contrats permanents parmi les nouveaux salariés	Groupe	88%	94%	95%	
	Nombre de nouveaux salariés cooptés	Groupe	16	34	21	
	Nombre d'abonnés à notre page LinkedIn	France	3240	4950	8178	
	Age moyen des collaborateurs	Groupe	38,9 ans	37,9 ans	37,9 ans	
	Nombre de stagiaires accueillis	Groupe	11	16	14	
	Taux de jeunes de -28 ans dans les embauches	Groupe	33%	39%	37,7%	*GRI 401-1*
	Taux de stagiaires embauchés à la fin de leur stage	Groupe	27% (3/11)	6% (1/16)	29% (4/14)	

Enjeux	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	*Standards GRI*
Diversité et inclusion	Répartition des salariés par genre	Groupe	Femmes: 29,84% Hommes: 70,16% Non-binaires: 0%	Femmes: 29,33% Hommes: 70,66% Non-binaires: 0%	Femmes: 30,59% Hommes: 69,41% Non-binaires: 0%	*GRI 405-1*
	Taux de managers par genre	Groupe	Femmes: 31% Hommes:69%	Femmes: 29,54 % Hommes: 70,46%	Femmes: 31,53% Hommes: 68,47%	
	Taux de femmes dans les embauches	Groupe	37,27%	34,35%	31,17%	*GRI 401-1*
	Index égalité femmes-hommes	France	90/100	90/100	91/100	
	Pourcentage de salariés handicapés	Groupe	1,6% (France uniquement)	1,1% (France uniquement)	0,5%	
	Nombre de nationalités différentes parmis les effectifs	Groupe	13	13	17	

Les indicateurs sociaux sont issus principalement du référentiel interne qui permet l'établissement du bilan social pour les entités concernées. Pour le Groupe, les données d'effectifs (effectif, entrées, sorties, ancienneté) sont centralisées dans le SIRH. Concernant l'absentéisme, accidentologie, formations, chaque filiale a remis un reporting propre à son entité, permettant la consolidation.

CULTURE D'ENTREPRISE ET INTEGRATION DES SALARIES

Nombre de salariés Esker : inclut les salariés ayant un contrat de travail avec Esker au 31/12/2020, à durée indéterminée ou déterminée (accroissement temporaire d'activité) ou sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Sont comptés les salariés sous contrat suspendu (congé sabbatique, longue maladie etc.) et exclus les contrats déterminés dans le cadre de remplacement de salariés (maternité, maladie), les stagiaires, les intérimaires, les consultants externes, les VIE et les membres du Conseil de surveillance. Chaque collaborateur compte pour une unité.

Taux de salariés permanents : part de salariés sous contrat à durée indéterminée avec Esker, excluant les contrats à durée déterminée (CDD, contrats pro, apprentis) sur l'ensemble des salariés sous contrat de travail avec Esker.

Taux de rotation du personnel : nombre de départs ayant eu lieu sur l'année 2020 sur l'effectif moyen de la même période.

Taux d'Eskériens qui approuvent la culture Esker : note moyenne obtenue à la question *"Adhérez-vous à la culture et aux valeurs d'Esker?"* dans l'enquête de satisfaction menée en janvier 2021 au titre de l'année 2020 auprès de l'ensemble des salariés monde, sur une échelle de 1 à 5. Le taux est calculé en multipliant la note moyenne par 20.

Classement Best Workplaces de l'institut GPTW : classement établi par l'Institut Great Place To Work à travers un rapport d'audit de la culture managériale d'Esker et d'une enquête interne auprès des salariés. Le classement est défini parmi 60 lauréats, en France uniquement.

FORMATION ET MOBILITE INTERNE

Nombre et taux de salariés ayant suivi une formation interne au cours de l'année : inclut les salariés ayant suivi une formation dispensée par le département formation interne du Groupe. Le taux est calculé sur l'ensemble des salariés Esker.

Nombre total d'heures de formation suivies par les salariés :

-formation externe : somme des heures passées par les salariés en formation animée par un prestataire externe.

-formation interne : somme des heures passées par les salariés en formation animée par le département de formation interne ou d'autres départements d'Esker.

Budget alloué à la formation : dépenses réalisées sur le poste formation pour l'année 2020.

Nombre d'évolutions internes : nombre de salariés ayant changé de poste en 2020.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET RETENTION DES SALARIES

Taux de salariés ayant répondu *"Esker est une entreprise où il fait bon travailler"* à l'enquête annuelle : enquête de satisfaction interne menée début 2021 pour l'année 2020. Le taux renseigné pour 2019 correspond aux résultats de l'enquête menée en externe par l'institut Great Place To Work.

Ancienneté moyenne : moyenne en année calculée à partir de l'ancienneté de l'ensemble des collaborateurs monde au 31/12/2020.

Taux de salariés à temps partiel : part des salariés dont la durée du temps de travail est inférieure au temps complet sur l'ensemble des salariés monde au 31/12/2020.

Nombre de signalements de harcèlement : nombre d'alertes remontées auprès du service RH sur l'année 2020 pour l'ensemble des salariés monde.

Nombre de départs :

- **Taux de démission :** nombre de départs volontaires en 2020 dans le monde calculé sur la moyenne des effectifs permanents équivalents, sur cette même période (722,2)
- **Taux de licenciement :** nombre de licenciements en 2020 dans le monde calculé sur la moyenne des effectifs permanents sur cette même période (722,2)

Les démissions et licenciements ne concernent que les CDI.

- **Taux de départ pour autres motifs de rupture :** nombre d'accords ou de départs lors de la période d'essai en 2020 dans le monde sur la moyenne des effectifs permanents sur cette même période (722,2)
- **Taux de fin de contrats à durée déterminée :** nombre de départs suite à une fin de contrat à durée déterminée, incluant les fins de VIE, sur la moyenne des effectifs permanents sur cette même période (722,2)

SANTE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêts (y compris les accidents de trajets avec arrêts) X 1 000 000 / nombre d'heures théoriques travaillées, dans le monde. Le nombre d'heures théoriques travaillées est de 7 pour la France, 7,5 pour le UK, et 8 pour l'ensemble des autres filiales.

Taux de gravité : nombre de jours perdus dus aux accidents de travail et de trajet (dont maladies professionnelles) X 1000 / nombre d'heures théoriques travaillées, dans le monde.

Taux d'absentéisme : nombre d'heures non travaillées dans le monde comprenant l'ensemble des absences ramené au nombre d'heures théoriques travaillées. Comprend les absences liées aux congés annuels, aux maladies / accidents, aux maternités / paternités / adoptions, aux événements familiaux.

Taux de salariés formés au secourisme : part de salariés ayant été formés au secourisme sur l'ensemble des salariés, en France uniquement.

COVID-19 : budget alloué à la protection des salariés : montant utilisé pour l'achat de masques, gel hydroalcoolique et visières de protection pour protéger la santé des salariés et freiner la pandémie de COVID-19.

COVID-19 : taux de salariés ayant bénéficié du télétravail en 2020 : l'ensemble des salariés monde ont télétravaillé pendant les confinements en 2020, à l'exception des équipes des usines courriers et informatique interne, représentant 7% des effectifs.

ATTRACTION DE TALENTS ET DES NOUVELLES GENERATIONS

Nombre de nouveaux salariés : Nombre de salariés embauchés sur l'année 2020 en CDI, CDD et contrats professionnels. Les mouvements internes et changements de contrat ne sont pas inclus dans ce nombre.

Taux de contrats permanents parmi les nouveaux salariés : Nombre de salariés embauchés sous contrat à durée indéterminée ou de façon permanente, dans le monde, sur l'année 2020, par rapport au nombre de nouveaux salariés embauchés en 2020.

Nombre de nouveaux salariés cooptés : Nombre de nouveaux salariés recommandés sur 2020 dans le monde par nos salariés déjà en poste.

Nombre d'abonnés à notre page LinkedIn : Nombre d'abonnés à notre page LinkedIn à fin décembre 2020.

Age moyen des collaborateurs : moyenne calculée à partir de l'âge de l'ensemble de nos salariés monde.

Nombre de stagiaires accueillis dans nos équipes : nombre de personnes accueillies au sein de nos filiales sur quelques mois pour valider une année d'étude ou un diplôme.

Taux de jeunes de -28 ans dans les embauches : nombre de jeunes de moins de 28 ans embauchés ramené au nombre de salariés recrutés en 2020 dans le monde.

Taux de stagiaires embauchés à la fin de leur stage : nombre de stagiaires qui ont signé un contrat de travail avec Esker par rapport à l'ensemble des stagiaires accueillis dans le monde.

DIVERSITE ET INCLUSION

Répartition de salariés par genre : Nombre de salariés du sexe masculin, féminin ou non-binaire, ramené au nombre de salariés d'Esker monde.

Taux de managers par genre : Nombre de managers du sexe masculin, féminin ou non-binaire par rapport à l'ensemble des managers dans le monde.

Taux femmes dans les embauches : Nombre de femmes recrutées en 2020 par rapport au nombre de salariés recrutés en 2020 dans le monde.

Index égalité femmes-hommes : Score obtenu, pour la France uniquement, à 5 critères et sur un périmètre définis par la loi. Le premier critère porte sur les écarts de salaire entre hommes et femmes, le second mesure l'écart de répartition des augmentations individuelles, le troisième l'écart de répartition des promotions, le quatrième porte sur les augmentations au retour des congés maternité, et le cinquième établit le nombre de femmes parmi les 10 plus hauts salaires.

Pourcentage de salariés handicapés : part de salariés identifiés avec un handicap parmi l'ensemble des salariés du Groupe.

Nombre de nationalités différentes parmi les effectifs : nombre de nationalités différentes identifiées parmi les salariés dans le monde.

Environnement

Enjeux	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	*Standards GRI*
Changement climatique	Nombre de sites certifiés ISO 14001	Groupe	-	1	2	
	Quantité totale d'émissions de CO2	France	1 595 t.CO2e	1 533 t.CO2e	1 157 t.CO2e	
		Groupe	-	-	3 399 t.CO2e	
	Quantité de CO2 émis par document facturé sur EOD	France	10g	6.36g	4.30g	
		Groupe	-	-	7.43g	
	Quantité de CO2 émis par salarié	Groupe	-	-	4.69 t.CO2e	
	Quantité de CO2 émis par source :					
	- Bureaux et usines	France	1 006 t.CO2e	915 t.CO2e	945 t.CO2e	*GRI 305-1, 305-2*
		Groupe	-	-	2 696,8 t.CO2e	
	- Déplacements professionnels	France	437 t.CO2e	467 t.CO2e	120 t.CO2e	*GRI 305-3*
		Groupe	-	-	343,1 t.CO2e	
	- Déplacements domicile-travail	France	152 t.CO2e	151 t.CO2e	92 t.CO2e	*GRI 305-3*
		Groupe	-	-	348,7 t.CO2e	
	Quantité de CO2 émis par scope :					
	- Emissions directs (Scope 1)	France	181 t.CO2e	196 t.CO2e	120 t.CO2e	*GRI 305-1*
		Groupe	-	-	381 t.CO2e	
	- Emissions indirectes (Scope 2)	France	10 t.CO2e	39 t.CO2e	40 t.CO2e	*GRI 305-2*
		Groupe	-	-	629 t.CO2e	
	- Autres émissions indirectes (Scope 3)	France	1 404 t.CO2e	1 298 t.CO2e	997 t.CO2e	*GRI 305-3*
		Groupe	-	-	2 390 t.CO2e	
	Consommation d'électricité	France	445 827 kWh	680 856 kWh	696 229 kWh	*GRI 302-1*
		Groupe	-	-	1 756 855 kWh	
Transport et pollution	Nombre de voitures hybrides ou électriques dans la flotte automobile	Groupe	5 / 63	12 / 70	23 / 74	
	Prime Transport :					
	- Nombre de salariés bénéficiant de la prime transport	France	175	183	176	
	- Montant total remboursé via la prime transport	France	52 773 €	54 371 €	36 490 €	
	Indémnité Kilométrique Vélo :					
	- Nombre de salariés bénéficiant de l'indemnité kilométrique vélo	France	47	69	81	
	- Montant total remboursé via l'indemnité kilométrique vélo	France	6 819 €	9 975 €	13 563 €	

Enjeux	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	*Standards GRI*
Gestion des déchets et économie circulaire	**Usines courrier :**					
	- Quantité de déchets recyclés	France	65,86 tonnes	88,30 tonnes	124,79 tonnes	*GRI 306-4*
		US	-	-	7,07 tonnes	
	- Quantité de déchets non-recyclés	France	-	0 tonne	0 tonne	*GRI 306-5*
		US	-	-	1,178 tonnes	
	- Taux de recyclage des rebuts papier, enveloppes et encre	France	-	100%	100%	
		US	-	-	86%	
	Bureaux :					
	- Quantité de déchets recyclés	France	1327 kg	2645 kg	1821 kg	
	- Quantité de déchets non-recyclés	France	17 kg	20 kg	20 kg	
	- Quantité de DEEE valorisés	France	-	503 kg	167 kg	
Impact écologique du numérique	Part de CA des clients sur Azure sur l'offre EOD	Groupe	1,80%	6,46%	12,68%	
	Power usage effectiveness (PUE) des datacenters	Groupe	-	-	Colt: 1.55 CDW: 1.23 Azure: 1.125 AWS: *non disponible* Equinix: 1.29-1.40	
Reforestation	Nombre d'arbres plantés avec Reforest'Action	Groupe	-	5000	6250	
	Note Ecovadis du principal fournisseur de papier	France	Platine	Platine	Platine	

Périmètre

Le périmètre d'étude pour la réalisation du Bilan Carbone pour la société Esker SA inclut : la France, l'Allemagne (2 sites), les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, l'Asie (incluant Hong Kong, Singapour et la Malaisie), l'Australie.

Les filiales France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Espagne, Singapour et Australie disposent d'une usine courrier.

Les filiales des pays suivants : Pays-Bas, Belgique, Argentine et Canada ont été exclues du périmètre car elles représentent moins de 10% des salariés d'Esker, ne disposent pas d'usine courrier et les collaborateurs sont principalement en télétravail. Il est donc considéré que leur impact sur la réalisation du Bilan Carbone est négligeable.

Collecte des données

Les données ont été collectées sur la base des informations demandées par le siège aux filiales. Un responsable de collecte a été désigné pour chaque filiale pour recueillir, analyser et transmettre les données. Une courte formation a été réalisé par auprès des responsables de collecte pour présenter et expliquer la façon dont les données devaient être collectées.

Traitement des données

L'ensemble des données collectées a été traité via le fichier officiel de l'Association Bilan Carbone. Les données de chaque filiale ont été comptabilisées individuellement avant consolidation des résultats. Les facteurs d'émission utilisés pour la conversion des données sources en équivalent CO2 (kgCo2e ou tCO2e) sont ceux disponibles sur la base carbone de l'ADEME.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nombre de sites certifiés ISO14001 : La certification ISO 14001 a été obtenue par le site de l'usine courrier France en 2019 et renouvelée en 2020. Le site des bureaux de Villeurbanne a obtenu la certification pour la première fois en 2020.

Quantité de CO2 émis par document facturé : L'indicateur principal retenu par Esker pour la mesure de sa performance en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre est le nombre de grammes de CO2 émis par transaction facturé sur la plateforme de production Esker On Demand, tous médias confondus. Le total des émissions de gaz à effet de serre des différents sites d'Esker en 2020 est de 3 399 t.CO2e, dont 1 157 t.CO2e pour la France. Le nombre de documents traités sur la plateforme de production Esker On Demand sur cette même période a été de 269 231 306 documents facturés aux clients français et 457 242 271 documents facturés aux clients Monde.

Quantité de CO2 émis par salarié : Cet indicateur correspond au ratio de la quantité totale d'émissions de CO2 en 2020 sur la moyenne des salariés sur cette même période, soit 3 399 t.CO2e / 723,8 = 4,69 t.CO2e.

Quantité de CO2 émis par source :

- **Bureaux et usines :** Les émissions des bureaux et usines comprennent le fret, les déchets, les matières premières, les factures énergétiques, les services et fournitures de bureaux, et les immobilisations.
- **Déplacements professionnels :** Les émissions liées au déplacements professionnels tiennent compte des consommation de carburant des véhicules de société et des déplacements professionnels (voiture, avion, train).
- **Déplacements domicile-travail :** Les émissions liées aux déplacements Domicile-Travail sont basées sur les répondants à l'enquête réalisée en interne et ont été extrapolées au nombre total de salariés. Le taux de réponse à l'enquête est de 75% (567 répondants / 761 salariés au total au 31/12)

Quantité de CO2 émis par scope :

- **Scope 1 :** Inclut les émissions des sources fixes de combustion (gaz et groupes électrogènes), les émissions directes des sources mobiles à moteur thermique (consommation de carburants des véhicules de société), les émissions directes fugitives (fuite des équipements de refroidissement). Esker n'est pas concernée par les émissions directes des procédés hors énergie et issues de la biomasse (sols et forêts).
- **Scope 2** : Inclut les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (éclairage et consommation). Esker n'est pas concernée par les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (chauffage / climatisation - charges communes indissociables pour Décines ; production : machines / ordinateurs / serveurs), les émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur, froid (consommation liée aux réseaux d'acheminement du chaud ou du froid).
- **Scope 3 :** Inclut les achats de produits et de services (achats des matières premières; sous-traitance de la maintenance des imprimantes; appel à un service de sécurité pour la surveillance des sites ou des serveurs; restauration), l'immobilisation de biens, les déchets (des sites de Villeurbanne et de production à Décines), le transport de marchandises amont (acheminement des matières premières), les déplacements professionnels (déplacements professionnels des collaborateurs effectués avec leur véhicule personnel; déplacements professionnels en avion/ train) et les déplacements domicile-travail des collaborateurs (obtenu via une enquête interne - les données ayant été extrapolées à l'ensemble des collaborateurs). Esker n'est pas concernée par les émissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories 1 et 2 (extraction, production et transport de combustibles; émissions associées au transport et à la distribution d'électricité; extraction, production et transport des combustibles consommée lors de la production par l'entreprise), les actifs en leasing amont, les investissements, le transport des visiteurs et des clients, le transport de marchandise aval, l'utilisation des produits vendus, la fin de vie des produits vendus, la franchise aval, le leasing aval.

Consommation d'électricité totale : Les consommations d'électricité sont calculées à partir des factures des fournisseurs et n'incluent pas les consommations des datacenters des fournisseurs d'Esker.

TRANSPORT ET POLLUTION

Nombre de voitures hybrides dans la flotte automobile : Le nombre de voitures hybrides ou électriques dans la flotte automobile est déterminé par le détail des véhicules mentionnés sur les contrats de location longue durée. Sont pris en compte les véhicules effectivement livrés sur la période et pas uniquement mis à disposition par le prestataire (il y a parfois un léger décalage entre les deux). Les filiales américaine, allemande (hors e-Integration), Asie et Australie n'ont pas de flotte de véhicules de société.

Filiale	2018	2019	2020
France	2 / 39	4 / 44	12 / 47
Etats-Unis	N/A	N/A	N/A
Royaume-Uni	1 / 8	1 / 8	3 / 8
Allemagne	0 / 7	1 / 6	1 / 6
Espagne	2 / 5	6 / 6	7 / 7
Italie	0 / 4	0 / 6	0 / 6
Asie	N/A	N/A	N/A
Australie	N/A	N/A	N/A
TOTAL	**5 / 63**	**12 / 70**	**23 / 74**

Prime transport et Indemnité Kilométrique Vélo : les montants en € sont issus de la comptabilité d'Esker et de rapports issus du CRM pour avoir le nombre de personnes concernées.

GESTION DES DÉCHETS

Quantité de déchets valorisés :

- **Bureaux** : Le prestataire de recyclage des déchets pour les bureaux d'Esker à Villeurbanne fournit chaque trimestre des rapports d'activité ainsi que la quantité de déchets valorisés. La quantité annuelle correspond à l'addition de ces quantités. Hormis la France, aucune autre filiale n'a eu la possibilité pour 2020 de collecter des informations pour des données de déchets générés par leurs bureaux. Un suivi plus précis et détaillé est prévu pour 2021.
- **Usines courriers** : les données concernent la France et les Etats-Unis uniquement. Pour la France, les données proviennent de rapports fournis par le prestataire de tri. Pour les encres, la différence avec 2019 s'explique par un décalage sur le nombre de ramasse par rapport aux autres exercices (5 enlèvements en 2018 contre 3 enlèvements en 2019 et 5 enlèvements en 2020). En 2020, une destruction exceptionnelle d'archives a eu lieu, pour un total de 35,7 tonnes (carton/papier mélangé). Pour les Etats-Unis, le prestataire a établi une moyenne de poids par rapport à la taille des containers utilisés par l'usine, appliqué cette moyenne au nombre de containers enlevés sur l'année, et estimé le poids des déchets récoltés sur le site de l'usine courrier américaine.

USINES COURRIER	Déchets recyclés (incluant encre, carton, plastique et papier)	Déchets non recyclés	Taux de recyclage rebuts papier, enveloppes et encre
France	124,79 tonnes	0 tonnes	100%
USA	7,07 tonnes	1,18 tonnes	86%

Détail des déchets (France) :

Site	Type de déchet	2019	2020	unité
Déchets des bureaux	Papier/carton	2051	1111	KG
	DEEE	503	167	KG
	Cartouches	2	1	KG
	Bois	0	0	KG
	Plastique	60	1	KG
	Lampes/ampoules	-	6	KG
	Bouchons PP	-	5	KG
	Piles	-	33	KG
	Encombrants	-	399	KG
	Métaux divers	5	0	KG
	DIB	20	20	KG
	Mobilier	-	0	KG
	Gobelets	4	0	KG
	Canettes	5	20	KG
	Bouteilles	15	78	KG
Déchets de l'usine courrier	Encre	0,80	2,47	tonnes
	Carton	36,28	18,22	tonnes
	Plastique	0,80	0	tonnes
	Papier	50,42	104,10	tonnes

IMPACT ECOLOGIQUE DU NUMERIQUE

Part de CA des clients sur Azure : les clients hébergés sur des datacenters appartenant à Microsoft Azure représente environ 13 M€ sur un total de 104 M€ de chiffre d'affaire, soit 12.68% du chiffre d'affaire d'Esker en 2020.

Power usage effectiveness (PUE) des datacenters : les indicateurs de l'efficacité énergétique des datacenters renseignés ont été trouvés sur les sites internet, déclarations officielles, ou fournis directement par les fournisseurs (Microsoft Azure, Equinix, Colt, CDW).

DEFORESTATION

Nombre d'arbres plantés avec Reforest'Action: Esker est partenaire de Reforest'Action depuis 2019 et compense les consommations papier de ses usines courrier avec le ratio suivant: 6 arbres pour chaque bobine de papier consommée.

Note EcoVadis du principal fournisseur de papier: Stora Enso, principal fournisseur de papier de l'usine courrier de Décines est classé depuis 2017 parmi le top 1% des entreprises évaluées par EcoVadis
(source: *rapport annuel 2020 de Stora Enso*)

ATTESTATION D.P.E.F.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ESKER, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la "Déclaration"), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L.225 102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le "Référentiel"), dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les "Informations".

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.2251021 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'au deuxième alinéa de l'article L.22-10-36 en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes[1] par la conduite de travaux au niveau de l'entité consolidante.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations. Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs[2] que nous avons considérés les plus importants :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées, ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices[3] et couvrent entre 53 et l'ensemble des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes entre février et avril 2021.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 30 avril 2021

L'un des commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Arnauld de GASQUET

[1] Informations qualitatives sélectionnées : Taux de satisfaction client suite aux actions des équipes Consulting, Support et Customer eXperience, taux de disponibilités de la plateforme Esker on Demand, taux de nouveaux clients Esker on Demand hébergés sur Microsoft Azure, part de chiffre d'affaires des clients sur Azure sur l›offre EOD et Power Usage Effectiveness (PUE) des datacenters.

[2] Informations quantitatives sélectionnées : Taux de salariés ayant suivi une formation en ligne de sensibilisation à la sécurité et à la protection des données avec succès, effectif (par genre, par contrat), moyenne d'ancienneté des collaborateurs, recrutements (par genre, par contrat), taux de démission, absentéisme, taux de fréquence, nombre de collaborateurs formés en 2020, nombre d'heure de formation, quantité de CO2 émis par ment facturé sur EOD, émissions de GES, usines courrier: quantité de déchets recyclés et non -recyclés, consommation d'électricité.

[3] Entités: Esker France, Esker USA.

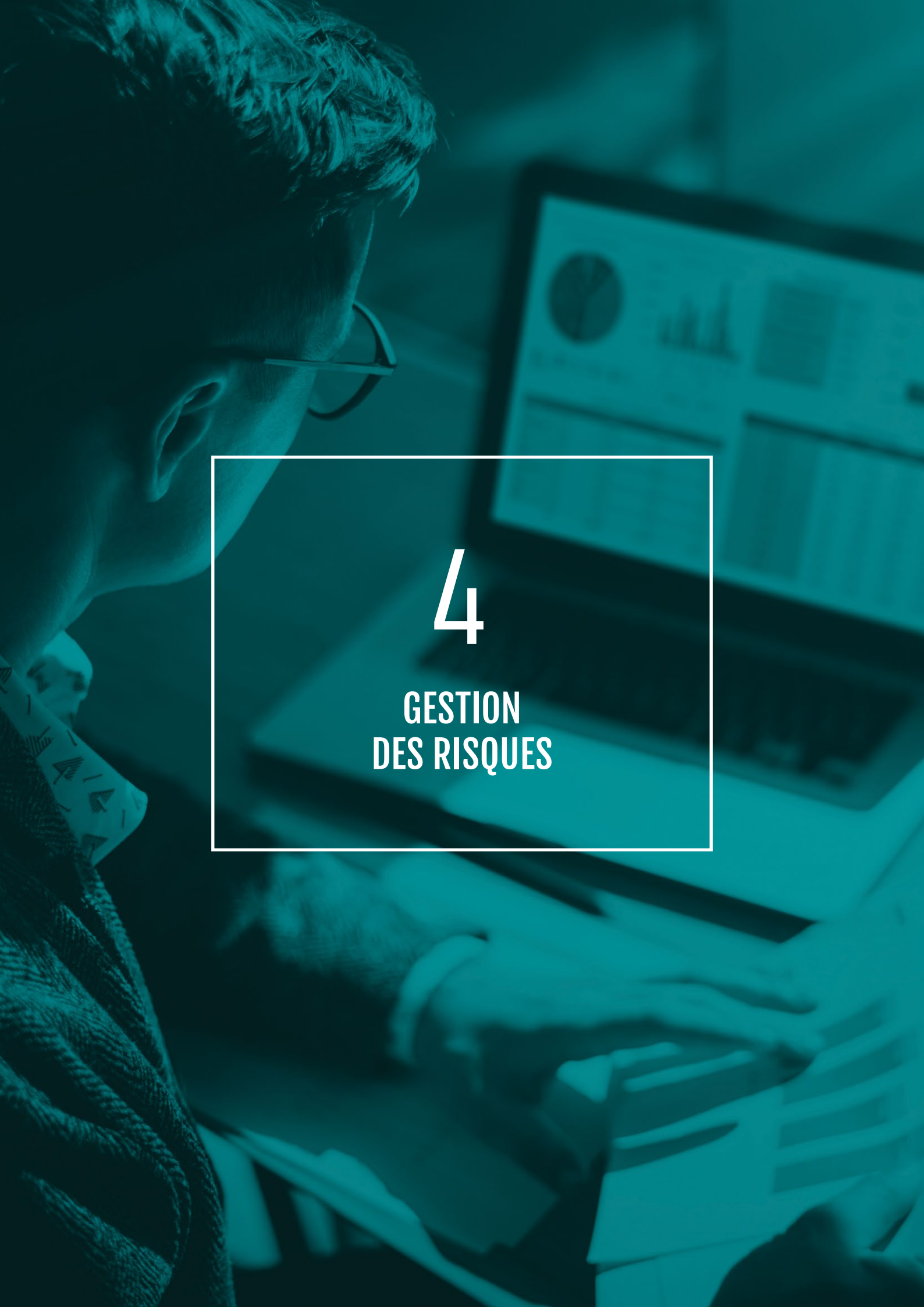

4

GESTION DES RISQUES

Pour répondre aux exigences de la nouvelle réglementation Prospectus 3 applicable à compter du 21 juillet 2019, la présentation du présent chapitre a été simplifiée afin d'en améliorer la lisibilité. Conformément à cette nouvelle réglementation, seuls les risques significatifs et spécifiques à la Société sont désormais présentés dans ce chapitre.

Aussi, parmi les 14 risques initialement présentés par la Société, seuls 7 risques ont été conservés. L'exercice de cartographie des risques a permis, en conséquent, à la Société de résumer les principaux risques et de les regrouper en cinq catégories, sans aucune hiérarchie entre elles.

Dans chacune des cinq catégories susmentionnées, les risques ont été classés en fonction d'une double approche combinant :

- L'impact potentiel sur les opérations de la Société (encore désigné sous le terme de "criticité"), classé en trois niveaux : critique, significatif ou peu significatif ; et
- La probabilité de la survenance du risque, également classée en trois niveaux : élevée, modérée ou faible ;

Étant précisé que les risques avec la probabilité de survenance la plus élevée et l'impact négatif potentiel le plus élevé étant placés en premier dans chaque catégorie.

Les risques ont été appréciés en "risque net", c'est-à-dire en tenant compte des mesures de gestion de risque mises en place au sein de la Société.

Cette cartographie des risques reflète l'exposition du Groupe Esker.

4.1. RISQUES TECHNOLOGIQUES

4.1.1. RISQUES LIÉS À LA DÉFAILLANCE DE LA PLATEFORME DE PRODUCTION

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matérielles et logicielles permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement de cette plateforme, soit en colocation dans des Datacenters opérés par des fournisseurs certifiés, soit en s'appuyant sur l'environnement Cloud proposé par Microsoft Azure. Ce choix permet de garantir un haut niveau de sécurité à la plateforme. En complément, la société réalise une analyse de risque, mise à jour annuellement, dans le cadre de son système de management de la sécurité de l'information (SMSI), audité et certifié ISO 27001.

Afin de détecter d'éventuelles défaillances, la plateforme fait l'objet d'une surveillance 24h sur 24, 7 jours sur 7 par des équipes dédiées.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que l'impact de ce risque serait **critique**.

4.1.2. RISQUES D'INTRUSION MALVEILLANTE AU SEIN DE NOS SERVEURS

La sécurité informatique est un enjeu majeur pour le Groupe Esker. Depuis plusieurs années, nous assistons à une augmentation des failles potentielles car les entreprises et leurs salariés sont de plus en plus connectés.

Le stockage de données et processus métiers appartenant à des entités tierces peut susciter l'intérêt de personnes mal intentionnées cherchant à en tirer profit.

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, une fois par an, à un audit technique (test d'intrusion). Cet audit est complété par des audits (scans de vulnérabilité) trimestriels automatisés. Ces audits visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donnent lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

En complément de ces audits techniques, la société conduit également une politique de sensibilisation aux risques et aux politiques de sécurité mises en place. Tous les collaborateurs suivent annuellement une formation qui présente les règles de sécurité à respecter et qui est validée par un test de connaissances. Les bonnes pratiques mises en avant sont de plus effectivement testées lors d'audits annuels d'ingénierie sociale pour évaluer les comportements humains et détecter les points d'amélioration.

La société attribue à ce risque une **probabilité élevée**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

4.2. RISQUES LIÉS AU MARCHÉ SUR LEQUEL INTERVIENT LE GROUPE

4.2.1 PERTE DE COMPÉTITIVITÉ

Dans un contexte fortement concurrentiel, la capacité à innover et créer des solutions adaptées aux besoins de ses clients est un enjeu majeur pour le Groupe.

Le marché sur lequel est positionné le Groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Un développement plus lent que nos concurrents affecterait la position concurrentielle de l'entreprise sur ses marchés.

Par ailleurs de nouveaux entrants, ou des concurrents existants, pourraient apporter des solutions résolument nouvelles et disruptives qui rendraient obsolètes les solutions d'Esker.

Pour minimiser ce risque, Esker s'est organisé depuis de nombreuses années pour recueillir en permanence les avis, opinions et besoins de ses clients autour de ses solutions. Régulièrement, des conventions clients sont organisées sur les principaux marchés du groupe. Les équipes marketing sont en contact constant avec la base clients et assurent une veille concurrentielle. Les nouvelles équipes dites CX (Customer Experience) surveillent l'utilisation effective des solutions par les clients et s'assurent de leur satisfaction.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que l'impact de ce risque serait **critique**.

4.2.2 DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES TIERS

La base clients de la société est diversifiée en matière de comptes et d'industrie.

Le premier client du Groupe est sa Joint-Venture avec le groupe Quadient qui représente 10,5% du chiffre d'affaires Groupe en 2020. Il convient de signaler que cette entité assure, au travers des différentes entités opérationnelles de Quadient, la distribution de solutions Esker packagées auprès de plus de 3500 clients finaux en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni principalement.

Hors Quadient, le plus important client d'Esker représente moins de 1% de l'activité et les 20 premiers clients moins de 11%

Le Groupe Esker commercialise des solutions horizontales qui sont généralement utilisées dans des secteurs très variés de l'économie. Aucune concentration particulière ou significative n'est à signaler.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

4.3. RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Risques relatifs à la protection des données personnelles

Le Groupe est soumis aux différentes réglementations internationales et locales relatives à la protection de données personnelles. L'augmentation des projets liés à la digitalisation des activités clés de nos clients conduit ces derniers à être de plus en plus exigeants quant aux garanties relatives au risque de défaut de protection des données à apporter par le Groupe. Et ce, d'autant plus que la pression réglementaire en la matière est accrue, non seulement en raison de l'entrée en vigueur du Réglement général sur la protection des données en mai 2018 mais également en raison de l'adoption de législations sur le sujet dans de nombreux pays situés en dehors de l'Union Européenne.

Dans le cas d'une non-conformité avec les règles applicables en matière de protection des données, ou d'une divulgation volontaire ou involontaire de tout ou partie de données personnelles appartenant à un client ou à un tiers, la responsabilité du Groupe pourrait alors être engagée. Une sanction pécuniaire pourrait également être prononcée par les autorités de protection des données personnelles, exposant ainsi le Groupe à un risque financier et réputationnel.

Afin de se conformer aux réglementations applicables en matière de protection des données, le Groupe a mis à jour ses politiques en matière de protection des données personnelles et a mis en place des outils et procédures pour se conformer notamment au Règlement européen traitant de cette matière.

La société attribue à ce risque une **probabilité faible**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

4.4. RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Difficulté à attirer, développer et fidéliser les talents

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du Groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du Groupe.

Dans une perspective proche, le Groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le Groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le Groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

La société attribue à ce risque une **probabilité modérée**.

La société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

4.5. RISQUES FINANCIERS

Risques de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du Groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 50%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter-filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- De l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- De l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- De la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,23 euro pour un dollar à 1,24 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2020 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	174 486	643 482	1 418 845	339 877
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	174 486	643 482	**1 418 845**	339 877
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	174 486	**643 482**	1 418 845	**339 877**
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	**-1 149**	**-7 874**	**-5 580**	**-1 284**

Au 31 décembre 2019 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	527 141	676 295	1 147 613	674 050
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	527 141	**676 295**	**1 147 613**	674 050
Instruments de couverture	Néant	Néant	Néant	Néant
Position nette après gestion	527 141	676 295	1 147 613	**674 050**
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	**-3 635**	**-8 496**	**-4 842**	**-2 609**

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente 38% du total et génère une contribution au résultat opérationnel du Groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 13 532 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le Groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2020, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 1 084 K€ (964 K€ en 2019) sur le résultat opérationnel du Groupe.

La société attribue à ce risque une **probabilité élevée**.

La société considère que la criticité de ce risque est peu **significative**.

4.6. ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'il estime compatibles avec la nature de son activité. Ainsi les polices d'assurance suivantes ont été souscrites par les différentes entités aux fins de couvrir les risques suivants :

- Responsabilité civile exploitation
- Responsabilité civile professionnelle et cyber risques,
- Perte d'exploitation,
- Dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

Aucun sinistre significatif n'a été déclaré par le Groupe au cours des exercices 2020 et 2019.

5

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Ecarts d'acquisition	2	5 752	6 178
Immobilisations incorporelles	3	25 035	23 145
Immobilisations corporelles	4/5	10 036	10 434
Immobilisations financières		6 405	6 177
Titres mis en équivalence		1 759	1 267
Actif immobilisé		**48 986**	**47 201**
Stocks		257	185
Créances clients		25 994	24 884
Impôts différés actifs		800	465
Autres créances et comptes de régularisation		5 446	5 131
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	6	40 421	21 357
Actif circulant		**72 918**	**52 022**
TOTAL ACTIF		**121 904**	**99 223**

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capital social		11 661	11 504
Primes d'émission		21 202	20 424
Résultat consolidé		11 562	9 745
Réserves consolidées		20 987	14 974
Capitaux propres	**7**	**65 412**	**56 647**
Dont Part du groupe		**65 412**	**56 647**
Dont Intérêts minoritaires		**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	**9**	**2 698**	**1 760**
Emprunts et dettes financières	10	15 144	6 516
Dettes fournisseurs		8 617	8 772
Dettes fiscales et sociales		18 601	15 293
Impôts différés passifs		698	626
Autres dettes et comptes de régularisation	11	10 734	9 609
Dettes		**53 794**	**40 816**
TOTAL PASSIF		**121 904**	**99 223**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA
Chiffre d'affaires	**12**	**112 274**	**100%**	**104 188**	**100%**
Production immobilisée	13	7 823	7%	6 281	6%
Autres produits d'exploitation		1 591	1%	1 206	1%
Achats consommés		-1 979	-2%	-1 880	-2%
Variations de stocks		74	0%	6	0%
Autres charges d'exploitation		-27 479	-24%	-27 648	-27%
Charges de personnel		-68 712	-61%	-59 961	-58%
Impôts et taxes		-1 498	-1%	-1 281	-1%
Dotations nettes aux amortissements		-8 315	-7%	-7 593	-7%
Dotations nettes aux provisions		-167	0%	-900	-1%
Résultat d'exploitation		**13 612**	**12%**	**12 418**	**12%**
Résultat financier	**14**	**-67**	**0%**	**268**	**0%**
Résultat courant des entreprises intégrées		**13 545**	**12%**	**12 686**	**12%**
Résultat exceptionnel		**491**	**0%**	**-62**	**0%**
Impôts sur les résultats		-2 966	-3%	-3 402	-3%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		492	0%	523	1%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0		0	
Résultat net		**11 562**	**10%**	**9 745**	**9%**
Résultat par action en euros	*15*	*2,04*		*1,80*	
Résultat dilué par action en euros		*2,00*		*1,72*	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres
Situation au 31 décembre 2018	**11 218**	**19 681**	**-446**	**8 843**	**8 473**	**47 769**
Résultat reporté à nouveau				-6 506	6 506	0
Résultat de l'exercice				9 745		9 745
Variation des écarts de conversion			566			566
Options de souscription d'actions	286	743				1 029
Actions propres						0
Dividendes				-2 337		-2 337
Autres mouvements					-125	-125
Situation au 31 décembre 2019	11 504	20 424	120	9 745	14 854	56 647
Résultat reporté à nouveau				-7 849	7 849	0
Résultat de l'exercice				11 562		11 562
Variation des écarts de conversion			-1 492			-1 492
Options de souscription d'actions	157	778				935
Actions propres						0
Dividendes				-1 896		-1 896
Autres mouvements					-344	-344
Situation au 31 décembre 2020	11 661	21 202	-1 372	11 562	22 359	65 412

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	11 562	9 745
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité :		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	9 275	7 902
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	7	23
- Produits de cession d'éléments d'actif	0	-37
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	20 844	17 633
Charges d'impôts	2 966	3 402
Impôts payés	-1 375	-3 329
Intérêts payés et reçus	37	84
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	1 003	-477
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	23 475	17 313
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-10 167	-10 995
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	37
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-532	-2 544
Investissement dans une entreprise associée	-492	-523
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-11 191	-14 025
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 896	-2 237
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	935	1 029
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-2 872	-3 937
Augmentation des dettes financières	11 500	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	7 667	-5 145
VARIATION DE TRESORERIE	19 951	-1 857
Incidences des variations de taux de change	-887	420
Trésorerie à l'ouverture	21 357	22 794
Trésorerie à la clôture	40 421	21 357

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. Note sur les faits marquants de l'exercice

Crise de la COVID-19

Intervenue au cours du premier semestre, cette pandémie mondiale a eu des conséquences sur l'activité économique mondiale et donc sur l'activité du Groupe Esker et de ses filiales.

Notre organisation décentralisée, constituée de filiales implantées aux Amériques, en Europe et en Asie/Pacifique, nous a permis de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement. Fort heureusement, aucun de nos salariés n'a été gravement touché par la pandémie de la Covid-19. La digitalisation de notre organisation était déjà bien avancée en mars 2020. Le télétravail a pu être mis en place très rapidement et efficacement pour tous les salariés pouvant remplir leur mission à distance.

Les principaux impacts de la pandémie sont les suivants :

- Croissance du chiffre d'affaires impactée par le ralentissement de l'économie mondiale
- Sur le deuxième trimestre, le ralentissement de l'économie mondiale a pénalisé la part variable du chiffre d'affaires du groupe qui dépend du volume d'utilisation des plateformes Esker par ses clients. Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre a donc été stable. Combiné à un bon premier trimestre et à reprise de la croissance sur le deuxième semestre, le chiffre d'affaires a progressé de 9 % par rapport à 2019.
- Réduction des dépenses opérationnelles
- Le résultat d'exploitation consolidé intègre les économies de frais de marketing, de déplacement et d'hôtel liés à l'annulation des événements marketing (salons, Biennale de la danse, etc.) pour un montant global de 2,8 M€.
- Renforcement de la liquidité du Groupe

Obtention d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant total de 11,5 M€ auprès de ses trois principales banques en France.

Diminution du montant de dividende distribué, 0,33 euro par action au lieu de 0,41 euro.

Régime fiscal de la "patent box" en France

En France, la Loi de Finances pour 2019 a réformé le régime fiscal en faveur des revenus tirés de brevet et notamment étendu ce régime dit de « patent box » aux logiciels. Ainsi les revenus issus de l'exploitation des brevets et des logiciels sont soumis à un taux préférentiel d'impôt sur les sociétés de 10%. La société Esker a opté pour l'application de ce régime de manière rétroactive pour 2019. L'impact net de réduction d'impôt pour 2019 qui s'élève à 700 K€ a été comptabilisé en résultat exceptionnel dans les comptes consolidés 2020.

En 2020, l'application du taux réduit de 10% au lieu du taux d'IS de droit commun de 28% a entrainé une réduction de la charge d'impôt de 605 K€.

2. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe Esker au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 25 mars 2021.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le Groupe Esker, mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4),
- Le calcul des impôts différés (note 19),
- L'évaluation des engagements de retraite (note 11),
- L'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Immobilisations incorporelles

■ Frais de développement

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du Groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **Les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- **Les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective…), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

■ Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

■ Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain ..... illimité
- Bâtiments ..... 20 ans
- Installations générales ..... de 5 à 8 ans
- Matériel de transport ..... de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... de 2,5 à 8 ans
- Mobilier ..... 5 ans

■ Contrats de location financement

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

- Plans De Retraite

Dans la plupart des filiales, le Groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du Groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

- Autres Avantages À Long Terme

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite…). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allégements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution sur l'année 2020.

Sociétés	Sièges	2020		2019		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER Software GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Italia	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ibérica Sl	Madrid (Espagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Document Automation (HK) Ltd	Hong-Kong	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEDI	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER EDI Services	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) I.G. : Intégration Globale
M.E. : Mise en équivalence

3. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1 : Informations sectorielles

- Informations relatives aux produits et services

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Vente de logiciels	1 340	2 446
Vente de cartes fax	238	414
Contrats de maintenance et mise à jour	6 184	6 920
Prestations de services	19 655	18 888
Trafic	84 857	75 520
CHIFFRE D'AFFAIRES	**112 274**	**104 188**

■ Informations relatives aux zones géographiques

Au 31 décembre 2020 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Americas	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	43 849	6 629	6 019	5 997	6 744	43 036	112 274
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 852	429	308	891	188	3 402	35 070

Au 31 décembre 2019 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Americas	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	42 933	5 723	4 859	5 680	5 517	39 476	104 188
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 361	271	16	717	114	3 100	33 579

■ Informations relatives aux principaux clients

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 10,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe.
Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 10,2 % du chiffre d'affaires total du Groupe..

NOTE 2 : Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	4 714	86	4 628	5 054
CalvaEdi	137	2	135	135
ESKER EDI Services	989		989	989
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	**5 840**	**88**	**5 752**	**6 178**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

La diminution de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

NOTE 3 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	46 787	32 900	13 887	12 304
Marques	1 595		1 595	1 636
Logiciel	1 732	1 568	164	116
Relation clientèle	7 365	1 832	5 533	6 003
Immobilisations incorporelles en-cours	**3 856**		**3 856**	3 086
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**61 335**	**36 300**	**25 035**	**23 145**

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- Coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- Coûts liés au développement de l'activité « On Demand » de l'ensemble de nos solutions.

■ Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2020

Au 31/12/2020 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	39 916	3 809		3 062	46 787
Marques	1 636			-41	1 595
Logiciel	1 746	52		-66	1 732
Relation clientèle	7 410		-45		7 365
Immobilisations incorporelles en-cours	3 086	4 014		-3 244	3 856
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	**53 794**	**7 875**	**-45**	**-289**	**61 335**
Frais de développement	27 612	5 372		-84	32 900
Logiciel	1 630	40	-45	-57	1 568
Relation clientèle	1 407	425			1 832
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	**30 649**	**5 837**	**-45**	**-141**	**36 300**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	**23 145**	**2 038**	**0**	**-148**	**25 035**

Les variations constatées concernent les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur les développements engagés au titre de nos solutions "à la demande" (SaaS).

■ Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2019

Au 31/12/2019 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	33 922			5 994	39 916
Marques	1 627			9	1 636
Logiciel	1 836	50	-156	16	1 746
Relation clientèle	7 410				7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	2 774	3 217		-2 905	3 086
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	**47 569**	**3 267**	**-156**	**3 114**	**53 794**
Frais de développement	22 868	4 738		6	27 612
Logiciel	1 705	65	-155	15	1 630
Autres	982	425			1 407
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	**25 555**	**5 228**	**-155**	**21**	**30 649**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	**22 014**	**-1 961**	**-1**	**3 093**	**23 145**

NOTE 4 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	1 077		1 077	1 077
Bâtiments	1 179	171	1 008	1 067
Matériel de bureau informatique	7 323	4 804	2 519	2 727
Installations et agencements	4 920	1 318	3 602	3 210
Matériel et outillage	7 704	6 549	1 155	1 678
Matériel de transport	62	40	22	34
Mobilier	1 189	536	653	641
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 454**	**13 418**	**10 036**	**10 434**

■ Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2020

Au 31/12/2020 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Terrain	1 077				1 077
Bâtiments	1 179				1 179
Matériel de bureau informatique	6 649	1 071	-233	-164	7 323
Installations et agencements	4 211	973	-176	-88	4 920
Matériel et outillage	7 828	25	-113	-36	7 704
Matériel de transport	62				62
Mobilier	1 056	223	-31	-59	1 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	**22 062**	**2 292**	**-553**	**-347**	**23 454**
Bâtiments	112	59			171
Matériel de bureau informatique	3 922	1 131	-224	-25	4 804
Installations et agencements	1 001	589	-171	-101	1 318
Matériel et outillage	6 150	537	-113	-25	6 549
Matériel de transport	28	12			40
Mobilier	415	176	-30	-25	536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	**11 628**	**2 504**	**-538**	**-176**	**13 418**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION	**10 434**	**(212)**	**-15**	**-171**	**10 036**

■ Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2019

Au 31/12/2019 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Terrain	983	94			1 077
Bâtiments	873	306			1 179
Matériel de bureau informatique	5 017	2 081	-477	28	6 649
Installations et agencements	2 722	1 630	-151	10	4 211
Matériel et outillage	6 695	1 435	-320	18	7 828
Matériel de transport	64		-2		62
Mobilier	816	252	-21	9	1 056
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	**17 170**	**5 798**	**-971**	**65**	**22 062**
Bâtiments	58	54			112
Matériel de bureau informatique	3 357	1 004	-457	18	3 922
Installations et agencements	715	425	-143	4	1 001
Matériel et outillage	5 689	765	-321	17	6 150
Matériel de transport	16	13	-1		28
Mobilier	285	147	-20	3	415
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	**10 120**	**2 408**	**-942**	**42**	**11 628**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	**7 050**	**3 390**	**-29**	**23**	**10 434**

NOTE 5 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2018	**5 947**	**-4 973**	**974**
Augmentation	1 135	-708	427
Diminution			0
Ecart de conversion			0
Au 31 décembre 2019	**7 082**	**-5 681**	**1 401**
Augmentation	0	-460	-460
Diminution			0
Ecart de conversion			0
Au 31 décembre 2020	7 082	-6 141	941

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2019 :

En milliers d'euros	31/12/2020				31/12/2019			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	228	567	0	795	443	795		1 238
Valeurs actualisées des paiements minimaux	226	558	0	784	437	784		1 221

NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Créance d'impôt	2 259	1 693
Autres créances fiscales	171	255
Autres créances	158	198
Charges constatées d'avance	2 858	2 985
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	**5 446**	**5 131**

NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2020, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	1 004	383
Disponibilités	39 417	20 975
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	**40 421**	**21 358**

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des Sicav Monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

NOTE 8 : Capitaux propres

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2018	**11 218**	**5 608 965**
Augmentation de capital	98	48 900
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	189	94 353
Capital social au 31/12/2019	**11 505**	**5 752 218**
Augmentation de capital	92	46 200
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	64	31 903
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2020	**11 661**	**5 830 321**

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,33 € par action a été versé sur la période.

NOTE 9 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2020 :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	**150 242**	**153 372**
Achats d'actions (contrat de liquidité)	40 933	37 278
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-42 698	-40 408
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	**148 477**	**150 242**

NOTE 10 : Plans de stock-options et d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2020 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	Attribution	Expiration		Attribuées	Exercées	Échues ou perdues	
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	54 712	4 688	8 000
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	14 918	2 782	2 050
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	40 000	8 000	8 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	21 337	1 000	5 163
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	9 749	1 626	625
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	19 124	563	4 813
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	10 195	1 813	11 792
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	6 058	1 313	13 379
Plan de souscription	01/06/18	31/05/28	57,49	23 000	4 011	2 063	16 926
Plan de souscription	24/06/19	23/06/29	79,75	28 750	1 625	3 500	23 625
Plan de souscription	04/05/20	03/04/30	99,60	28 750	0	0	28 750
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				**332 200**	**181 729**	**27 348**	**123 123**
Actions gratuites	24/06/19	23/06/21		52 100			52 100
Actions gratuites	04/05/20	03/05/22		50 850			50 850
TOTAL ACTIONS GRATUITES				**102 950**	**0**	**0**	**102 950**

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2020 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2019	**128 777**	**40,97**	**98 300**	**79,75**
Quantité attribuée	28 750	99,60	50 850	99,60
Quantité exercée	-31 903	26,39	-46 200	79,75
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-2 501	74,45	0	0,00
SOLDE À EXERCER AU 31/12/2020	**123 123**	**57,18**	**102 950**	**89,55**

NOTE 11 : Provisions

En milliers d'euros	31/12/2019	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	0	717				717
Engagements de retraite	1 760	224	-3			1 981
TOTAL PROVISIONS	**1 760**	**941**	**-3**	**0**	**0**	**2 698**

■ Provision pour risques et charges

Une provision pour risque d'un montant de 717 K€ a été comptabilisée chez Esker SA au 31 décembre 2020 dans le cadre d'un litige avec la société Quadient. Le litige est détaillé en Note 24 Evènements post clôture du présent document.

■ Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italia.

■ Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over afin en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.
Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	1,00%
Taux de croissance des salaires	0,95%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover	6,65%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

■ Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italia s'élève à 363 K€ au 31/12/2020 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2019	Augmentation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2020
Allocation de départ Esker Italia	315	51	-3		363

NOTE 12 : Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Contrat de location financement	921	1 382
Emprunt bancaire	14 223	5 143
TOTAL DETTES FINANCIERES	**15 144**	**6 525**

■ Contrat de location financement

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la *note 4* ci-dessus.

■ Emprunts bancaires

Au premier semestre 2020, Esker SA a souscrit pour 11,5 M€ de prêt garantie par l'Etat auprès de ses trois principales banques.

NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	7 000	6 420
Dépôts et cautions clients	3 292	3 051
Autres dettes	442	138
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	**10 734**	**9 609**

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 14 : Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Vente de logiciels	1 340	2 446
Vente de cartes fax	238	414
Contrats de maintenance et mise à jour	6 184	6 920
Prestations de services	19 655	18 888
Traffic	84 857	75 520
CHIFFRE D'AFFAIRES	**112 274**	**104 188**

NOTE 15 : Frais de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Dépenses de R&D de la période	-12 633	-10 478
Frais de développement immobilisés	7 822	6 281
Amortissements des frais de développement immobilisés	-5 351	-4 738
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	**-10 162**	**-8 935**

L'analyse des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 est présentée dans la *note 3*.

NOTE 16 : Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du personnel	51 198	45 352
Charges sociales	17 514	14 609
FRAIS DE PERSONNEL	**68 712**	**59 961**

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2020	**405**	**53**	**23**	**37**	**54**	**193**	**764**
Effectif au 31/12/2019	363	46	20	34	50	170	681
Effectif au 31/12/2018	305	41	18	26	41	139	569

NOTE 17 : Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers	89	140
Résultat de change	-117	-4
Charges financières	-47	-56
Provision nette	8	188
RESULTAT FINANCIER	**-67**	**268**

NOTE 18 : Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	764	56
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	195	-119
Dotations et reprises exceptionnelles	-468	1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**491**	**-62**

NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices

■ Analyse de la charge d'impôts de la période

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-3 156	-3 153
(Charge) / Produit net d'impôt différé	190	-249
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	**-2 966**	**-3 402**

■ Impôts différés au bilan

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2018	**524**	**(430)**
Impôts différés de la période constatés en résultat	-60	-189
Effet des variations de taux de change	1	-7
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	**465**	**(626)**
Impôts différés de la période constatés en résultat	322	-132
Effet des variations de taux de change	13	60
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	**800**	**(698)**

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 6 829 K€.

■ Preuve d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	11 562	9 745
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	492	523
- Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-2 966	-3 402
Résultat net avant impôt	**14 036**	**12 624**
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	28,00%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	**-3 930**	**-4 208**
Différences fiscales permanentes	345	71
Economie d'impôt sur déficit reportable	240	87
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-260	-261
Différences fiscales temporaires	-331	-260
Différence de taux	1 022	1 127
Autres	-52	42
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)	**-2 966**	**-3 402**

NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.
Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2020		31/12/2019	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	**11 562 000**	**5 672 804**	**9 745 000**	**5 424 051**
Stock-options ayant un effet dilutif		65 325		125 465
Actions gratuites ayant un effet dilutif		52 965		102 123
Bases de calcul du résultat dilué par action	**11 562 000**	**5 791 094**	**9 745 000**	**5 651 639**
RÉSULTAT PAR ACTION	**2,04**		**1,80**	
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	**2,00**		**1,72**	

NOTE 21 : Transactions avec les parties liées

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker détenues majoritairement

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- Ventes de solutions par la société mère à ses filiales,
- Royalties,
- Refacturation de dépenses marketing,
- Refacturation de frais de personnel.

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

Autres transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2020 (En milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Rémunérations allouées*
Membres du Directoire	735	416	305	15	
Membres du Conseil de Surveillance	101	68			34
TOTAL	**836**	**483**	**305**	**15**	**34**

* anciennement jetons de présence

NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paiements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la note 4 de l'annexe				
Contrats de location simple	9 630	3 042	5 870	718	3 136
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	**9 630**	**3 042**	**5 870**	**718**	**3 136**

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous pli et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS				

* Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis				Autres			
	2020		2019		2020		2019		2020		2019	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	49 000	53%	47 000	53%	43 000	47%	41 000	47%	0	0%	0	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	8 800	11%	8 500	10%	72 618	89%	75 729	90%
Missions accessoires												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	**49 000**	**28%**	**47 000**	**27%**	**51 800**	**30%**	**49 500**	**29%**	**72 618**	**42%**	**75 729**	**44%**
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement									20 112	100%	22 045	100%
Autres												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	**0**		**0**		**0**		**0**		**20 112**	**100%**	**22 045**	**100%**
TOTAL	**49 000**	**25%**	**47 000**	**24%**	**51 800**	**27%**	**49 500**	**25%**	**92 730**	**48%**	**97 774**	**50%**

NOTE 24 : Evénements post-clôture

En date du 3 mars 2021, un de nos principaux partenaires nous a averti d'une potentielle surfacturation des redevances facturées par Esker depuis 2016.

Esker facture à son partenaire une redevance mensuelle calculée sur la base de rapports réalisés par celui-ci. D'après lui, ces rapports étant erronés, la facturation réalisée par Esker serait surévaluée sur les années 2016 à aujourd'hui.

Esker a engagé des discussions pour contester cette demande. Cependant nous avons comptabilisé une provision pour risque en exploitation au titre de la surfacturation 2020 et en exceptionnel pour la surfacturation des exercices 2016 à 2019.

5.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'Assemblée Générale de la société Esker

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 2 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Les paragraphes "Immobilisations incorporelles" des notes 2 et 3 de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en oeuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.
- Les paragraphes "Impôts sur les résultats et impôts différés" de la note 2 et «Impôts sur les bénéfices» de la note 19 de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIÉS
Arnauld de GASQUET

6

COMPTES SOCIAUX

6.1. COMPTES SOCIAUX EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortisse-ments, provisions	Montants nets au 31/12/2020	Montants nets au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	48 680 326	32 396 062	16 284 265	14 060 589
Immobilisations corporelles	10 238 537	4 410 744	5 827 793	6 178 816
Titres de participation et créances rattachées	50 956 377	4 024 401	46 931 976	46 936 770
Autres immobilisations financières	8 231 672	0	8 231 671	7 953 023
Total actif immobilisé	**118 106 911**	**40 831 207**	**77 275 704**	**75 129 198**
Stocks de matières premières, approvisionnements	176 682		176 682	108 749
Clients et comptes rattachés	16 779 621	34 317	16 745 304	16 101 492
Fournisseurs débiteurs			0	0
Autres créances	3 821 022	0	3 821 022	3 439 667
Valeurs mobilières de placement	427 265		427 265	382 537
Disponibilités	20 047 689		20 047 689	5 251 387
Total actif circulant	**41 252 278**	**34 317**	**41 217 961**	**25 283 832**
Charges constatées d'avance	2 157 119		2 157 119	1 808 191
Ecart de conversion actif	603 541		603 541	443 188
Total comptes de régularisation	**2 760 660**	**0**	**2 760 660**	**2 251 379**
TOTAL ACTIF	**162 119 849**	**40 865 524**	**121 254 325**	**102 664 410**

PASSIF (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	11 660 642	11 504 436
Primes d'émission	21 244 513	20 466 337
Réserve légale	1 150 444	1 121 793
Autres réserves	126 178	218 578
Report à nouveau	36 012 776	27 253 252
Résultat	8 389 114	10 684 575
Provisions réglementées	275 694	215 109
Total Capitaux Propres	**78 859 360**	**71 464 080**
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	**2 938 297**	**1 887 178**
Emprunts et dettes financières	17 121 758	7 790 389
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 370 442	7 519 649
Dettes fiscales et sociales	12 893 187	12 279 843
Autres dettes	311 847	145 537
Total dettes	**37 697 233**	**27 735 418**
Produits constatés d'avance	1 615 359	1 358 175
Ecart de conversion passif	144 075	219 559
TOTAL PASSIF	**121 254 325**	**102 664 410**

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	14 924	92 189
Production vendue	47 698 920	46 156 924
Chiffre d'affaires	**47 713 844**	**46 249 113**
Production immobilisée	7 176 029	5 615 901
Subventions d'exploitation	19 833	14 000
Reprises de provisions et transferts de charges	1 081 941	308 835
Autres produits	7 645 848	7 530 370
Total produits d'exploitation	**63 637 496**	**59 718 219**
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	1 324 719	1 212 646
Variation de stocks	-67 932	-3 575
Autres achats & charges externes	15 705 684	16 235 412
Impôts, taxes et versements assimilés	1 377 629	1 144 838
Salaires et traitements	23 264 810	21 120 012
Charges sociales	12 220 843	9 922 592
Amortissements et provisions	6 657 006	6 415 091
Autres charges	483 488	108 392
Total charges d'exploitation	**60 966 246**	**56 155 408**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 671 250**	**3 562 811**
Produits financiers	7 550 378	9 849 136
Charges financières	1 948 959	1 329 659
Résultat financier	**5 601 419**	**8 519 477**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**8 272 669**	**12 082 287**
Produits exceptionnels	1 181 293	208 780
Charges exceptionnelles	1 846 712	1 161 269
Résultat exceptionnel	**-665 418**	**-952 489**
Impôts sur les bénéfices	781 863	-445 223
RESULTAT NET COMPTABLE	**8 389 114**	**10 684 575**

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 25 mars 2021.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit d'Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 606 K€ correspondant aux créances clients groupe.

Abandon de créances au profit d'Esker Italia Srl :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 471 K€ correspondant à des créances clients groupe.

Réforme du régime d'imposition des produits concernant les actifs de propriété intellectuelle :

La loi de finances de 2019 a harmonisé les règles fiscales françaises et européennes, avec un régime d'imposition des produits des brevets et des droits de propriété industrielle assimilés mis en convenance avec les dispositions de l'OCDE. Le principe permet aux entreprises de bénéficier d'un avantage fiscal concernant leurs actifs de propriété intellectuelle avec un taux d'imposition qui s'élève à 10%.

Esker bénéficie de ce nouveau régime fiscal et a donc ajusté son résultat fiscal 2019, celui-ci étant comptabilisé dans son résultat exceptionnel 2020.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2019.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le Groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation des engagements de retraite,
- L'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations incorporelles

■ Frais de recherche et développement

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective…), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondants à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

■ Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : ..... illimité
- Bâtiments : ..... 20 ans
- Installations générales et agencements : ..... de 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage :..... de 4 à 5 ans
- Matériel de transport :..... de 3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique :..... de 2 à 4 ans
- Mobilier : ..... 5 ans

Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestations de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

3. Notes relatives au bilan et compte de résultat

NOTE 1 Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2020 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de développement	38 178 067	6 375 578		44 553 645
Logiciels	529 478		-44 236	485 242
Autres immobilisations incorporelles	58 996		-607	58 389
Immobilisations incorporelles en cours	2 782 600	3 583 051	-2 782 600	3 583 051
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	**41 549 141**	**9 958 629**	**-2 827 444**	**48 680 326**
Frais de développement	26 905 404	4 947 027		31 852 431
Logiciels	524 151	5 326	-44 236	485 242
Autres immobilisations incorporelles	58 996		-607	58 389
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	**27 488 552**	**4 952 353**	**-44 844**	**32 396 062**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	**14 060 589**	**5 006 276**	**-2 782 600**	**16 284 264**

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

NOTE 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2020 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	4 113 698	386 924	-156 220	4 344 401
Matériel de transport	13 289			13 289
Matériel de bureau et informatique	3 631 779	496 563	-103 513	4 024 828
Bâtiments et terrains	1 856 018			1 856 018
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS BRUTES	**9 614 783**	**883 486**	**-259 733**	**10 238 536**
Installations techniques, matériel et outillage	1 064 085	621 135	-156 220	1 528 999
Matériel de transport	13 290			13 290
Matériel de bureau et informatique	2 257 133	569 491	-103 301	2 723 323
Bâtiments et terrains	101 460	43 671		145 131
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - AMORTISSEMENTS	**3 435 968**	**1 234 297**	**-259 521**	**4 410 744**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	**6 178 816**	**-350 811**	**-212**	**5 827 793**

Les principales acquisitions et diminutions de la période sont liées aux travaux effectués au siège de la société à Villeurbanne (0,1 M€), et à l'acquisition de machines pour l'usine courrier de Décines (0,3 M€).

Les investissements en matériel de bureau et informatique concernent principalement des équipements pour la plate-forme Esker On demand (0,27 M€ de serveurs, boitiers de stockage), des portables et écrans (0,16 M€) liés à la croissance de l'activité et la hausse des effectifs.

NOTE 3 Immobilisations Financières

Au 31/12/2020 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Titres de participation	44 780 354		-100 000	44 680 354
Créances rattachées	6 388 869	2 096 465	-2 209 311	6 276 023
Actions Esker	2 378 792			2 378 792
Obligations	4 898 862	1 088 800	-1 109 819	4 877 844
Autres*	683 517	5 464 470	-5 225 820	922 166
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	**59 130 394**	**8 649 735**	**-8 644 950**	**59 135 178**
Titres de participation	590 344		-1 126	589 218
Créances rattachées	3 642 108	388 984	-595 909	3 435 183
Actions Esker	0			0
Obligations	8 148	113 864	-122 011	0
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	**4 240 600**	**502 848**	**-719 046**	**4 024 401**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	**54 889 794**	**8 146 887**	**-7 925 904**	**55 110 777**

* comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

■ Titres de participation

Le détail des titres de participation (bruts et nets) est donné dans le "tableau des filiales et participations".

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, des tests de dépréciation ont été effectués au 31 décembre 2020 sur les titres Esker Inc, CalvaEdi et TermSync. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2020.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (7,5%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

■ Créances rattachées à des participations

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Diminution de 407 K€ de la créance Esker Australia liée à la diminution de 401 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien de -6 K€,
- Diminution de 50 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation du taux de change du dollar singapourien au 31/12/2020,
- Diminution de 70 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2020.

Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la *note 4* ci-après

Obligations

A la clôture, le montant total de ses positions s'élève à 4 931 K€.

NOTE 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2020 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2020
Nb d'actions propres détenues au 01/01/2020	**144 196**	**6 046**	**150 242**
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		40 933	40 933
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(42 698)	-42 698
Levées d'option d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2020	**144 196**	**4 281**	**148 477**

Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2020
Solde brut au 01/01/2020	2 378 730	361 000	2 740 730
Provision	0	0	0
Solde net au 01/01/2020	**2 378 730**	**361 000**	**2 740 730**
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		5 443 399	5 443 399
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(5 391 019)	-5 391 019
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2020	**2 378 730**	**413 380**	**2 793 110**
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2020	**2 378 730**	**413 380**	**2 793 110**

La variation des actions propres comptabilisées en valeurs mobilières correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidités. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidité conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

NOTE 5 Créances clients

En euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	12 355 026	-34 318	12 320 708	11 708 646	-327 450	11 381 196
Créances clients - Groupe	4 424 595	0	4 424 595	4 970 719	-250 423	4 720 296
TOTAL CREANCES CLIENTS	**16 779 621**	**-34 317**	**16 745 304**	**16 679 365**	**-577 872**	**16 101 492**

NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 276 022		6 276 022
Autres immobilisations financières	8 231 672		8 231 672
Clients douteux ou litigieux	41 079		41 079
Autres créances clients	16 738 542	16 738 542	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 714	7 714	
Autres impôts, taxes et assimilés	2 386 003	2 386 003	
Comptes courants Groupe	1 329 861	1 329 861	
Débiteurs divers	97 444	97 444	
Charges constatées d'avance	2 157 119	2 157 119	
TOTAL GENERAL	**37 265 455**	**22 716 683**	**14 548 772**

Etat des dettes

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	17 121 758	14 398 597	2 723 161	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 370 442	7 370 442		
Personnel et comptes rattachés	5 802 813	5 802 813		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 276 002	5 276 002		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 286 946	1 286 946		
Autres impôts, taxes et assimilés	527 426	527 426		
Groupe et associés	0		0	
Autres dettes	311 847	311 847		
Produits constatés d'avance	1 615 359	1 615 359		
TOTAL GENERAL	**39 312 593**	**36 589 432**	**2 723 161**	

NOTE 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	144 075
Créances d'exploitation	603 541	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	**603 541**	**144 075**

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une dotation sur provision au 31 décembre 2020.

NOTE 8 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	2020
Créances clients et comptes rattachés	458 855
Autres créances	
- Fournisseurs - avoirs à recevoir	81 549
- Personnel - produits à recevoir	
- Organismes sociaux - produits à recevoir	7 714
- Divers - produits à recevoir	350
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**548 469**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 148 385
Dettes fiscales et sociales	
- Etat - charges à payer	172 619
- Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	5 749 329
- Organismes sociaux	4 070 798
- Taxes assises sur salaires	0
Autres dettes :	
- Clients - avoirs à établir	235 422
- Divers - charges à payer	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**15 376 552**

NOTE 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courantes.

Les produits constatés d'avance concernent :

- Les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement.
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé.

NOTE 10 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur (en euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2019	11 504 436	5 752 218
Augmentation de capital	92400	46 200
Levée de stock-options	63 806	31 903
Capital social au 31 décembre 2020	**11 660 642**	**5 830 321**

En euros	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Clôture
Situation au 31 décembre 2019	**31 970 773**	**10 684 575**	**1 340 371**	**27 253 252**	**215 109**	**71 464 080**
Augmentation de capital	156 206		-92 400			63 806
Options de souscription d'actions	778 176					778 176
Autres mouvements					60 585	60 585
Affectation du résultat de l'exercice		-10 684 575	28 650	8 759 524		-1 896 401
Résultat de l'exercice		8 389 114				8 389 114
Situation au 31 décembre 2020	**32 905 155**	**8 389 114**	**1 276 621**	**36 012 776**	**275 694**	**79 407 941**

32 980 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2020, générant une augmentation du capital social de 156 K€ et une prime d'émission de 778 K€.

Les actions propres au nombre de 148 477 au 31/12/2020, représentent 2,55 % du capital de la société (contre 2,61% au 31/12/2019). Ces actions propres n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 681 844 au 31/12/2020.

Le 24 juin 2020, le directoire a constaté l'attribution définitive de 46 200 actions attribuées le 24 juin 2019 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 92 400 € au moyen de la création de 46 200 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 1 896 K€.

NOTE 11 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2020 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2019	**128 777**	**40,97**	**98 300**	**79,75**
Quantité attribuée	28 750	99,60	50 850	99,60
Quantité exercée	-31 903	26,39	-46 200	79,75
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-2 501	74,45	0	0,00
Solde à exercer au 31/12/2020	**123 123**	**57,18**	**102 950**	**89,55**

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

NOTE 12 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisé au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	443 188	1 316 623		-1 156 270	603 541
Provisions pour risque financier	1				1
Autres provisions pour risques	0	716 341	0		716 341
Provisions pour indemnité de départ en retraite	1 443 989	174 425			1 618 414
TOTAL	**1 887 178**	**2 207 389**	**0**	**-1 156 270**	**2 938 297**

Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la *note 13* ci-après.

716 K€ ont été provisionnés au 31/12/20 dans le cadre du litige avec la société Quadient, pour des réclamations portant sur les factures de redevances des années 2016 à 2020.

NOTE 13 Indemnité de départ en retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	1,00%
Taux de croissance des salaires	0,95%
Taux de charges sociales	45%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover	6.65%

Une partie des engagements de retraite ont été externalisés dans un fonds depuis 2016 pour 350 K€.

NOTE 14 Ventilation du chiffre d'affaires

■ Par secteur d'activité

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Vente de Hardware	10 870	27 624
Vente de licence, contrats de maintenance	741 317	823 277
Prestations de services	12 204 219	11 805 984
Activité On demand	34 757 438	33 592 228
CHIFFRE D'AFFAIRES	**47 713 844**	**46 249 113**

■ Par secteur géographique

En euros	31/12/2020	31/12/2019
France	27 626 341	27 078 736
Etranger	20 087 503	19 170 378
CHIFFRE D'AFFAIRES	**47 713 844**	**46 249 113**

NOTE 15 Transferts de charges

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	132 904	131 145
Avantages en nature salariés	159 187	142 374
Remboursements d'assurance	0	300
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	0	5 487
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	0	2 106
Divers		
TOTAL	**292 091**	**281 411**

NOTE 16 Résultat financier

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	502 848	167 082
Dotation aux provisions pour perte de change	1 275 727	1 029 644
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	19 469	34 244
Pertes de change	150 915	98 689
CHARGES FINANCIERES	**1 948 959**	**1 329 659**
Reprise sur provisions pour perte de change	1 115 374	1 159 454
Reprise de provisions des immobilisations financières	719 046	368 259
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	8 257	53 241
Produits financiers de participation	5 683 089	8 232 674
Autres produits financiers	16 061	14 145
Gains de change sur achats et ventes groupe	8 550	21 362
PRODUITS FINANCIERS	**7 550 378**	**9 849 136**
RESULTAT FINANCIER	**5 601 419**	**8 519 477**

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est un gain de 160 K€ contre une charge de 130 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des reprises sur provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgits malaisiens et dollars canadiens.

La société a reçu des dividendes de 5 679 649 USD de la société Esker Inc.

NOTE 17 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Abandon de créances	1 077 259	835 437
Dotation aux amortissements dérogatoires	60 585	66 193
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	110 822	256 430
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	0
Dotation pour risques et charges exceptionnels	468 385	0
Dons et libéralités	0	0
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	132 868	1
Autres charges exceptionnelles diverses	-3 207	3 207
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 846 712**	**1 161 269**
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	304 309	112 823
Produits de cession d'immobilisations	7 572	27 165
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	869 412	0
Reprise sur provision pour risques et charges	0	13 435
Autres produits exceptionnels divers	0	55 357
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 181 293**	**208 780**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-665 418**	**-952 489**

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du groupe (cf. le détail *note 1* page 5).

468 K€ ont été provisionnés dans le cadre du litige avec la société Quadient sur des factures de redevances émises entre les années 2016 et 2019.

Esker bénéficiant du régime fiscal de la Patent Box, la Loi de Finances de 2019 a harmonisé les règles fiscales françaises et européennes, avec un régime d'imposition des produits des brevets et des droits de propriété industrielle assimilés mis en convenance avec les dispositions de l'OCDE. Le principe permet aux entreprises de bénéficier d'un avantage fiscal concernant leurs actifs de propriété intellectuelle avec un taux d'imposition qui s'élève à 10%.

Esker bénéficie du nouveau régime fiscal d'imposition des produits des brevets et des droits de propriété industrielle assimilés et a donc ajusté son résultat fiscal 2019, celui-ci étant comptabilisé dans son résultat exceptionnel 2020 (produit de 869 K€ lié à la baisse de l'impôt dû).

NOTE 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 s'analyse de la manière suivante :

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	1 004 647
Contribution additionnelle IS	0
Impôt sur les sociétés	-222 784
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPOT	**781 863**

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) /économie	Résultat net comptable
Résultat courant	8 272 669	-1 972 828	10 245 496
Crédit d'impôt recherche		1 004 647	-1 004 647
Résultat exceptionnel	-665 418	186 317	-851 735
RESULTAT COMPTABLE	**7 607 251**	**-781 863**	**8 389 114**

NOTE 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En euros	31/12/2019		Variation Résultat	31/12/2020	
	Actif	Passif		Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	2 547 939		359 597	2 907 536	
Contribution de solidarité	21 205		(1 383)	19 822	
Provision indemnité de départ en retraite	1 443 989		174 425	1 618 414	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	219 559		-75 484	144 075	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	0		0	0	
Moins values à long terme			0		
Perte des moins values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	**4 232 692**	**0**	**457 155**	**4 689 846**	**0**
Taux d'impôt	31%	31%	28%	28%	28%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	**1 312 134**	**0**	**128 003**	**1 313 157**	**0**

NOTE 20 Engagements financiers

- Crédit-Bail

En euros	Valeur d'origine	Coût total du financement	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engagements restant dus	Echéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel et outillage	2 064 658	2 065 477	20 647	689 009	413 095	963 373	381 847	581 527	0
TOTAL	**2 064 658**	**2 065 477**	**20 647**	**689 009**	**413 095**	**963 373**	**381 847**	**581 527**	**0**

- Autres engagements

Néant.

4. Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

En date du 3 mars 2021, notre partenaire Quadient nous a averti d'une potentielle surfacturation des redevances facturées par Esker depuis 2016.

Esker facture à Quadient une redevance mensuelle calculée sur la base de rapports réalisés par Quadient. D'après Quadient ces rapports étant erronés, la facturation réalisée par Esker serait surévaluée sur les années 2016 à aujourd'hui.

Esker a engagé des discussions pour contester cette demande. Cependant nous avons comptabilisé une provision pour risque en exploitation au titre de la surfacturation 2020 et en exceptionnel pour la surfacturation des exercices 2016 à 2019.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2020	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
En euros		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	735	416	305	15	
Membres du Conseil de surveillance	87	60			27
TOTAL	**822**	**476**	**305**	**15**	**27**

Effectif moyen

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	329	295
Employés	61	53
TOTAL EFFECTIF MOYEN	**390**	**348**

Identité de la société établissant les comptes consolidés

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 Villeurbanne

RCS LYON B 331 518 498
www.esker.fr

Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
Filiales (plus de 10% du capital détenu)											
Esker Inc	815	16 583 347	100%	33 390 187	33 390 187	511 989		42 810 378	4 997 062		
Esker Software Gmbh	26 000	189 677	100%	26 334	26 334			3 762 581	-163 056		
Esker Ltd	111	2 844 476	100%	135	135	1 298 184		6 154 033	1 234 624		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0	360 000		1 825 124	-471 117		
Esker Ibérica SL	3 004	1 064 538	100%	3 087	3 087	0		4 321 368	329 118		
Esker Australia Pty Ltd	220 181	739 397	100%	249 125	0	4 355 812		3 106 447	3 849 742		(1)
Esker Asia Pte Ltd	-1	-1	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte ltd	184 980	-420 348	100%	186 012	1	933 870		1 450 625	-514		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte ltd	60 803	-388 984	100%	75 440	0	170 378		1 376 599	4 283		
Esker Solution Canada	1	881 811	100%	1	1	15 954		740 786	180 399		
CalvaEDI	42 000	1 556 752	100%	6 042 045	6 042 045			2 248 742	721 262		
Esker EDI Services GmbH	100 000	276 141	100%	4 588 918	4 588 918	250 000		3 428 254	-268 099		
Esker Document Automation Hong Kong Ltd	1 051	126 336	100%	1 126	0	164 051		497 618	152 438		
Neotouch Cloud Solution	30 000	6 014 023	30%	9 000	9 000			13 976 339	1 801 708		(3)
Axeleo				30 303	30 303						
TOTAL				**44 680 354**	**44 090 011**	**8 060 237**	**0**	**85 698 893**	**12 367 850**	**0**	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe
(2) : La filiale Esker Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997
(3) : La société Neotouch Cloud Solution clôture ses comptes au 31 janvier. Les montants indiqués ne sont pas audités.

6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

A l'Assemblée Générale de la société Esker

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION ES APPRÉCIATION

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres immobilisations financières" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en oeuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

VÉRIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225- 102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code,

les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Villeurbanne le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Arnauld de GASQUET

ORFIS
Valérie MALNOY

7

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Jean-Michel Bérard – Président du Directoire.

Attestation du responsable du Document d'Enregistrement Universel

"J'atteste que les informations contenues dans le présent Document d'Enregistrement Universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées."

Jean-Michel Bérard
Président du Directoire

7.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Arnauld de GASQUET
106 Cours Charlemagne
69286 Lyon Cedex 2

- **Date de nomination :** 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006, le 14 juin 2012 et le 21 juin 2018
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

S.A Orfis – représenté par Valérie MALNOY
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination :** 26 juin 2009, renouvelé le 16 juin 2015
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Commissaires aux Comptes suppléants

SARL B.E.A.S.
7/9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

- **Date de nomination :** 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006, le 14 juin 2012 et le 21 juin 2018
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Jean-Louis FLECHE
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination :** 26 juin 2009, renouvelé le 16 juin 2015
- **Expiration du mandat :** Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

7.3. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement universel.

Le document d'enregistrement universel est également consultable sur les sites Internet suivants :

- site de la société : http://www.esker.fr/investisseurs
- site d'Euronext : http://www.euronext.com

7.4. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la *section 1.2.2.* du présent document ainsi que la note "Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidés au *paragraphe 5.1.* du présent document d'enregistrement universel.

7.5. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT (UE) 2019/980 DU 14 MARS 2019

La table de concordance ci-dessous permet d'identifier, dans le présent document d'enregistrement universel, les informations requises par les Annexes I et II du Règlement (UE) 2019/980 de la Commission européenne du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Selon les rubriques prévues par le règlement (EU) 2019/980 du 14 mars 2019:	Section du Document d'Enregistrement Universel
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement universel	7.1
1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement universel	7.1
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	7.2
2.2. Changements des contrôleurs légaux	NA
3. FACTEURS DE RISQUES	**Chapitre 4**
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
4.1. Raison sociale et nom commercial	1.2.1
4.2. Lieu et numéro d'enregistrement	2.6
4.3. Date de constitution et durée de vie	1.2.1
4.4. Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone	1.2.1
5. APERÇU DES ACTIVITÉS	
5.1. Principales activités	
5.1.1. Nature des opérations	1.4.1
5.1.2. Nouveaux produits et services importants	N/A
5.2. Principaux marchés	1.4.1
5.3. Evénements importants	N/A
5.4. Stratégie et objectifs	1.3.1
5.5. Dépendance de l'émetteur à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	N/A
5.6. Déclaration sur la position concurrentielle	1.3.1

Selon les rubriques prévues par le règlement (EU) 2019/980 du 14 mars 2019:	Section du Document d'Enregistrement Universel

5.7. Investissements 1.3.3
5.7.1. Investissements importants réalisés 1.3.3
5.7.2. Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthode de financement 1.3.3
5.7.3. Co-entreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital N/A
5.7.4. Questions environnementales ..... Chapitre 3

6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE
6.1. Description sommaire du Groupe 1.2
6.2. Liste des filiales importantes 1.2.3

7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT
7.1. Situation financière
7.1.1. Evolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière ..... 1.3, 1.4; Chapitres 5 et 6
7.1.2. Prévisions de développement futur et activités en matière de R&D 1.3.2
7.2. Résultat d'exploitation
7.2.1. Facteurs importants, évènements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements 1.4.4
7.2.2. Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets ..... N/A

8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX
8.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur 1.4.5
8.2. Flux de trésorerie 1.4.5
8.3. Besoins de financement et structure de financement 1.4.5
8.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ..... N/A
8.5. Sources de financement attendues 1.4.5

9. ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE 1.3

10. INFORMATION SUR LES TENDANCES
10.1. Description des principales tendances et tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice 1.4.4
10.2.Evénement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives 1.4.4

11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE ..... NA

12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE
12.1. Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ..... Chapitre 2
12.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale ..... Chapitre 2

13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES
13.1.Rémunération versée et avantages en nature 2.2
13.2. Provisions pour pensions et retraites ..... 5.1 et 6.1

14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION
14.1. Date d'expiration des mandats 2.1.1
14.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration 2.1.2
14.3 Comités d'audit et de rémunération 2.1.3
14.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur ..... NA

Selon les rubriques prévues par le règlement (EU) 2019/980 du 14 mars 2019:	Section du Document d'Enregistrement Universel

15. SALARIÉS

15.1. Nombre de salariés ..... Chapitre 3 / 5.1 / 6.1

15.2. Participation et stock-options ..... 2.2 /2.7

15.3. Accord de participation, intéressement 6.1

16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

16.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital à la date du document d'enregistrement 2.5

16.2. Existence de droits de vote différents 2.5

16.3. Contrôle direct ou indirect ..... N/A

16.4. Accord dont la mise en œuvre pourrait entrainer un changement de contrôle ..... N/A

17. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS 7.4

18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

18.1. Informations financières historiques

18.1.1. Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit ..... chapitres 5 et 6

18.1.2. Changement de date de référence comptable ..... N/A

18.1.3. Normes comptables ..... Annexe aux comptes consolidés annuels

18.1.4. Changement de référentiel comptable ..... N/A

18.1.5. Informations financières en normes comptables françaises ..... Chapitre 6

18.1.6. Etats financiers consolidés ..... Chapitre 5

18.1.7. Dates des dernières informations financières ..... N/A

18.2. Informations financières intermédiaires et autres ..... N/A

18.2.1. Informations financières trimestrielles ou semestrielles ..... N/A

18.3. Audit des informations financières annuelles historiques

18.3.1. Audit indépendant des informations financières annuelles historiques ..... 3.2 /5.2 /6.2

18.3.2. Autres informations auditées ..... N/A

18.3.3. Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées ..... N/A

18.4. Informations financières pro forma ..... N/A

18.5. Politique de distribution de dividende

18.5.1. Description de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable 1.4.7

18.5.2. Montant du dividende par action 1.4.7

18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage ..... N/A

18.7. Changement significatif de la situation financière 1.4.4

19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

19.1. Capital social 2.4

19.2. Acte constitutif et statuts

19.2.1. Registre et objet social 2.6

19.2.2. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions 2.6

19.2.3. Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle 2.6

20. CONTRATS IMPORTANTS 1.4.2

21. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC 7.3

7.6. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT DE GESTION

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe Esker prévu par les articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document d'enregistrement universel correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

Informations	Sections dans le document
Activité et situation financière	1.4.1 / 1.4.3
Évènements récents, tendances et perspectives	1.4.4
Activités en matière de recherche et de développement	1.3.2
Description des principaux risques et incertitudes	Chapitre 4
Procédures de contrôle interne et gestion des risques	Chapitre 4
Utilisation d'instruments financiers	NA
Responsabilité sociale et environnementale	Chapitre 3
Filiales et participations	Chapitre 6
Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	1.4.7
Trésorerie, financement et capitaux	1.4.5
Informations sur les dividendes antérieurement distribués	1.4.7
Proposition d'affectation du résultat	1.4.6

7.7. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent document d'enregistrement universel comprend tous les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les parties du document d'enregistrement universel correspondant aux différentes parties du rapport sur le gouvernement d'entreprise sont présentées ci-dessous.

Informations	Sections dans le document
Mandataires sociaux	2.1
Rémunérations des mandataires sociaux	2.2
Conventions réglementées	2.3

7.8. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES INFORMATIONS REQUISES DANS LA D.P.E.F.

	Thème	Concordance avec le Document d'enregistrement universel 2020	Pages
	La gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise	Les 3 piliers de notre démarche RSE Implication dans l'écosystème	50-51
	Présentation d'Esker	Notre métier Nos valeurs Modèle d'affaires Parties prenantes et écosystème	42-44
	Principaux risques et enjeux	Identification des risques Principaux indicateurs clés de performance	45-49
INFORMATIONS SOCIALES	Emploi	Effectif total et répartition des salariés	83-87
		Embauches et licenciements	83-87
		Rémunération et leurs évolutions	83-87
	Organisation du travail	Organisation du temps de travail	83-87
		Absentéisme	83-87
	Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	84
		Accidents du travail et maladie professionnelles	84
	Relations sociales	Organisation du dialogue social	63
		Bilan des accords collectifs	63
	Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement	65
		Nombre total d'heures de formation	65
	Egalité de traitement	Mesure prise en faveur d'égalité entre les femmes et les hommes	71-72

	Thème	Concordance avec le Document d'enregistrement universel 2020	Pages
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	Politique générale en matière environnementale	Mesures en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	71-72
		Politique de lutte contre les discriminations	71-72
		Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	73-79
		Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	73-79
	Pollution	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	NA
		Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	73-79
		Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses	73-79
	Utilisation durable des ressources	Prévention et gestion des déchets	91-92
		Utilisation durable des ressources	91-92
		Utilisation des sols	NA
	Changement climatique	Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	90
		Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	90
		Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet	90
	Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	79
INFORMATIONS SOCIÉTALES	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local	81-82
		L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	81-82
		Actions de partenariat ou de mécénat	81-82
	Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	81-82
		La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	81-82
	Loyauté des pratiques	Actions engagées pour prévenir la corruption	81-82
		Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	81-82
	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme		81-82

ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2021

Les prochaines communications seront les suivantes :

- Information trimestrielle 2ème Trim. 2021 ..... 13 juillet 2021 après bourse
- Résultats semestriels 2021 ..... 14 septembre 2021 après bourse
- Information trimestrielle 3ème Trim. 2021 ..... 12 octobre 2021 après bourse

ANNEXE 2. GLOSSAIRE

Courrier à la demande
Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).

Emulation de terminal
Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.

Host Access
Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe* ou AS/400, serveur Unix*, ...), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.

Linux
Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.

Logiciel
Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.

Mainframe
Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.

PDF
Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.

SaaS
Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.

UNIX
Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.

Serveur de fax
Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).

ESKER FRANCE — SIEGE SOCIAL

Esker SA
113 Boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
France

Tél. • +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax • +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail • info@esker.fr

esker.fr

ETATS-UNIS

Esker Inc.
1850 Deming Way
Suite 150
Middleton, WI 53562

Tél. • +1 800.368.5283
Fax • +1 608.828.6001
E-mail • info@esker.com

esker.com

ESKER DANS LE MONDE

Australia • esker.com.au
Germany • esker.de
Italy • esker.it
Malaysia • esker.com.my
Singapore • esker.com.sg
Spain • esker.es
United Kingdom • esker.co.uk